

notre livre anniversaire

Nous reproduisons ici la circulaire que nous avons adressée à nos adhérents et amis.

bientôt
paraitra

le combattant volontaire juif

1939-1945

édité
à l'occasion du 25^e anniversaire
de l'union des engagés volontaires
et anciens combattants juifs

Nous comptons
sur vous
pour régler
les cotisations
de 1971

N'ayant pas d'autres possibilités pour encaisser les cotisations, en raison de la disparition de notre inoubliable secrétaire Isy Rey, nous comptons surtout sur la compréhension et le dévouement de nos adhérents.

C'est avec confiance que nous leur avons adressé par la poste la carte de 1971, sachant d'avance qu'ils en régleront le montant.

Dès maintenant nous leur exprimons nos remerciements.

LE SECRÉTARIAT.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X^e - Tél.: 607-49-26

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu le

Dimanche 4 avril 1971

à 9 h. 30 du matin

à la Mairie du XI^e Arr.

Place Voltaire

A l'ordre du jour :

1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT B. PONS.
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ISI BLUM.
3. COMPTE RENDU FINANCIER PAR LE TRÉSORIER L. SALAMON.
4. DEBAT ET ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ.

L'Assemblée se terminera à midi par un vin d'honneur.

Ne manquez pas d'assister
à cette rencontre annuelle

LA SITUATION EN ISRAËL NOUS PRÉOCCUPE

CES lignes sont écrites deux jours avant l'expiration de l'accord sur le cessez-le-feu entre Israël et les pays arabes.

tre l'éventualité de la reprise des combats. Depuis huit mois, le calme règne sur les frontières israéliennes.

Nous nous réjouissons que durant cette période il n'y ait pas eu de victimes à déplorer et que le cessez-le-feu ait été respecté par les deux antagonistes.

Notre Union exprime sa confiance dans la mission du Dr Jarring.

Elle garde l'espérance que la trêve actuelle va se prolonger jusqu'au jour où, par la voie de la négociation, une paix stable, durable et dans des frontières sûres et reconnues.

Inutile de souligner à quel point les anciens combattants juifs sont inquiets à l'approche du 7 mars. Ils gardent cependant l'espérance de voir aboutir la mission du Dr Jarring, tendant à conclure une paix stable, durable et dans des frontières sûres et reconnues.

Nous ne voulons pas admet-

En souvenir des cent otages du 15 décembre 1941

À l'initiative de l'Association nationale des Familles des Fusillés de l'Amicale des anciens Déportés Juifs de France, une émouvante cérémonie, en souvenir des 100 otages fusillés au Mont Valérien le 15 décembre 1941, a eu lieu le 20 décembre dernier au cimetière du Père Lachaise. Parmi la nombreuse assistance on remarquait : M. Guichet, représentant M. le ministre des A.C.V.G. ; M. le professeur Jankelewitz ; les représentants des amicales de la déportation et des organisations juives et non juives, avec drapeaux et fleurs. M. Idels a rendu hommage à nos chers disparus qui ont donné leur vie pour la justice et la liberté, rappelait aux survivants du génocide leur devoir de barrer, par tous les moyens, la route au néo-nazisme, au fascisme et à l'antisémitisme sous toutes ses formes et partout où il se manifeste. Après une minute de silence, l'assistance a écouté avec émotion le El Mole Rachamin et le Chant des Partisans.

les fleurs au Mont Valérien et devant l'emplacement du futur monument du camp de Drancy. Notre Union était représentée par une large délégation et son drapeau à cette émouvante manifestation du souvenir.

Après le vote du Budget des A.C.

LE PRÉSIDENT RENÉ CASSIN ADRESSE UN MESSAGE DE SOLIDARITÉ

Nos camarades peuvent être assurés de la constance de ma solidarité avec eux. Sur le plan général, « le retour à meilleure fortune » de la France éprouvée tant d'années dicté à la Nation le devoir de combler dans les temps les plus prochains les plus grandes lacunes nées ou grossies avec le temps dans la législation des répartitions dues du fait des

dommages personnels dus à la guerre.

Sur le plan moral, je ne cesserai de proclamer comme peu digne de la part de l'Etat, après qu'il ait reconnu par la loi le montant de la pension due aux veuves de guerre, de ne rajuster, en fait cette pension, que par de faibles tranches, ne laissant pas d'espérance aux veuves vivantes, mais âgées, de rece-

voir un jour le plein de ce qui leur doit être versé.

Ceci est un exemple seulement. Mais il est particulièrement choquant.

Puissent nos camarades — malgré les divergences légitimes de leurs opinions de citoyens — demeurer toujours unis pour défendre la cause de ceux qui ont victorieusement servi la France.

Mars 1971 p.2

Après la mort du criminel de guerre LAMMERDING

La mort du criminel de guerre Lammerding a été largement commentée par toute la presse des Anciens Combattants qui attira l'attention sur le fait que des centaines d'autres criminels de guerre impunis se trouvent encore en liberté.

Nous donnons ici des extraits de l'article d'André Leroy du *Patriote Résistant* qui pose ce problème.

Lammerding est mort sans avoir jamais répondu de ses crimes. Les familles des victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane et des pendaisons de Tulle, tous ceux qui n'ont pas oublié les effroyables exactions commises par la division « Das Reich », ont accueilli la nouvelle, non avec le soulagement de voir disparaître le chef des bourreaux mais plutôt avec l'amertume de le voir s'échapper au châtiment, ou bien encore avec scepticisme.

Comment, en effet, ne pas supposer les amis de Lammerding capables d'organiser une mise en scène pour sauver celui qu'ils continuaient de considérer comme leur chef et sur lequel restait suspendu le glaive de la justice. C'est pourquoi la F.N.D.I.R.P. a demandé au gouvernement français d'obtenir l'identification du corps.

Pendant 25 ans, Lammerding, que le remords ne semblait pas accabler, a pu mener une vie tranquille. Tout au plus pouvait-il être parfois inquiet d'avoir un jour à rendre des comptes. Il dirigeait une entreprise de travaux publics, paraît dans les rassemblements d'anciens S.S., s'occupait des relations entre la H.I.A.G. (Fédération allemande des anciens Waffen S.S.) et les S.S. des autres pays. Dans les années où l'on aurait pu se saisir de lui, il était, paraît-il, « introuvable » et dès qu'il revint au grand pour, il ne fut jamais inquiété sous le prétexte que son jugement par un tribunal allemand et plus encore son extradition en France étaient impossibles en vertu des Accords de 1954.

L'enterrement de ce criminel a été l'occasion d'une manifestation outrageante. Arborant leurs décosations hitlériennes, quelques centaines de S.S., parmi lesquels d'anciens généraux, ont impunément insulté la France et fait le procès de la Résistance. Ils ont même accusé les victimes de Lammerding d'avoir provoqué sa disparition par leur insistance à demander Justice !

Lammerding « victime » d'Oradour ! On aura tout vu !...

Cette manifestation indécente devait rappeler à tous ceux qui pou-

vaien croire à la disparition de l'esprit militariste et nazi en R.F.A. que la plus grande vigilance reste nécessaire.

Lammerding est disparu. ET LES AUTRES ?...

Il sont encore 600 selon certaines informations.

Le Comité de Tulle pour l'extradition et le jugement de Lammerding s'est transformé en Comité pour l'extradition et le jugement de tous les criminels de guerre. Avec le Comité pour le châtiment de Molinari formé dans les Ardennes, il a lancé l'idée d'un Comité national dans lequel pourraient se retrouver, avec les divers comités régionaux, toutes les Associations de la Résistance, de la Déportation et de l'Internement.

Prison à vie pour Stangl le bourreau de Treblinka

Le procès de Franz Stangl s'est terminé le 22 décembre, après sept mois d'audience. Stangl qui avait conclu sa défense en déclarant « Le Seigneur me connaît et ma conscience ne me condamne pas », a accueilli le verdict le condamnant à la prison à vie sans la moindre réaction. Il est vrai que si la sentence est confirmée, cette condamnation sera vraisemblablement réduite car, lors de l'extradition, le gouvernement brésilien avait posé comme condition à la R.F.A. que l'extradé n'encoure qu'une peine de prison limitée.

Après l'accomplissement de sa peine, Stangl devra être livré aux autorités viennoises qui lui reprochent d'avoir, en 1940, participé à des « euthanasies » dans une clinique autrichienne.

Stangl avait demandé à ses juges la « compréhension ». Il estime en effet qu'il n'a rien fait d'autre que « d'accomplir son service conformément aux prescriptions de la loi alors en vigueur ». Il n'aurait jamais « porté lui-même la main sur un Juif ».

Ses avocats ont décidé de faire appel de ce jugement.

NOS PEINES

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

ABRAMOVICI Joseph
FALINOVER Michel
ROSENBAUM Mosrek
TOBIAS Paul
CUKIER Maurice
PLATKIEWICZ Zalman Georges
GUETELZON Maurice
KEMELHAREN Abraham
ANISTEN Georges
IGLA Maurice
GUERST Leib
WELGRYN Chil
EJCHENRAND Fisrel
LIPSZYC Adolphe, président des A.C. de Metz.

Nouvelle liste des dons

BORY	100	PELLISSIER	100
BARBIER	50	POMERANC	300
GEORGES	30	ROZENCWEJC	100
Mme JABLONKA	50	TRAMONI	100
KON	150	WEISS Léon	50
LERUCH	10	WISNIA	100
MUSCAT	20	ZAJDMAN	100

L'Assemblée générale des Nations Unies demande l'extradition des criminels de guerre

Le 15 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé, par 33 voix contre 4 et 34 abstentions, une résolution demandant « à tous les Etats intéressés », s'ils ne l'ont déjà fait, de prendre les mesures nécessaires pour assurer la détection, l'arrestation, l'extradition et la punition des criminels de guerre et des personnes coupables de crimes contre l'humanité qui n'ont pas encore été jugées ou punies.

Scandale à Wiesbaden

Scandale à Wiesbaden dans un procès de criminels de guerre. Le président du tribunal M. Erb a récusé un juge suppléant pour cause de présomption de partialité, parce que ce juge avait une grand-mère juive... Il est vrai que M. Erb, lui, a un passé de nazi actif.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X*

Ils étaient 1.500.000 P.G. en 1945

Ils ne sont plus que 800.000 aujourd'hui

LES ANCIENS P.G. DEMANDENT LA RETRAITE PROFESSIONNELLE A 60 ANS

Trois conférences médicales internationales en 1962-65-68 ont confirmé que la captivité a atteint l'organisme des anciens P.G. de lésions à évolution lente : maladies de cœur, maladies du système digestif, maladies des nerfs aussi parce que nous sommes plus sensibles aux à-coups d'une vie trépidante.

Les anciens P.G. étaient des victimes toutes désignées dans les maladies psychiques en raison de :

- La durée de la captivité ;
- L'incertitude d'une libération toujours retardée ;
- La peur du non-retour ;
- Le souci d'un foyer lointain où les enfants grandissaient sans nous ;

— La perte de temps et d'une situation à peine ébauchée.

Qui oserait dire que cette retraite à 60 ans ne serait pas une juste compensation ?

- On nous a pris cinq ans de jeunesse,
- Qu'on nous donne cinq ans de notre vieillesse.

**RETEZEZ
LA DATE
DU 4 AVRIL
POUR
NOTRE
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

**Contre
le verdict
de Burgos**

Epris de justice et de liberté, notre Union a tenu à exprimer le sentiment de nos camarades à la suite du procès de Burgos.

Elle adresse à la presse le communiqué suivant :

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, groupant des hommes ayant combattu le fascisme au cours de la dernière guerre, proteste contre le verdict de Burgos et demande l'annulation du procès. »

Après le verdict de Leningrad

Notre protestation

Au cours du procès de Leningrad, notre Union décida de participer à toutes les actions qui auront pour objectif la suspension du procès où on s'attendait à des condamnations à mort.

Nous avons adressé une protestation à l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris dont le texte a été communiqué à la presse.

Nous publions ici le texte de notre lettre.

Le procès de Leningrad, où sont jugés des Juifs pour tentative de détournement d'avion, suscite l'inquiétude et l'angoisse des anciens combattants juifs qui ont, au cours de la dernière guerre, contribué par leur sang versé à la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

Le fait que ce procès se déroule à huis clos et que certains accusés risquent la peine de mort aggrave encore notre crainte quant au sort de ces hommes.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs joint sa voix à ceux qui, éprius de justice, réclament, en dehors de toute considération d'ordre politique, que le procès soit public afin que les inculpés bénéficient de tous leurs droits de défense.

Celle de la F.N.D.I.R.P.

AUSSITOT CONNU le verdict de Leningrad condamnant à mort deux citoyens soviétiques accusés d'avoir eu l'intention de détourner un avion, la F.N.D.I.R.P., sous la signature de son président Marcel Paul a adressé à M. N. Podgorny, président du Présidium du Soviet Suprême le télégramme suivant :

« Exprimons profonde émotion des combattants anti-nazis rescapés camps hitlériens devant conditions procès Leningrad et extrême sévérité verdict. Au nom souvenir unissant combattants lutte anti-hitlérienne et reconnaissance que nous portons au sort de ces hommes.

Parmi les nombreuses associations qui sont intervenues dans le même sens soit par télégramme soit par délégation à l'Ambassade de l'U.R.S.S., citons l'Amicale des déportés juifs de France, le M.R.A.P., la L.I.C.A. ...

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

LE PATRIOTE RESISTANT

« Exprimons profonde émotion des combattants anti-nazis rescapés camps hitlériens devant conditions procès Leningrad et extrême sévérité verdict. Au nom souvenir unissant combattants lutte anti-hitlérienne et reconnaissance que nous portons au sort de ces hommes.

Parmi les nombreuses associations qui sont intervenues dans le même sens soit par télégramme soit par délégation à l'Ambassade de l'U.R.S.S., citons l'Amicale des déportés juifs de France, le M.R.A.P., la L.I.C.A. ...

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et reconquête libertés, demandons instamment non-exécution peines capitales et révision procès. »

à population Union Soviétique dont les sacrifices ont puissamment contribué à victoire contre nazisme et recon

Le 21 février dernier Emouvante cérémonie à Ivry en hommage au groupe Manouchian-Boczow

La cérémonie annuelle en hommage aux héroïques résistants du groupe Manouchian-Boczow a revêtu cette année un caractère particulièrement émouvant.

Cette manifestation du souvenir se déroula le dimanche 21 février, à 10 h 30 du matin, au cimetière d'Ivry, en présence d'une foule nombreuse.

Devant les tombes des fusillés nos amis Zanca et Lisner

citaient les noms des 23 héros tombés sous les balles nazies.

Après que les clairons aient exécuté la sonnerie aux morts, le représentant de la municipalité d'Ivry, M. René Ouzé, au nom de l'A.N.A.C.R., et Mafini, qui présidait la cérémonie, prirent la parole.

Ils ont tour à tour évoqué

le courage des 23 et l'enseignement qu'il fallait tirer de leur sacrifice. Devant les conflits qui mettent en danger la paix dans le monde nous devons rester vigilants et unis comme le furent nos camarades pendant les heures les plus sombres de l'occupation hitlérienne.

Un ancien de Levens nous écrit

Presque tous les jours nous recevons des lettres de reconnaissance des convalescents ayant fait un séjour aux « Lauriers Roses ».

Il ne nous est pas possible de les reproduire toutes.

A titre d'exemple nous publions ci-dessous une parmi tant d'autres mais qui exprime le sentiment général.

28 janvier 1971

« Mon cher Directeur et Ami,
Me voici installé ici depuis
avant-hier et je ne veux tarder
davantage pour vous dire une
fois de plus combien je vous
suis reconnaissant pour l'accueil que vous m'avez réservé
aux « Lauriers Roses » et le sé-
jour que j'y fais. J'étais arrivé
chez vous dans un état voisin
de la détresse et j'ai trouvé,
dans votre établissement, une
ambiance sympathique et chau-
de de cordialité. Et il faut bien
reconnaître que cet entourage
bénéfique est dû surtout à vos
efforts personnels et à ceux de
Mme Sapiro. Soyez-en loués tous
deux. Je me souviendrai tou-
jours, et avec attendrissement,
du séjour réconfortant que j'ai
fait auprès de vous.

Rappelez-moi au bon souve-
nir de votre compagnie et croyez
à l'expression de mon amitié
bien vive.

M. BENS. »

JOSEPH PERRIN Secrétaire Général de la Fédération Nationale des P.G. est mort

Le 13 janvier dernier, nous apprenions la triste nouvelle, la mort du Secrétaire général de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, Joseph Perrin.

Joseph Perrin était né le 20 juillet 1906 à Lézignieux, dans la Loire. Fait prisonnier le 20 juin 1940, il connut la captivité au stalag VI B.

Dès son retour de captivité, il crée à Roanne et dans tout l'arrondissement des Centres d'entraînement pour les prisonniers de guerre et leur famille. Il était en même temps le responsable et l'animateur du mouvement de résistance : M.N.P.G.D.

Joseph Perrin était Chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre. Il avait reçu la rosette de la Résistance. Il était en outre officier des Palmes académiques.

Notre Union a adressé un télégramme de condoléances et de profonde sympathie à la famille ainsi qu'à la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre.

Vient de paraître

Henri Alexandre (Dr Boruchin), membre de notre or-

Cinquantième anniversaire de la mise au Tombeau du Soldat Inconnu

Une cérémonie marquant le cinquantième anniversaire de la mise au Tombeau du Soldat Inconnu se déroula le jeudi 28 janvier 1971, à 18 h. 30, sous l'Arc de Triomphe. A cette cérémonie présidée par M. Duvillard, participait le drapeau de notre Union.

ganisation, vient de faire paraître aux éditions La Pensée Universelle un roman sous le titre « Mise à vif ».

Le même auteur a déjà édité 3 autres livres :

Ceux qu'emporte le train, 1959.

Journaux de bord de la Santé Marin, 1964.

Enlèvement des Sabines, 1969.

Nous félicitons nos camarades qui viennent de se faire attribuer la Croix de Combattant Volontaire

Nos camarades :
GUTRAJCH Henri,
BRAWERMAN Srl,
ROZENFELD Eugène,
ROSTIN Albert,
SARABSKI Wulf,
RAFENBERG Efraim
viennent de se faire attribuer la Croix du Combattant volontaire. Nous leur présentons nos félicitations.

Une rue à Lyon au nom de Félix Brun

La ville de Lyon vient de donner le nom de Félix-Brun à une rue du 7^e arrondissement. Ancien président de l'A.R.A.C, vice-président de l'U.F.A.C., il fut un grand ami de notre organisation.

La cérémonie d'inauguration se déroula en présence de nombreux drapeaux des organisations d'anciens combattants.

M. Gisclon, maire adjoint, représentait M. Pradel empêché ; il dévoila la plaque pendant que retentissait la « Marseillaise ».

Le président actuel de l'A.R.A.C. notre ami André Tourne, retracca la vie militante d'ancien combattant de Félix Brun.

Nous présentons nos chaleureux vœux à nos camarades Jacques Kwiat et Madame à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Malory.

Nos meilleurs vœux à notre camarade Bernard ZAJFEN à l'occasion de la naissance de son petit-fils Olivier.

Nous adressons nos félicitations à notre camarade Abris WYROBNIK à l'occasion du mariage de sa fille Marie-Hélène avec M. Guy Siarri.

Bulletin Les Lauriers Roses

Un nouveau numéro de *Les Lauriers Roses*, bulletin de l'Amicale des Anciens de Levens, vient de paraître.

Il contient un compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 novembre 1970. Comme nos lecteurs le savent déjà, le nombre de présents était très grand et la salle de réunions de notre Union s'avéra trop petite pour contenir tout le monde. Cela montre l'intérêt que portent les anciens convalescents de Levens à leur Amicale.

Nos lecteurs trouveront dans le bulletin la composition du nouveau Conseil et des commissions élues à l'Assemblée Générale.

Des lettres des anciens convalescents expriment leur satisfaction du séjour dans notre maison de repos. La commission sociale rend compte de son activité. « Ne vous laissez pas abattre — dit-elle aux amicalistes. Il faut croire à vos forces intérieures. Avertissez-nous dès que vous êtes dans une situation difficile et nous viendrons vous voir le plus souvent possible. »

Suivent les nouvelles de Levens.

Un poème de Lucien Lambert décrit l'atmosphère de fraternité, régnant aux Lauriers Roses ; un coin d'humour agrémente la lecture du bulletin.

Le comité annonce pour le dimanche 21 juin, une rencontre fraternelle à l'Auberge du Grand Courrier, à Cernay-la-Ville, à laquelle il convie les adhérents de l'Amicale.

Notre campagne annuelle pour les BONS de SOUTIEN va commencer

La campagne annuelle des bons de soutien que notre Union organise au profit de nos œuvres sociales et pour la Forêt en Israël va bientôt débuter.

Nos adhérents vont recevoir au courant du mois de mars les carnets de ces bons qui donnent droit de participer à une tombola gratuite comptant de nombreux lots de valeur.

La liste de ces lots figure au dos de chaque bon de souscription.

Le tirage aura lieu le 22 juin 1971.

Nous sommes convaincus que vous participerez, comme par le passé, à la réussite de notre campagne.

Notre bal annuel a connu un grand succès

Depuis 25 ans notre bal annuel se déroulait toujours le 24 décembre au Palais d'Orsay. Mais en raison des travaux nous étions obligés de trouver une autre salle.

C'est pour le 31 décembre que l'hôtel Hilton pouvait nous accorder ses salons.

Nous n'avions pas d'autre choix et c'est avec beaucoup d'hésitation que nous nous décidâmes d'organiser notre manifestation dans ce salon.

Eh bien ! le succès a dépassé toutes les prévisions, celles des plus optimistes.

Dès minuit nous fûmes obligés de refuser du monde, les salons étant archicomblés.

Profitons de l'occasion pour remercier les membres de la Commission qui ont, par leur dévouement exemplaire, assuré le parfait déroulement de cette inoubliable soirée.

Remercions également tous nos adhérents, tous nos amis, d'avoir contribué au succès du bal, ayant accepté nos invitations même s'ils étaient empêchés d'y assister.

L'U. F. A. C. demande à discuter de la préparation du Budget

Sur décision du Bureau national, le président de l'U.F.A.C. adressait, le 29 janvier, la lettre suivante à M. le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

« Le Budget pour 1972 étant actuellement en préparation et les « masses » financières qui en sont les composantes devant être fixées d'ici peu, je vous saurai le plus grand gré d'avoir, pour un jour et à l'heure qui vous conviendra, le mieux, l'aimable obligeance d'accorder une audience à une délégation de l'U.F.A.C. que je conduirai.

« Nos camarades seraient, en effet, très désireux de s'entretenir avec vous des questions qui les préoccupent.

« J'ajoute qu'afin d'être en mesure de tenir utilement informé notre Conseil d'administration des perspectives apportées par le prochain Budget, ils seraient heureux que l'audience sollicitée pût avoir lieu avant le 27 février, date à laquelle ce Conseil doit se réunir. »

Le 11 février, le président P. Manet recevait une réponse dans laquelle le ministre exposait que :

« Traditionnellement, je consacre les derniers mois de l'année exclusivement à la préparation du budget ; aussi, avant le vote de celui-ci je ne manque pas de recevoir toutes les associations qui sollicitent une audience.

« Mais ces multiples entretiens ont accapré tout mon temps, me contraignant à laisser en suspens un grand nombre de problèmes que je me dois, maintenant, de prendre en priorité. Aussi, pour cela, je réserve chaque premier trimestre de l'année aux tâches qui m'incombent en tant que chef d'un département dont je dois promouvoir, coordonner et contrôler les diverses activités, et ceci m'oblige à repousser au mois d'avril le cours normal de mes audiences. »

Contrairement d'ailleurs à ce que vous pensez, l'enveloppe budgétaire n'est connue des ministres que beaucoup plus tard, aussi il me paraît prématuré d'engager un débat sur une question dont nous ne connaissons pas les éléments constitutifs. »

**

Le 18 février, le président P. Manet demandait à M. Jean Taittinger, secrétaire d'Etat chargé du Budget, un entretien sur « la préparation du prochain Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, au moment où sont déterminées par le gouvernement les masses budgétaires « afférentes à l'exercice 1972 ». La réponse n'est pas encore parvenue au moment où se réunit le Conseil d'administration de l'U.F.A.C.

**

Le Conseil d'administration regrette de n'avoir pu discuter avec le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la préparation de « l'enveloppe financière » du prochain budget. En effet, les audiences à la veille du vote de ce budget, si elles sont utiles, ne permettent cependant plus de discuter des options gouvernementales à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre. Par ailleurs, le Parlement, compte tenu des procédures actuelles, ne peut plus obtenir de modifications substantielles du projet de budget qui lui est soumis.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration insiste à nouveau sur la nécessité d'une véritable négociation entre les Pouvoirs publics et les associations représentatives du Monde Combattant, négociation qui devrait aboutir à tracer un cadre précis pour le règlement d'un contentieux qui concerne, rappelons-le, ceux qui consenti les plus grands sacrifices pour la patrie.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X^e - Tél.: 607-49-26

Le 4 avril dernier, à la Mairie du XI^e Arr.

Notre Assemblée Générale a connu un vif succès

(Voir compte rendu en page 3)

ISRAËL : TENDANCE A L'OPTIMISME

Bien que la mission Jarring soit au point mort, nous ne pouvons pas croire que l'on s'achemine vers la réouverture des hostilités entre Israël et ses voisins arabes.

En effet, le cessez-le-feu continue même si sa prolongation n'a pas été officiellement renouvelée.

Le calme règne sur les lignes de combats depuis plus de neuf mois et nous n'avons heureusement pas à déplorer de victimes depuis le 5 août dernier.

Pendant ce temps, des contacts diplomatiques se poursuivent, les voyages des personnalités de premier ordre se multiplient et des déclarations de toutes part incitent plutôt à l'optimisme et laissent croire qu'une voie vers la négociation est sérieusement recherchée.

Notre Tombola Annuelle

Les membres de notre Union ont reçu par la poste les cartes de la tombola annuelle dont le produit cette année est destiné au développement des œuvres sociales de l'organisation et à la plantation de centaines de nouveaux arbres dans la forêt en Israël qui porte le nom de notre organisation.

Les acquéreurs de billets de la tombola peuvent assister au tirage public qui aura lieu le 22 juin prochain à 20 h 30 dans les locaux de l'Union. Parmi de nombreux lots de valeur, se trouvent deux voyages en Israël.

Les premiers résultats de la vente de bons de souscription sont encourageants. C'est avec satisfaction que nous constatons que nos membres et amis répondent avec empressement à notre appel ; nous avons déjà reçu des sommes assez importantes par poste ou chèques bancaires.

Cela nous donne l'assurance que, comme dans les années précédentes, la campagne de cette année connaîtra la réussite.

Inutile de souligner que les A.C.J. suivent avec une attention particulière le développement de la situation au Proche-Orient et qu'ils souhaitent de tout cœur, au moment où est célébré le 23^e anniversaire du jeune Etat, qu'Israël puisse enfin vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Rendez-vous à 18 heures place de l'Etoile, devant l'entrée du souterrain.

*Notre Union adresse
ses meilleurs vœux de prospérité
et de paix à l'Etat d'Israël à
l'occasion de son 23^e anniversaire*

LE MANIFESTE DU 8 MAI

(à lire le 8 mai, au cours des cérémonies,
de préférence devant le Monument aux Morts)

Le 8 mai 1945, après cinq années d'odieuses oppressions, de massacres et de destructions, le Monde voyait s'achever un gigantesque conflit.

Les hommes et les femmes victimes de ce fléau de l'humanité qui a pour nom : la Guerre, ont droit de conserver dans nos mémoires la plus large place.

Sur les champs de bataille, dans l'ombre des maquis et dans les camps de déportation, ils ont payé de leur vie la folie de quelques mystiques ambitieux qui n'avaient pas encore compris qu'une guerre ne fait que compliquer les problèmes au lieu de les résoudre.

Le 8 mai représente pour nous un anniversaire sacré sur lequel il ne faut pas laisser tomber le voile de l'oubli.

En cette journée, nous voulons rendre un fraternel hommage à tous ceux qui sont morts pour assurer la victoire des forces épriées de liberté sur les hordes de l'oppression brutale et barbare.

Mais ces innocentes victimes ont laissé aux survivants un message impérieux qui leur impose de tout mettre en œuvre pour que l'humanité ne puisse plus connaître les horreurs d'un nouveau conflit.

L'aphatie, le découragement, l'indifférence et l'égoïsme ne doivent pas avoir leur place lorsqu'il s'agit de collaborer à toute action qui se propose de créer ou de favoriser les conditions indispensables à l'établissement sur le Monde d'une Paix juste et durable.

C'est à cette œuvre, mes chers camarades, que je vous convie. En agissant ainsi, vous resterez réellement fidèles à ceux dont vous célébrez aujourd'hui l'ultime sacrifice et vous continuerez à servir la Nation qu'en d'autres temps vous avez contribué à sauver.

Vive la Paix !

Vive la République !

Vive la France !

Paul MANET,
Président de l'U.F.A.C.

Le dimanche 6 juin

à 10 h 30

au Cimetière de Bagneux

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

en hommage aux Combattants Juifs
morts pour la France, pour la liberté
et pour l'honneur du peuple juif

Cette manifestation, placée sous le haut patronage de M. Henri Duvillard, ministre des A.C. se déroulera comme toujours devant notre monument au Cimetière de Bagneux



notre
livre-anniversaire

le combattant
volontaire juif
1939-1945

est en vente

(Voir page 6)

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C.

Le Conseil d'Administration de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) s'est réuni à Paris, le samedi 27 février, au siège de l'Union des Aveugles de Guerre sous la présidence de Paul Manet.

Nous donnons ici de larges extraits des motions adoptées par le Conseil d'Administration.

MOTION D'ACTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., réuni le 27 février 1971, constate avec regret que le budget des Anciens Combattants voté par le Parlement ne contient aucune disposition concernant la plupart des demandes essentielles réclamées par l'U.F.A.C. et par le Comité de Liaison, et ceci à deux exceptions près :

1) Les pensions des déportés politiques seront élevées au taux de celles des déportés résistants, mais par quatre annuités ;

2) Le rapport constant a été appliqué pour partie, puisque les pensions ont été augmentées de 10,31 %, mais seulement à partir d'avril puis octobre 1970.

D'autre part, les ascendants ayant perdu plusieurs enfants à la guerre et certaines veuves de très grands invalides titulaires de l'article 18, lesquelles bénéficieront de 35 points supplémentaires.

Et c'est tout.

Le Conseil d'Administration se doit de constater que la plupart des demandes essentielles n'ont reçu aucune satisfaction.

Ainsi en est-il :

— de la pension de veuve au taux normal ;

— de l'égalisation du taux de la retraite du combattant entre toutes les générations du feu ;

— de la pension des ascendants qui devrait être égale au tiers de celle de l'invalidé à 100 % ;

— de la proportionnalité des pensions de 10 à 95 % ;

— de la célébration du 8 mai comme fête nationale fériée ;

— de l'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord.

Le Conseil d'Administration se doit de proclamer que, dans la mesure où le budget qui vient d'être voté n'est pas totalement négatif, ce résultat est dû à l'action incessante de l'U.F.A.C., à la vitalité de nos groupements qui s'est manifestée le 24 octobre 1970 par un meeting de protestation réunissant les délégués des associations venus de toute la France et qui a traduit la volonté d'action et de sauvegarde de toutes les associations adhérentes à l'U.F.A.C. et au Comité de Liaison.

Il importe que dans l'union, les associations adhérentes à l'U.F.A.C. continuent leur action pour qu'enfin la voix des anciens combattants et victimes de guerre soit entendue.

Le Conseil d'Administration souhaite que les grandes masses budgétaires qui sont actuellement discutées par le Gouvernement, prévoient des satisfactions dont l'urgence s'impose et qui, pour certaines d'entre elles, pourraient être prévues en quelques étapes.

Il est en outre suggéré qu'une commission tripartite réunissant des parlementaires, des délégués du ministère des Anciens Combattants et des délégués des associations qualifiées soit constituée de toute urgence afin d'établir, d'une part, un texte clair pour l'article L.8 bis du Code des pensions et que, d'autre part, soient définies les étapes qui pourront permettre de donner satisfaction aux doléances légitimes des anciens combattants et victimes de guerre.

Le Conseil d'Administration encourage les associations et les Unions départementales à intervenir auprès des parlementaires pour attirer leur attention sur :

— les problèmes non résolus qui constituent le contentieux des anciens combattants et victimes de guerre ;

— la réunion de la Commission tripartite.

DISCUSSION DU BUDGET 1972

Le Conseil d'Administration regrette de n'avoir pu discuter avec le ministre des Anciens Combattants et victimes de Guerre de la préparation « de l'enveloppe financière » du prochain budget. En effet, les audiences à la veille du vote de ce budget, si elles sont utiles, ne permettent cependant plus de discuter des options gouvernementales à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre. Par ailleurs, le Parlement, compte tenu des procédures actuelles, ne peut plus obtenir de modifications substantielles du projet de budget qui lui est soumis.

Dans ces conditions, le Conseil d'Administration insiste à nouveau sur la nécessité d'une véritable négociation entre les pouvoirs publics et les associations représentatives du Monde Combattant, négociation qui devrait aboutir à tracer un cadre précis pour le règlement d'un contentieux qui concerne, rappelons-le, ceux qui ont consenti les plus grands sacrifices pour la Patrie.

CRIMINELS DE GUERRE

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. :

Condamne la manifestation outrageante pour la France et pour la Résistance, à laquelle se sont livrées les organisations d'anciens S.S. lors des obsèques du général Lammerding, le bourreau d'Oradour-sur-Glane et de Tulle ;

Regrettant que 25 ans après la Libération, des criminels de guerre, condamnés par contumace par des tribunaux français, n'aient jamais été inquiétés ;

Prend acte de la signature de l'accord franco-allemand qui permettra à la Justice allemande de se saisir de leur cas.

Le Conseil d'Administration considère néanmoins préférable leur extradition pour qu'ils soient jugés sur les lieux de leurs forfaits.

Il recommande la reprise par l'O.N.U. du projet de constitution d'une Cour Internationale.

CELEBRATION DU 8 MAI

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., réuni le 27 février 1971,

Réaffirmant la volonté du monde combattant de voir l'anniversaire du 8 mai 1945, date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne, célébré chaque année comme fête légale, dans les mêmes conditions que la commémoration du 11 novembre 1918.

Le 26^e Anniversaire de la Victoire de 1945

Le XXVI^e anniversaire de la capitulation allemande de 1945 sera célébré à Paris, le samedi 8 mai 1971 par les cérémonies traditionnelles qui se dérouleront à 18 h 30 à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, Place Charles-de-Gaulle.

Les bâtiments officiels seront pavés aux couleurs nationales à partir du vendredi 7 mai.

Le samedi 8 mai, de 21 h 30 à 24 heures, les principaux monuments de Paris seront illuminés et des projecteurs traceront dans le ciel un pinceau tricolore.

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a reçu la mission du Gouvernement de la République d'inviter les membres des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre à participer

Rappelant qu'en 1970, malgré la solennité du 25^e anniversaire, le Conseil des Ministres a, cependant, cru devoir répondre en ces termes à la demande instantanée de nos camarades : « Il n'a pas paru possible en raison du nombre de jours fériés au cours du mois de mai que l'anniversaire de la victoire, le 8 mai, soit cette année férié. »

Considérant qu'en 1971, le 8 mai est un samedi, cet argument ne trouve plus sa justification,

Demande que cette année les cérémonies anniversaires de la victoire se déroulent dans la matinée du samedi 8 mai avec le même éclat et dans les mêmes conditions que pour le 11 Novembre.

Nos camarades à l'honneur

Nous apprenons avec joie que nos camarades :

CHOJNACKI Pinkus,
PUKIEL Maurice,
WAUBLAT Jacques,
ABRAMOWICZ Bernard,
MANDELVIQUE Samson viennent de se faire attribuer la Croix du Combattant Volontaire.

Le camarade GERSZONOWICZ Max la médaille des Evadés.

Nous les félicitons tous chaleureusement.

LISTE DE DONS

CHIZAT	50 F
COUCKE	100 F
DUGAUQUIER	150 F
FRIEDMANN	30 F
FELENTAIN	50 F
GRUMBERG	20 F
HAUSWIRTH	50 F
JACQUES	2 500 F
LEON	100 F
LEW	200 F
OBSTLER	340 F
OGER	100 F
PECHEUR	50 F
SEMELIER	100 F
STAROSTA	50 F

Nous remercions vivement nos camarades et amis pour leur geste de solidarité.

POUR LES DROITS DES A.C. et V.G.

PETITION du COMITE NATIONAL de LIAISON

Avant la discussion du budget des A.C. pour 1972 au Parlement, le Comité de Liaison des A.C. et V.G. a lancé une pétition que les organisations d'A.C. doivent présenter aux parlementaires.

Nous donnons ci-dessous des extraits de ce texte :
Les anciens combattants et victimes de guerre sont de plus préoccupés.

Des atteintes ont été portées aux droits acquis. Par exemple, le rapport constant entre le traitement des fonctionnaires de référence et le taux des pensions de guerre n'est qu'imparfaitement appliquée, au point que les pensions de guerre auront pris, en 1974, 23 % de retard sur le traitement de ces mêmes fonctionnaires. La retraite du combattant, supprimée en 1958, n'a été que partiellement rétablie depuis.

Des droits, cependant définis par la loi, ne sont que partiellement appliqués. Par exemple, la pension d'une veuve de guerre au taux normal devrait être égale à la moitié de la pension d'un invalide à 100 %, soit 500 points ; elle n'est que de 457,5 points. La pension des descendants de « Morts pour la France » devrait être portée à 333 points ; elle n'est encore que de 200 points.

Des droits, conférés par la législation, sont refusés à des résistants et victimes de guerre, leurs demandes n'étant plus recevables en raison de délais de forclusion édictés en dépit du caractère imprescriptible du droit à réparation inscrit dans la loi.

La situation des anciens combattants et victimes de guerre dans la Nation serait plus grave encore si, par leur action concertée dans l'union de leurs associations représentatives, ils n'avaient réussi à mettre en échec toutes les tentatives visant à remettre en cause le principe même du droit à réparation, à empêcher que des atteintes plus graves soient portées aux droits acquis, et à obtenir certaines améliorations partielles.

Les anciens combattants et victimes de guerre ont le droit d'être entendus et le gouvernement de la France a le devoir de les entendre.

Certes, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre accorde des audiences aux associations, à l'occasion ; sur telle question qu'il décide de mettre à l'étude, le Ministre constitue des groupes de travail au sein desquels il convie tels groupements et telles personnalités qu'il choisit.

Mais cette méthode ne correspond pas à la nécessité d'une concertation véritable.

En conséquence, le Comité National de Liaison réitère ses demandes antérieures tendant à la création d'une Commission d'étude du règlement du contentieux.

Cette commission devrait être composée des représentants de l'Assemblée Nationale et du Sénat, des ministères compétents et des groupements représentatifs et qualifiés du mouvement combattant. Elle aurait pour objectif d'établir un plan à soumettre au Parlement en forme de projet de loi.

Les anciens combattants et victimes de guerre pourraient ainsi avoir la garantie que leurs droits soient totalement respectés et que la reconnaissance de la Nation, si souvent proclamée, cessant alors d'être soumise aux aléas des conjonctures politiques ou financières, se traduise en actes.

Dans l'immédiat, il importe que dans le budget actuellement en préparation pour 1972, un effort important soit fait pour que satisfaction soit donnée, tout au moins partiellement, sur les divers points en litige depuis plusieurs années.

Nos peines

Retenez la date du 6 juin pour être à Bagneux à la Cérémonie du Souvenir

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

EJCHENRAND Fiszell.
WELGRYN Chil.
GERSON Maurice.
ZUCKERMAN Isidore.
CENTNER Oscar.
TEBOUL Adrien.
ILIEZON Marcus.
DAUBER Leib.
KELMAN Jacques.

Que nos camarades R. KON et M. KLAJNER, dououreusement frappés par le décès de leurs épouses, trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Le 18 avril dernier, à l'occasion du premier anniversaire du décès de notre regretté collaborateur Isy Rey, sa famille et amis se sont réunis près de sa tombe pour honorer sa mémoire.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE A CONNU UN VIF SUCCES

Notre assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le dimanche 4 avril à la mairie du 11^e arrondissement, a été une fois de plus un témoignage d'attachement de nos membres à leur organisation.

Très tôt, avant l'heure annoncée, de nombreux adhérents affluaient à la salle et étaient heureux de retrouver des anciens camarades de régiment ou de captivité. Des cercles se formaient où on évoquait des épisodes vécus en commun.

Cette fraternisation des hommes de différents horizons politiques caractérisait aussi les débats de l'assemblée, qui ont fait ressortir la confiance de nos membres à leur Comité directeur dans l'application des décisions prises en commun dans nos assemblées concernant la défense de nos droits, la lutte contre l'antisémitisme, l'activité en faveur d'Israël, notre activité sociale, etc.

A la tribune, à côté des membres du bureau, ont pris place : M. Kaplan, représentant les Engagés Volontaires Juifs de 1914-1918 et le Dr Juttner, représentant notre section de Nice.

L'allocution d'ouverture de notre président Bernard Pons, le rapport d'activité de notre secrétaire général Isi Blum et la résolution finale, présentée par le président d'honneur, Joseph Fridman, ont été approuvés à l'unanimité.

Le trésorier, L. Salomon, rendit compte de la situation financière. Le membre de la commission de contrôle, P. Gerstner, s'est félicité de la bonne gestion de l'association. Le membre du bureau, Ilex Beller, a relaté les activités et succès de notre maison de repos : « Les Lauriers-Roses ».

L'assemblée a élu le nouveau Comité Directeur.

Un vin d'honneur a terminé

cette belle réunion, au cours de laquelle notre Union est apparue comme une grande famille, réunissant les Engagés Volon-

taires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945.

Nous présentons de larges extraits de l'allocution d'ouver-

ture du président B. Pons et du rapport d'activité présenté par le secrétaire général Isi Blum.

LE RAPPORT D'ISI BLUM

proper intérêt de vous inscrire dans notre mutuelle.

**

La lutte contre l'antisémitisme est malheureusement toujours d'actualité.

En France, « Ordre Nouveau » peut librement propager le néo-raciste et antisémite, de même d'ailleurs que certains journaux spécialisés.

On parle à nouveau, aujourd'hui, de la réhabilitation de Pétain, co-responsable des malheurs de la France et entre autres de la déportation de 120 000 Juifs et d'innombrables patriotes-résistants.

Le bureau de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, le général qui commanda la division « Das Reich », Lammerding, meurt dans son lit tandis que des centaines de criminels de guerre se promènent encore librement en Allemagne.

Anciens combattants contre le fascisme, nous avons protesté, comme tous les anciens résistants, contre le procès de Burgos en Espagne franquiste.

Nous avons aussi eu à protester contre le verdict de Leningrad où la peine de mort menaçait deux Juifs accusés d'avoir eu l'intention de détournir un avion.

Nous nous sommes élevés contre la propagande et les agissements antijuifs en Pologne, qui continuent hélas malgré les protestations.

**

Le travail social s'est étendu et cela se comprend. Nombreux sont nos camarades obligés, en raison de leur état de santé, de cesser toute activité professionnelle avant l'âge de la retraite. Parmi eux, beaucoup n'ont pas de ressources suffisantes pour vivre. La situation des veuves de guerre s'aggrave également. Heureusement, notre commission sociale veille : elle effectue des visites dans les hôpitaux, elle envoie des colis aux convalescents dans les maisons de repos, elle aide les camarades malades. La commission sociale, durant des années, aide d'une façon permanente les veuves de nos camarades disparus.

Dans certains cas, elle prend en charge partiellement, et parfois intégralement, les camarades les moins fortunés, qui peuvent ainsi profiter de notre maison à Levens. Il faut ici souligner, que jamais, jamais une demande d'aide n'a été refusée.

Avec un dévouement exemplaire, ses membres accomplissent leur noble tâche.

« Les Lauriers-Roses », notre belle maison de convalescence de Levens, fonctionne toujours avec le même succès. Les convalescents expriment leur reconnaissance de différentes manières : lettres de remerciements accompagnées souvent de dons importants.

Le succès croissant de l'Amicale des Anciens des « Lauriers-Roses » en est un témoignage éclatant.

La mutuelle auprès de notre Union compte déjà plus de 140 adhérents. Une équipe de camarades travaille avec un dévouement sans bornes.

Je ne saurais trop insister sur le fait que certains camarades même quand ils ne sont pas adhérents d'une société, ne s'inscrivent pas à la mutuelle et quand arrive un malheur, la famille vient frapper à notre porte et nous place dans une situation très pénible.

Je vous demande, au nom de notre comité, et dans votre

piétine, nous n'avons pas perdu l'espoir de voir la paix se conclure. C'est le vœu le plus ardent que nous formulons alors qu'Israël s'apprête à célébrer son 23^e anniversaire. Permettez-moi d'adresser, à cette occasion, au peuple et à l'Etat d'Israël, nos vœux les plus chaleureux de paix et de prospérité.

Notre aide à Israël ne s'exprime pas uniquement par des votes de résolutions ou par des déclarations de sympathie, elle se matérialise régulièrement par des dons annuels pour la forêt en Israël.

Ainsi, l'année passée, nous avons versé cinq millions d'A.F. ce qui a porté le nombre d'arbres plantés de 10 000 à 20 000.

Le produit de la tombola, que nous allons bientôt lancer, sera destiné à alimenter la caisse de nos œuvres sociales et à agrandir la forêt en Israël. Si nous obtenons le résultat de l'année passée, c'est-à-dire cinq millions, 2 millions et demi seront versés pour notre forêt en Israël.

**

Comme vous le savez tous déjà, dans quelques jours va paraître notre livre *Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945*.

Nous pensons que cet ouvrage, nouvelle réalisation de notre Union, sera digne de notre grande organisation et tout à notre honneur.

Après avoir, en dehors de notre activité quotidienne au profit des A.C. et victimes du nazisme, érigé un monument en hommage à nos morts, édité l'album *Au Service de la France* — qui obtint un succès unanime — après avoir construit une maison de repos dont la renommée n'est plus à faire, nous apportons aujourd'hui une nouvelle contribution au patrimoine du monde ancien combattant.

Vous avez toujours manifesté votre attachement à notre grande famille d'A.C. juifs. L'année qui vient de s'écouler l'a particulièrement confirmé.

En effet, depuis que le destin cruel a frappé notre inoubliable Isi Rey nous nous sommes trouvés privés d'un collaborateur inappréciable. Il était en quelque sorte notre ambassadeur auprès des centaines et des centaines de nos camarades avec qui il était en contact trois ou quatre fois par an. C'est un problème grave qui s'est posé pour nous à sa disparition. Cependant, la fidélité à notre Union s'est exprimée non seulement à travers la douleur que chacun ressentait, mais aussi par l'effort personnel que les membres de l'organisation ont consenti afin de remédier au moins partiellement, à la perte que nous avons tous subie.

Si nous pouvons venir devant vous avec un bilan positif, avec des réalisations nouvelles, nous le devons en premier lieu à l'esprit d'union qui anime toute l'action que nous menons, et ceci dans tous les domaines.

Rester unis afin de servir efficacement les intérêts des Anciens combattants Juifs et victimes du nazisme, telle a toujours été notre devise. Elle reste valable pour l'avenir.

— Page 3 —

L'ALLOCATION DE B. PONS

Avant d'aborder les problèmes qui nous préoccupent et qui figurent à l'ordre du jour, je tiens à rendre hommage à la mémoire de tous nos camarades décédés, hélas trop nombreux, depuis notre dernière assemblée.

L'année 1970 a été particulièrement fertile en réalisations : nous venons, en effet, devant vous aujourd'hui avec un bilan riche. Nous avons été actifs dans tous les domaines et appelés à prendre position sur tous les problèmes qui sont d'actualité brûlante.

La situation en Israël, qui préoccupe tous les Juifs, nous a amenés à exprimer, une fois de plus, notre solidarité avec le jeune Etat aussi bien moralement que matériellement.

Nous étions présents, en tant qu'observateur, à la conférence de Bruxelles sur le sort des Juifs en U.R.S.S.

Nous avons joint notre protestation lors du procès de Burgos où des antifranquistes étaient menacés de la peine de mort.

Nous sommes convaincus que notre activité répond aux aspirations de l'ensemble des anciens combattants et engagés volontaires juifs.

LE REGLEMENT DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 1971

Cette année nous avons fait une nouvelle expérience en ce qui concerne le recouvrement de la cotisation annuelle. Nous avons, dans une lettre expliquée à nos membres la nouvelle situation, dans laquelle nous nous trouvons depuis la disparition de notre regretté camarade Isi Rey en leur demandant de nous envoyer le montant de la cotisation pour 1971 (25 F) par poste ou par chèque bancaire.

Nous avons joint à la lettre la carte d'adhérent pour cette année, sachant que nos membres méritent toute notre confiance.

C'est avec joie et satisfaction que nous constatons la pleine réussite de notre expérience. Plus de la moitié de nos membres a répondu à notre appel en nous envoyant le montant de la cotisation. Un bon nombre d'entre eux sont venus dans nos bureaux pour effectuer le versement.

Ce geste est une manifestation de confiance et d'attachement à notre Union. Nous sommes sûrs que les autres membres suivront leur exemple.

Merci d'avance à tous.

Le succès croissant de l'Amicale des Anciens des « Lauriers-Roses » en est un témoignage éclatant.

La mutuelle auprès de notre Union compte déjà plus de 140 adhérents. Une équipe de camarades travaille avec un dévouement sans bornes.

Je ne saurais trop insister sur le fait que certains camarades même quand ils ne sont pas adhérents d'une société, ne s'inscrivent pas à la mutuelle et quand arrive un malheur, la famille vient frapper à notre porte et nous place dans une situation très pénible.

Je vous demande, au nom de notre comité, et dans votre

Inutile de souligner à quel point la situation en Israël nous préoccupe.

Voici bientôt 23 ans qu'existe l'Etat d'Israël. Depuis sa naissance, nous n'avons jamais cessé de proclamer notre solidarité au peuple d'Israël dans sa lutte pour son existence pour son bien-être et pour la paix dans cette région du monde.

L'année 1970 a été pour nous une année d'espérance ; la guerre larvée, les incidents presque quotidiens sur les lignes israélo-arabes ont fait place à un accord de cessez-le-feu intervenu le 5 août 1970. C'est avec une joie immense que nous avons accueilli, comme tous les hommes éprix de paix, cet événement important. En effet, depuis 8 mois, le calme règne dans cette région si explosive et nous n'avons pas à déplorer de nouvelles victimes.

Bien que la mission Jarring

Notre Union a demandé la libération de BEATE KLARSFELD

Béate Klarsfeld est cette jeune femme courageuse qui, il y a quelques années, à Berlin-Ouest, a giflé l'ex-chancelier Kiesinger, ancien membre du parti nazi.

Le 1^{er} avril dernier, elle s'est rendue en compagnie de Raph Feigelson, déporté résistant évadé, à Cologne, pour remettre au procureur le dossier du colonel S.S. Kurt Lischka, chef de la Gestapo à Paris qui, de 1941 à 1943, organisa la répression de la résistance et l'action antijuive. Lischka, condamné en 1950 par contumace par la justice française, vague tranquillement à ses occupations à Cologne.

Béate Klarsfeld a été arrêtée dans le bureau du procureur pour tentative d'enlèvement de Lischka et devait rester en prison jusqu'à son procès.

A la suite de nombreuses protestations qui se sont élevées à travers le monde, Béate Klarsfeld a été mise en liberté sous caution.

Mais le fait même de l'arrestation de la courageuse combattante antinazie au moment où de nombreux criminels hitlériens restent impunis en Allemagne et ailleurs, est inquiétant et demande la vigilance continue des antihitlériens.

En France, entre autres, le M.R.A.P., la L.I.C.A., la section française du Congrès juif mondial, le C.R.I.F. et de nombreuses autres organisations ont élevé leurs voix de protestations, demandant la libération de Béate Klarsfeld.

Quant à notre Union, elle a publié dans la presse le communiqué suivant :

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs joint sa voix à celles qui réclament la libération de Mme Béate Klarsfeld, arrêtée à Cologne alors qu'elle se rendait en Allemagne pour souligner entre autres, la culpabilité du Colonel S.S. Lischka, ex-chef du service antijuif de la Gestapo en France occupée.

Les criminels de guerre sont libres alors que les anti-nazis sont poursuivis.

Devant ces faits, 26 ans à peine après les massacres, les chambres à gaz et les fours crématoires, les anciens combattants, tous ceux qui ont combattu et souffert de l'hitlérisme, ont raison de dénoncer les menaces que représente une telle situation et d'exprimer leur volonté de voir libérer sans délais la militante antinazie Béate Klarsfeld.

VISITE AUX "LAURIERS ROSES"

Notre ami Henry BULAWKO a publié dans *AMIF*, revue de l'Association des Médecins Israélites en France, un article-reportage très intéressant au sujet de notre maison de repos à Levens.

Nous publions ici de larges extraits de cet article.

Une maison de convalescence évoque habituellement une sorte d'apathie faite de cette anxiété et résignation propres à des êtres moralement et physiquement affaiblis. Ce n'est pas le cas ici et pourtant les « pensionnaires » ont tous de bonnes raisons d'y venir passer quelques semaines : anciens combattants, résistants, déportés, ou simplement opérés de fraîche date — ils ont besoin de s'arracher pour un temps aux servitudes de leur vie quotidienne, de fuir les problèmes qui les assaillent, de laisser couler les heures sans autre souci que celui de ne pas succomber à la monotonie. Dès le lever, ils sont sollicités par mille et une « activités » qui correspondent au tempérament de chacun : promenades, lectures de livres et journaux, jeux de salon (échecs, dames, dominos, cartes, billard...). La télévision joue son rôle dans l'emploi du temps : on a les deux chaînes dont la seconde en couleur. Il

y a aussi des projections de films. On fait appel aux présents pour participer à la vie du groupe : celui-ci s'occupe du « bar » (boissons non alcoolisées bien sûr), celui-là de la bibliothèque (4 000 ouvrages en français, yiddish, anglais, russe, polonais, allemand), un autre des excursions (Vallauris, l'Italie proche, etc.).

Passons sur les repas (très bonne cuisine), sur les services médicaux (un médecin, le Dr Flavier, et trois infirmiers), qui méritent toutes les louanges, et venons-en à ceux qui sont véritablement l'âme de cette maison : Pauline et Nathan Sapir.

Ils sont là depuis le début. Ils ont vu naître les « Lauriers-Roses », ils les ont vus se transformer, s'agrandir, s'enraciner dans le terrain levensois ; ils ont vu se créer des formes de vie qui relèvent déjà d'une tradition » que les habitués (on y revient 3, 4, 6 fois) s'attachent à maintenir. Pauline et Nathan forment un couple jeune, sympathique, le dynamisme de l'un trouvant son contrepartie dans le caractère modérateur de l'autre. Ils pourraient diriger une colonie de vacances ou une troupe scoute. Les convalescents apprécient leur « participation » à la vie du groupe. Il n'y a pas de coupure. Sans chercher à idéaliser l'existence d'une collectivité faite d'hommes d'âges et de mentalités diverses, il faut reconnaître que le nouveau venu s'y adapte très rapidement.

A les écouter parler de leurs débuts, des difficultés qu'il leur a fallu surmonter, des problèmes qui se posent à eux et qui témoignent de la complexité de la nature humaine, on regrette de n'avoir pas un magnétophone pour tout enregistrer. Il y a là matière à bien plus qu'un reportage, il s'agit d'une véritable expérience sociale dont les enseignements sont multiples.

Il y a tous les facteurs liés à la cohabitation entre les convalescents, et ceux qui relèvent de la coexistence avec les habitants du voisinage. Certaines anecdotes semblent trop grosses pour ne pas être authentiques ; d'autres relèvent de Clochemerle.

Le fait majeur est probablement cette découverte mutuelle qui constitue la rencontre de Juifs et de non-Juifs appelés à partager le repas, les jeux, le repos. Pour certains « goys ». c'est la première confrontation un peu poussée avec des Juifs. Des questions inattendues se posent à eux. Ils découvrent des aspects surprenants de la condition humaine. Tout donne à entendre qu'il n'y a jamais eu de heurts et que les malentendus ont été vite apaisés. Bien au contraire, des barrières se sont effondrées et un esprit de fraternité a pris son envol.

Les « Lauriers-Roses » sont l'œuvre de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, qu'animent Bernard Pons et Isi Blum. Ils ont voulu offrir à leurs camarades anciens combattants, prisonniers, résistants ou déportés, un centre où des hommes qui ont subi toutes les épreuves pourraient trouver repos, détente et l'assistance médicale requise.

Ouverte au public le 20 janvier 1965, la maison compte actuellement 52 lits, dont 30 chambres individuelles, et des chambres à trois (pour respecter les normes sanitaires en vigueur lors de la construction). Les convalescents y sont envoyés par le ministère des Anciens Combattants, la Sécurité sociale, les mutuelles, etc. Des ouvriers y côtoient des journalistes, des peintres, des officiers supérieurs...

En moyenne, on y séjourne quatre semaines. Rapidement, chacun veut apporter sa contribution : la bibliothèque, la table T.V. sont l'œuvre de convalescents. Des peintres ont brossé des tableaux qui ornent les murs, des poètes ont dédié des odes aux « Lauriers-Roses ». Une Amicale des Anciens, animée par le président Blot et le secrétaire général Briffaut, compte déjà plus de 500 membres cotisants ; elle édite un bulletin ronéotypé.

Maison de repos et de convalescence pour les « pensionnaires », elle ne l'est pas pour ses animateurs. Ils vivent intensément leur rôle et s'identifient totalement à leur mission. Cette maison est la leur dans toute l'acception du terme. Avant, ils menaient leur vie propre ; à présent, ils ont le sentiment d'avoir créé quelque chose, quelque chose de nouveau, de « révolutionnaire », dans un domaine soumis jusqu'ici aux règles démobilisatrices de la routine et de la « rentabilité ».

Un petit film réalisé par le fils du regretté N. Fansten, président-fondateur de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France, donne une idée de ce que sont les « Lauriers-Roses ». Un séjour est plus concluant encore.

Dans le Livre d'Or des « Lauriers-Roses », des résidents éminents ou anonymes ont tenu à rendre hommage à l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, à celui qui conçut cette noble réalisation, Isi Blum, et à ceux qui lui ont donné une « âme ».

Citons ces lignes extraites du message du Préfet Jean Massé :

« Si j'ai pu, pendant la guerre, et grâce à mes fonctions, rendre quelques services à des Juifs connus et inconnus, me voici largement récompensé et comblé. S'il existe encore dans notre pays (et il en existe encore, hélas !), des racistes attardés, je souhaiterais qu'ils puissent venir pour quelques jours dans cette maison de la fraternité. Ils y verraient étroitement mêlés des Juifs, des chrétiens, des agnostiques, et même des Musulmans qui ne sont pas les moins étonnés d'être traités, ici, d'égal à égal. » (Suit un hommage aux SAPIR, que l'on retrouve quasiment à chaque page de ce recueil.)

Depuis le moment où l'on arrive à Nice et où l'on découvre la voiture des « Lauriers-Roses » venue vous chercher jusqu'à l'instant où l'on prend congé de compagnons avec qui se sont noués rapidement des liens d'amitié, on vit aux « Lauriers-Roses » une expérience inattendue. Dominant les préoccupations des uns et des autres, maîtrisant la tentation de s'isoler pour s'introspecter à l'infini, on y a trouvé un cercle humain, vivant, et une ambiance chaleureuse qui ont été le plus efficace des stimulants.

Henry BULAWKO.

Contre le meeting d'"Ordre Nouveau" notre lettre de protestation au Ministre de l'Intérieur

Le 9 mars dernier, l'organisation fasciste et antisémite « Ordre Nouveau » a tenu légalement un meeting au Palais des Sports. De nombreuses organisations d'A.C. et des Déportés ont protesté contre la tenue de ce meeting.

Notre Union a envoyé, le 5 mars, une lettre de protestation au ministre de l'intérieur que nous reproduisons ci-dessous :

Monsieur le Ministre,

C'est avec stupéfaction que nous avons appris que le groupement « Ordre Nouveau » organise un meeting le 9 mars prochain au Palais des Sports.

Le groupement en question mène une propagande d'excitation et de haine tendant à dresser les citoyens les uns contre les autres.

Il ne devrait pas y avoir en France de place pour des organisations à caractère raciste et antisémite.

Nous avons trop souffert durant la sinistre époque hitlérienne pour que nous restions sans réagir devant la recrudescence du fascisme et de l'antisémitisme.

Un grand meeting à Paris organisé par « Ordre Nouveau » ne peut qu'encourager ceux qui ont la nostalgie du nazisme.

C'est pourquoi notre Union, certaine de traduire le sentiment unanim de tous les anciens combattants juifs et victimes du nazisme, vous prie d'interdire ce rassemblement et de dissoudre le groupement « Ordre Nouveau ».

La célébration de l'insurrection du ghetto de Varsovie à Saint-Quentin

Le 28^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie a été marqué à Saint-Quentin par une émouvante cérémonie organisée par notre section de Saint-Quentin qui s'est déroulée dimanche matin 18 avril au cimetière du Nord, devant le monument élevé à la mémoire des victimes juives saint-quentinoises, tuées au cours de la guerre ou en déportation.

Là se trouvait rassemblée une grande partie de la communauté

Félicitations à MARC CHAGALL

A l'occasion de la remise à Marc Chagall de la haute distinction de Grand Officier de la Légion d'Honneur, notre Union a envoyé au célèbre peintre le télégramme de félicitations suivant :

Union Anciens Combattants Juifs adresse félicitations chaleureuses occasion haute distinction.

Pour Comité :
Président : B. Pons.
Secrétaire Général :
Isi Blum.

juive en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait MM. Leroux, sous-préfet ; Bricout, député questeur ; Braconnier, conseiller général, maire ; Glowiczower, président des A.C. juifs ; le commandant Errecart, représentant le colonel de La Mansebruge ; l'adjoint chef Vanove, représentant le capitaine Roumi ; Pontal, commissaire central ; Triquenaux, président départemental des anciens de la 2^e D.B. : Gouder, secrétaire de l'office départementale des A.C., etc., auxquels s'étaient joints les représentants des associations patriotiques, une délégation de la F.N.D.I.R.P., des Evadés de l'Aisne, les porte-drapeau, etc.

Après le dépôt de gerbe, le rabbin Choukroun, aumônier militaire, dit la prière des morts et retraça ensuite avec beaucoup d'émotion cette page glorieuse de l'histoire du peuple juif et de tous les peuples en général.

Puis, le sous-préfet Leroux rendit à son tour un vibrant hommage à ceux qui ont préféré la mort à l'esclavage.

Le président de la section st-quentinoise de notre Union, M. Glowiczower, remercia les personnalités et les habitants de la ville qui sont venus honorer la mémoire de glorieux combattants du Ghetto de Varsovie.

Le fait majeur est probablement cette découverte mutuelle qui constitue la rencontre de Juifs et de non-Juifs appelés à partager le repas, les jeux, le repos. Pour certains « goys ». c'est la première confrontation un peu poussée avec des Juifs. Des questions inattendues se posent à eux. Ils découvrent des aspects surprenants de la condition humaine. Tout donne à entendre qu'il n'y a jamais eu de heurts et que les malentendus ont été vite apaisés. Bien au contraire, des barrières se sont effondrées et un esprit de fraternité a pris son envol.

Les « Lauriers-Roses » sont l'œuvre de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, qu'animent Bernard Pons et Isi Blum. Ils ont voulu offrir à leurs camarades anciens combattants, prisonniers, résistants ou déportés, un centre où des hommes qui ont subi toutes les épreuves pourraient trouver repos, détente et l'assistance médicale requise.

Ouverte au public le 20 janvier 1965, la maison compte actuellement 52 lits, dont 30 chambres individuelles, et des chambres à trois (pour respecter les normes sanitaires en vigueur lors de la construction). Les convalescents y sont envoyés par le ministère des Anciens Combattants, la Sécurité sociale, les mutuelles, etc. Des ouvriers y côtoient des journalistes, des peintres, des officiers supérieurs...

ASSURANCE VIEILLESSE

Rachat de cotisations

En application de la loi du 13-7-62 (J.O. du 14), la faculté d'opérer des versements de rachat des cotisations d'assurance vieillesse est à nouveau accordée à certaines catégories de salariés (décret n° 70-1198 et arrêté du 17-12-70, « J.O. » du 20).

Les demandes de rachat sont recevables jusqu'au 31-3-72.

Elles concernent notamment :

— les salariés pour les périodes comprises entre le 1-7-30 et la date à laquelle l'affiliation de leur catégorie professionnelle a été rendue obligatoire (adresses, V.R.P., etc.) ;

— les assurés sociaux de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion pour les périodes antérieures au 1-4-48 ;

— les personnes ayant travaillé dans le commerce et l'industrie en Algérie ou au Sahara, pour les périodes antérieures à leur affiliation obligeante.

gatoire à un régime d'assurance vieillesse.

Les veuves et les veufs peuvent être admis à opérer des versements de rachat.

Les demandes de rachat doivent être présentées à la Caisse régionale d'assurance maladie dans la circonscription de laquelle se trouve le dernier lieu de travail des intéressés.

Pour les personnes dont le dernier lieu de travail se trouvait soit dans la région parisienne soit dans les départements d'Algérie et du Sahara, la demande doit être présentée à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, 110, rue de Flandre, Paris (19^e).

Lorsque les intéressés sont déjà titulaires d'un avantage au titre de la vieillesse, leur demande doit être présentée à la caisse qui a liquidé ledit avantage.

LES AVANTAGES ACCESSOIRES

rattachés aux différentes catégories de pensions

Nous présentons ci-dessous, très succinctement, sans entrer dans les détails, les avantages accessoires rattachés aux différentes catégories de pensions.

Ces renseignements intéresseront sûrement nombreux de nos lecteurs.

PENSIONNE A 55 %

Mêmes droits que ci-dessus.

PENSIONNE A 60 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

En cas de licenciement, la durée du préavis telle qu'elle est fixée par la législation du travail, est doublée pour les pensionnés de guerre atteints d'une invalidité égale ou supérieure à 60% (loi du 27-12-60) ;

En cas de décès du pensionné (guerre ou hors guerre) et quelle que soit la cause de celui-ci, la veuve obtiendra une pension de veuve au taux de réversion (indice 305 points).

PENSIONNE A 65 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Si l'infirmité pensionnée à titre définitif est une blessure de guerre, le pensionné peut postuler à la Médaille Militaire.

PENSIONNE A 70 % ET 75 %

Mêmes droits que ci-dessus.

PENSIONNE A 80 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Droit à la vignette auto gratuite à condition que la carte invalidité de réduction S.N.C.F. à 75% porte la mention « Station debout pénible » ;

Exonération de la taxe sur les chiens de garde, de chasse ou d'agrément.

En cas de décès du pensionné (victime civile de la guerre), la veuve obtiendra une pension de veuve au taux de réversion (indice 305 points) quelle que soit la cause du décès sous certaines conditions toutefois d'antériorité du mariage.

PENSIONNE A 85 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Droit à la plaque G.I.G. pour son véhicule automobile (sous certaines conditions) ;

Exonération de la taxe piscicole ;

Droit à la carte de réduction S.N.C.F. à double barre rouge (75% de réduction pour le pensionné lui-même, ainsi que pour son accompagnateur) ;

Possibilité s'il ne l'est pas déjà au titre de son activité salariée de devenir assuré social au titre de sa pension (cela intéresse les commerçants, artisans et professions libérales) ;

Attribution de l'allocation « grand invalide » dans le décompte de sa pension ;

Attribution, sous certaines conditions, de l'allocation « grand mutilé » dans le décompte de sa pension ;

Possibilité de percevoir les allocations familiales au titre de sa pension ;

En cas de décès du pensionné (guerre, hors guerre ou victime civile de la guerre), la veuve obtiendra une pension de veuve au taux normal (indice 475,5 points) quelle que soit la cause du décès.

PENSIONNE A 90 % ET 95 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Droit à la carte blanche de pensionné à 100% (accès gratuit aux stades, salles de spectacles, etc.) ;

Exonération de la taxe radio ;

Exonération de la taxe télévision. (Sous certaines conditions.)

Si l'infirmité pensionnée est une blessure de guerre et si l'intéressé a déjà la Médaille Militaire, il a la possibilité d'obtenir la Légion d'Honneur.

PENSIONNE A 100 %

+ ART. 18 (tierce personne)

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Droit à la carte de réduction S.N.C.F. à double barre bleue (75% de réduction pour le pensionné, gratuité pour l'accompagnateur).

PENSIONNE A 100 %

+ 10 DEGRES + ART. 18

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Réduction de 50% des redevances téléphoniques (abonnement et prix des 40 premières communications urbaines chaque mois).

A noter que cette réduction est accordée aux aveugles de la résistance et aux aveugles pensionnés au taux de 100% + art. 18.

Jacques TRIBOT, (Le Réveil des Combattants.)

Pour la retraite à 60 ans

Samedi 17 avril, à 15 heures, plusieurs milliers d'anciens combattants prisonniers de guerre de la région parisienne se sont rassemblés sur l'esplanade des Invalides.

Sous la présidence de Pierre Bugeaud, président de l'Association des ACPG de la Seine, ils ont entendu plusieurs orateurs. Les uns et les autres, avec des faits, des chiffres, ont justifié le bien-fondé et la nécessité de la revendication à l'origine de cette manifestation : la retraite à 60 ans.

Un million deux cent mille ACPG sont revenus des stalags allemands il y a vingt-six ans. 500 000 sont morts depuis. Exception faite des rescapés de l'univers concentrationnaire, les survivants des camps de prisonniers meurent à âge égal (entre 50 et 65 ans) deux fois et demie plus nombreux que le reste de la population civile. Aussi, le manifeste adopté par les PG rassemblés sur l'espla-

nade s'adresse-t-il en ces termes au gouvernement :

« Depuis le 1^{er} juillet 1970, la retraite anticipée à 60 ans est accordée aux anciens combattants prisonniers de guerre du Royaume de Belgique.

« Qu'attend encore, désormais, le gouvernement de la République française pour nous permettre, à nous, ACPG français, de bénéficier également de cette mesure de justice ?

« Qu'attend, désormais, M. le ministre des Anciens Combattants, depuis longtemps exactement informé de tous ces problèmes, pour prendre, avec ses collègues compétents, l'initiative législative attendue de leur ministre de tutelle, et, depuis très longtemps déjà, par les rescapés de la captivité ? »

Le Manifeste, qui remercie les parlementaires et élus appuyant cette revendication les invite à exiger la discussion d'urgence de cette question.

En plus, droit à une carte de réduction sur les chemins de fer (50%).

PENSIONNE A 30 %, 35 %

Mêmes droits que ci-dessus.

PENSIONNE A 40 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Si célibataire, divorcé, veuf, le pensionné à 40% ou plus a droit à une part et demie en matière d'impôt sur le revenu.

PENSIONNE A 45 %

Mêmes droits que ci-dessus.

PENSIONNE A 50 %

Mêmes droits que ci-dessus avec en plus :

Droit à une carte de réduction S.N.C.F. de 75%.

Réductions des droits à verser en matière de dons, legs, successions ;

Droit à la retraite du combattant à l'indice 33 (340 F 24 par an) à l'âge de 65 ans, ou 60 ans, sous certaines conditions, si le pensionné est ancien combattant 39-45 ou T.O.E.

La Journée Nationale de la Déportation a été célébrée par les Anciens Combattants

De nombreuses manifestations commémoratives ont marqué la « Journée Nationale de la Déportation » célébrée le dimanche 25 avril dernier.

Jeudi 22 avril à 18 h 30, une cérémonie rituelle a eu lieu à la Synagogue rue de la Victoire.

Vendredi 23 avril à 14 heures, des prières spéciales ont été dites à la Mosquée de Paris, place du Puits de l'Ermite.

Samedi 24 avril à 17 h 20 en l'Eglise Saint-Roch, réception du Flambeau du Relais Sacré, cérémonie de recueillement en la Chapelle des Déportés. De 18 h 30 à 20 heures, le flambeau a été escorté de l'Eglise Saint-Roch à la Crypte du Déporté Inconnu par l'Association Nationale des Familles de Résistants et d'Otages morts pour la France.

Dimanche 25 avril, une cérémonie a eu lieu au Mémorial du Martyr Juif Inconnu, rue Geoffroy-L'Asnier.

A 11 h 30, une foule nombreuse est venue entendre à Notre-Dame-de-Paris une messe solennelle à la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus des camps de la mort. M. Duvillard, ministre des A.C. a passé en revue les drapeaux des associations.

A 16 h 30, une cérémonie commémorative s'est déroulée au Mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien. Son-

nerie Aux Morts, chant des Partisans, dépôt des gerbes par les Associations. Les Associations se sont rendues en pèlerinage sur le terre-plein de la Butte des Fusillés.

A 18 h 20, précédé d'une musique militaire, le cortège formé par rangs de dix des A.C. et V.G. remonta l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe où se déroula la cérémonie de la flamme.

De nombreux camarades de notre Union, avec le drapeau de l'organisation ont pris part à ces manifestations.

Le dimanche 16 mai,
Nous serons au pèlerinage de
Pithiviers et Beaune-la-Rolande

Le 18 avril à la commémoration du 28^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, à la grande salle de la Mutualité, organisée par la société des originaire de Varsovie et ses environs.

Le 22 avril à la cérémonie à l'occasion de la « Journée Nationale de la Déportation », à la synagogue, rue de La Victoire, notre porte-drapeau, Kristal, a représenté l'Union.

Le 24 avril au Mémorial du Mar-

ty Juif Inconnu, à la cérémonie commémorative, à l'occasion de la « Journée nationale de la Déportation » et du 28^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

Le 24 avril à l'ouverture du 28^e Congrès National de la L.I.C.A., qui a eu lieu à l'U.N.E.S.C.O., c'est

M. Kremski, membre du bureau,

qui a représenté l'Union.

Le 2 mai, à la Salle Pleyel, à la célébration du 23^e anniversaire de l'Etat d'Israël.

Nos Vœux

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade Charles Golgevit et Madame à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Yann Golgevit.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X

— Page 5 —

le combattant volontaire juif 1939-45

Le livre « Le Combattant Volontaire Juif 1939-1940 », que nous avons édité à l'occasion du 25^e anniversaire de notre Union est désormais en vente.

Il contient 352 pages grand format, dont 240 en français et 112 en yiddish. Richement illustré (environ 300 photos, dont un certain nombre inédites), sa composition est moderne et la présentation luxueuse.

« Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 » contient un abondant ma-

tériel concernant la participation des Juifs d'origine étrangère en France à la Deuxième Guerre mondiale sous toutes ses formes (fronts, résistance intérieure, dans les stalags et camps de concentration).

Une centaine, environ, de souvenirs et de témoignages authentiques de combattants ainsi que des extraits de livres parus à ce sujet constituent le témoignage de notre apport à la

victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne.

Tous les aspects de l'activité de notre Union, au cours du quart de siècle écoulé, sont présentés dans une série de notes et d'articles illustrés.

Nous sommes donc sûrs que nos membres se feront un devoir d'acquérir le livre et aussi de participer à sa vente.

Nous présentons l'avant-propos et le sommaire du livre.

avant - propos

Dans le cadre de la préparation des célébrations du 25^e anniversaire de l'Union des Engagés volontaires et Anciens Combattants juifs, la direction avait tout d'abord prévu de faire paraître un numéro spécial de « Notre Volonté » qui devait retracer l'activité de l'Union durant le quart de siècle écoulé.

Ce projet, limité pratiquement à l'historique de notre activité, fut finalement abandonné. Le Comité a en effet estimé qu'il y avait lieu de réserver une place importante aux témoignages et souvenirs de guerre propres à mettre en relief la participation massive des Juifs d'origine étrangère aux combats de la Seconde Guerre mondiale et leur contribution à la victoire des Alliés sur l'Allemagne hitlérienne.

C'est donc un livre que nous présentons au lecteur.

Alors que certaines œuvres, concernant cette sinistre époque, tendent à faire croire que les Juifs se seraient laissé conduire à la mort sans résistance, notre ouvrage fait ressortir dans des récits pour la plupart inédits les courageux combats que menèrent ces hommes et ces femmes, avec ou sans uniformes, aux côtés de leurs frères français.

Il aurait été inconcevable que dans un ouvrage édité par des anciens combattants juifs il ne fût pas question des horribles crimes nazis, de l'extermination de dizaines de millions d'êtres humains — dont six millions de Juifs —, comme il est tout naturel que ce livre parle du grand événement historique que fut la création de l'Etat d'Israël et de la solidarité que les anciens combattants juifs manifestèrent à son égard.

Des dizaines d'anciens prisonniers de guerre, d'internés dans les camps de concentration, d'anciens résistants ayant combattu dans les rangs des F.F.I., de rescapés d'Auschwitz et de ses fours crématoires racontent, chacun, un épisode vécu.

Ces récits qui retracent, dans la plupart des cas, un acte souvent héroïque, les témoignages des chefs militaires qui commandaient les unités à forte proportion de volontaires juifs immigrés, les pages que des écrivains ont bien voulu nous offrir pour cet ouvrage, tout cela constitue en quelque sorte une anthologie originale.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent des textes et des illustrations concernant notre activité durant les vingt-cinq années de l'existence de notre Union telles que la

défense des droits des anciens combattants, le souci permanent de perpétuer le souvenir de nos morts, la lutte pour la paix, contre le racisme et l'antisémitisme, et pour une paix juste et durable entre Israël et ses voisins arabes, ainsi que notre travail social.

Le tiers de cet ouvrage est rédigé en yiddish ; pour beaucoup de nos camarades, en effet, le yiddish était la langue maternelle comme il l'était pour la plupart des six millions de Juifs exterminés par les nazis.

Nous sommes certains que dans les pages du « Combattant volontaire juif 1939-1945 » chaque lecteur de notre génération se retrouvera, tandis que les jeunes apprendront ce que fut la dernière guerre et son cortège de souffrances incommensurables.

le sommaire

I. LES VOLONTAIRES

Les Volontaires
Témoignages des chefs militaires

II. SOUVENIRS DE GUERRE

1. Engagements, camps d'instruction et front 1939-1940

Dr S. Danowski, Quelques souvenirs d'un toubib.
Maurice Sisterman, A Barcarès il y a 30 ans.
Henri Koprince, Nous voulons combattre dans l'armée française.
Samuel Tygier, Notre baptême du feu.
Samuel Maier, Au front.
Ilex Beller, Deux parmi d'autres.

2. La résistance

Dans les stalags

Samuel Blum, En creusant ma tombe.
Isi Blum-Cleitman, Les Juifs dans le F.P. du III B.
Maurice Grinberg, La corvée de neige.
Paul Bron, Collaboration fraternelle avec les prisonniers de guerre américains.
Elie Pinski, Voilà l'homme !
Michel Monikowski, Chaîne d'information.
Roger Berg, Une cohabitation amicale.
M. Alban, Souvenirs de Hohenfels.
Lazare Zimet, Mes évasions.
Henri Weller, Quelques souvenirs de résistance.
J. Kenig-Gromb, Notre réponse au ministre vichyste.
Quelques témoignages concernant la discrimination raciale dans les stalags.

Dans les camps de concentration

Szaja Appel, Notre action au camp de Pithiviers.
Claude Lévy et Paul Tillard, La grande rafle du Vel d'Hiv.
Maurice Vanino-Vanikoff, Le régime des camps en Afrique du Nord.
Léon Poliakoff, La révolte du Sonderkommando.
Henri Alexandre, En route vers l'inconnu connu.
Henri Bulawko, Une armée de combattants anonymes.

Dans les rangs des F.F.I.

Gaston Laroche, Partisans juifs.
Albert Ouzoulias, Henri Gautherot et Samuel Tyszelman.

Abraham Lissner, Trois opérations.

David Knouth, Le maquis des éclaireurs israélites de France (Témoignage de Charles Hartanu).

Bernard Pons, La reddition de la division Elster.

David Diamant, « Liberté » à Genoble en action.

Les groupes juifs dans le maquis de la Haute-Loire.

Le capitaine Gregor.

Jacques Lazarus, Le service de passage en Suisse.

Claude Lévy, Les derniers instants de Marcel Langer.

Anny Latour, La chasse aux agents de la Gestapo.

Dr Léon Chertok, Médecin chez les « terroristes ».

Joseph Cyferstein, De Beaune-la-Rolande à la Résistance Fer.

Lucien Steinberg, Les Juifs dans l'insurrection d'Algér.

Le colonel Gilles.

Hélène Lilenstein, Une veuve de guerre se souvient.

3. Après la Libération

Charles Goldfeil, Le retour de la dalle de Compiègne.

Le père et ses trois fils.

III. 25 ANNEES D'ACTIVITE

La défense de nos droits.

Nos morts ne sont pas oubliés.

Pour la paix.

Solidarité avec Israël.

Pierre Paraf, Les dangers actuels de l'antisémitisme.

Contre l'antisémitisme.

Activité sociale.

« Les Lauriers-Roses » à Levens (Alpes-Maritimes).

Nathan Sapir, La thérapeutique par les loisirs.

L'Amicale des anciens des « Lauriers-Roses ».

« Au Service de la France ».

L'U.G.E.V.R.E.

La Fédération des Associations d'A.C.

juifs des deux guerres.

« Notre Volonté ».

Le Comité directeur

Le prix Maurice Vanikoff.

Les organisations d'Anciens Combattants juifs en province.

Lyon.

Nancy.

Saint-Quentin.

Nice-Côte d'Azur.

Metz.

IV. CELEBRATION DU 25^e ANNIVERSAIRE

Appel aux Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs.

Messages de félicitations.

Le banquet.

TRADUCTION DU SOMMAIRE DE LA PARTIE YIDISH

Appel aux engagés volontaires et anciens combattants juifs

Souvenirs de guerre

Maurice Sosewicz, Le 22^e R.M.V.E. au front

Léon Haimowicz, Sur une colline à Missy-aux-Bois.

Charles Ser, Barcarès - Beyrouth - Roanne Turin.

Aron Garbarz, Drôle de guerre.

Puces, puces (chant satirique yiddish créé et chanté par les volontaires juifs à Barcarès).

Israël Perstunski, Les Juifs au Stalag XI A

Léon Salomon, La vie à Baumholder.

Léon Gutenstenne, Une grève des P.G. juifs.

Jacques Korenberg, Mon camarade Freibrun.

Chaim Sadowski, Ma rencontre au Stalag avec des déportés juifs.

Israël Koplewicz, La résistance à Hohenfels.

Albert Bimblich, A Montargis au Front-Stalag 51 I.

Jacob Butman, Une représentation théâtrale au camp.

Charlotte Wajsbort, Dans l'attente.

Aux veuves, épouses et mères des P.G. (Extrait d'un tract illégal, 1942)

Boris Kaufman, Notre libération.

Léon Gordon, La résistance à Pithiviers.

Mendel Lewinbaum, Ma contribution à la libération des engagés volontaires du camp de Pithiviers.

J. Korman, Les dernières briques.

Henri Gutrach, En captivité et dans la Résistance.

Jacques Ravine, La « Carmagnole » attaque

Felix Herszkowicz, Mes pérégrinations sous l'occupation.

Henri Sztabowicz, Dans la Résistance.

Israël Belchatowski, Dans les combats de la libération de Paris.

Wolf Rozensztain, Deux rencontres.

Domaine littéraire

Benjamin Schlevine, La première attaque.

Lili Berger, Kadish.

I. Finer, A l'hôpital.

— Messages de sympathie des organisations de combattants antinazis en Israël.

— « Au Service de la France »

Photocopies des lettres de félicitations de l'écrivain E. Kaganowski et du peintre Mané Katz.

— Notre Mutualie.

Samuel Blum, « Aux Lauriers-Roses ».

LE LIVRE-ANNIVERSAIRE

est en vente

(50 F l'exemplaire)

au bureau de notre Union

ד. דערפאל גראַכע "מיטיעל"-פארזאָמלונָג

די פרײַנט קאָרענְגעָרג, רָאַטְעֲדָאָם,
פָּאָגָעַל, אַרטְעַנְשְׁטִין, שׂוֹלְמָאָן, זַיִל-
בְּעֶרֶשְׁטִין אַנְדְּרָע, אַפְּאַטְשִׁינְסְּקִי, זַש.
קוֹוִיאַט, שָׂאָפְּשָׁעוּוִיטִישׁ, אָוּן דֵי פְּרוּיעַן:
בעקער, ווֹיזְצָמָן, קוֹוִיאַט.
עַס ווּעַרְט אַוְיְסְגָּוּוַיְילָט דָעַר נַיִּי-
עַרְט קָאַמְּתִיעַט, וּזְאָס בָּאַשְׁטִיטִיט פָּוּן:
פָּעָרְסְּטוֹנוֹסְקִי, סָאָסָעְוּוִיטִישׁ, פָּעַלְדָּמָאָן,
אַרטְעַנְשְׁטִין, גּוֹטְעַנְשְׁטִין, שׂוֹלְמָאָן,
סְקִילָאָק אָוּן דֵי פְּרוּיעַן: שׂוֹלְמָאָן,
אַרטְעַנְשְׁטִין, גּוֹטְעַנְשְׁטִין, סָאָר, קוֹוִיאַט-
אַט.

אַיִן דָעַר קָאנְטְּרָאָל-קָאַמְּיסִיעַ גַע-
פִּינְעָן מִיר דֵי פְּרוּינְט גַּלְעָמָנָאָס,
בְּלָעֵנְר, זַש. קוֹוִיאַט.

אַיִן זַיִן שְׁלוֹס-וּוֹאָרֶט מַאֲכָת דָעַר
פְּרָאוּזְעָנְטִיט פָּעָרְסְּטוֹנוֹסְקִי אַ רְוַף צַו
אַלְעַ מִיטְגְּלִידָעַר, זַיִן זַאֲלַן זַיִן רְזַעְעַר-
זַוְוִוְין דֵי דָאַטְעַ פָּוּן 4-טַוְן אַפְּרִילִיל, כְּדַי
צַוְּ קְוּמָעַן צַאֲלִילִיךְ אוּפְּךְ דָעַר אַלְגָעַ-
מִינְיָנְעַר פָּאַרְזָאַמְּלָוְגִּינְט פָּוּן קָאַמְּבָאַ-

טראדיציונעלע
אנדרענס-
צערעמאנייע
לכבוד
די גשפאלענע
ידישע קענמבער
בזון דער 2-טער
וועלט-אלחאה
וועט פאורךאגען
זונטיק דעם
6.טז. יוני 1971
10 פראָ
ב'ים מאנומען
אויד באנייע

דרי אנדעניך - מאניטיעטערז אונטערן פאטראנائز פון האמאכטאנט-מייניסטער זונעט פטרקומען איז דער אנוועז הייט פון פרײַמִינְטָע פער-זונעלעבקיטוּת. אויטאַקָּרְן וועלז אַפְּטָאַזְן פון פֶּלְאַם דַּעַת לאַ רַעַ-טּוֹבְּלִיק (בײַם האטעל מַאַדְעָרָן) 9,30 פר.יו.

**ЛИיטיגלייד אפツאל
פואר 1971**

אונדזער פֿאָרְבָּאנְד האט היינטיקס
יאָר געמאָכט אַ פֿרוֹוו אַין שִׁיכּוֹת
מייטן אַיְנְקָאָסִירְן פֿוֹנוּם מִתְגָּלִיד־אָפּּּ-
צָאָל, אָוֹן זִיךְ גַּעוֹזָנְדוֹן דִּירְעַקְטַּץ צָו דֵי
מִתְגָּלִידְעַר אַוְיפְּקָלְעַרְנְדִיק זַיִד סִידִ-
טוֹאָצְיַע אָוֹן בעטַנְדיַיק אַלְיאַזְן אַרְיַינְ-
צּוֹשִׁיקְן דֵי באָטְרַעְפְּדָעַ סֻמְעַ פֿוֹן 25
סְפָר. (פֿאָרְן יָאָר 1971).

מיר האבן צו זיין אַרְוִיגָעֵשֶיקט דִי
מייטיגליד-קָאָרטָעָה, וויסדיק פּוֹן פָּאָרְוִיס,
אוֹ מַעֲן קָאָן צו אָנוֹדוֹזָעָרָה תְּבָרִים האָבָן
דעָם צוֹטוֹרְיוֹ: דָּעָר עַקְסְפּוּרְמְעָנָט,
דאָרְפָּוּן מִיר אָונְטָעַרְשָׁטְרִיכָּן מִיטָּ
פְּרִידִי, אַיז גָּלוֹגָנָעָן אָנוֹ אַיבָּעָר אַ
הַלְּפָטָט פּוֹן דִּי מִיטְגָּלְדָּעָר האָבָן גָּלִיךְ
אַרְיִינְגָּעֵשֶיקט דִי בָּאַטְרָעַפְּנִיקָּע סְוּמָע
דוֹרָךְ פָּאָסְטָ, אַדְעָר אַ בָּאַנְקְ-טְשָׁעָק. אַ
סְּךְ זִיְינָעָן אַלְיָין אַרְיוֹפְּגָעָקוּמָעָן אַיִן
בַּיּוֹגָא בַּגְּזָלָן.

דָּעָר דָּזְוִיקָּר זְשָׁעָט אַיִן אָנוֹ אַוְיסָ-
דוֹרָךְ פּוֹן צוֹטוֹרְיוֹ אָנוֹ צְוָגְעַבְּנָדְקִיכְיָת
אוֹ אָנוֹדוֹזָעָר פָּאָרְבָּאָנד. מִיר זִיְינָעָן זַיִ-
כָּעָר, אַז אוֹיךְ דִי אָנוֹדָעָע, וּוּלְכָעָ
הָאָבָן נַאֲדָנִישָׂט גַּעֲנַטְפּוּרָט, וּוּלְכָעָ
עַס פּוֹן אַיִן דִי גַּעֲנַטְפּוּרָט טָעָג.
מִיר דָּקָנָעָן אַלְעָמָעָן פּוֹן פָּאָרְוִיס.

קרָאָפְּט אִין אַרוֹסָא אַ הַיְלָל, פְּרִימִיטִוָּה-
בָּאַזְוָאנְטָעָה יִדְיְשָׁעָ קַעְמָפְּעָר, אָוִיסָ-
גַּעַמְאָטָעָרְטָעָ אִין מַשָּׁן פּוֹן לְאַגְּנָעָ
חַדְשִׁים בֵּין דִי לְעַצְעַ גַּרְעַנְגָּעָן פּוֹן
פִּיזְיָשָׁן אָנוֹ פְּסִיכִישָׁן אַוְיסְדוּיָעָר, זַוְּרָ
הַוּגָּגָעָר, פָּאַרְפָּאַלְגָּוָנָגָעָן אָנוֹ טַוִּיטָ-
שָׁרָעָק.

אַגְּנָצָעָר שְׁטָאָב מִיטָּ נַאֲצִי-גַּעַלְעָדָן-
טָע — סָאַצְיָאלָגָן אָנוֹ עַקְנָאַמִּיטָּן,
אַוְטְרָאַפְּאַלְגָּן אָנוֹ רַאַסְ-פָּאַרְשָׁעָר,
סְפָּעַצְיָאלִיסָּטָן פּוֹן עַקְסְפּוּרְמְעָנָטָלָעָר
גַּעַנְעָטִיק, פְּסִיכָּאַלְגָּן אָנוֹ בִּיאָלָגָן,
הָאָבָן לְאַגְּנָעָ מַאֲגָאָטָן גַּעַרְבָּעָט אִיָּ-
בָּעָר דָּעָם מַעְטָאָד פּוֹן אַפְּטָוִיטָן בֵּין דִי
פָּאַרְשָׁפְּאַרְטָעָ אִין וּוּאַרְשָׁעוּר גַּעַטָּא.
דָּעָם וּוּילָן פּוֹן לְעַבְנָן אָנוֹ וּוּדְעַרְשָׁטָאָנָד.

אונטער ווילַן

די רעוזאלוציע אפגעשטיטימט אויף דער אלגעמיינער פארזאלמלונג

אונדזער יעדליך אלגעמיינע פארזאלונג, וואס איז האיר פארגעkomען אין די זאלן פון דער מערי פון 11-טן אראנדיסמאן, דעם 4-טן אפריל, איז געווען א שטאַרְק גע-לונגגען און אינטערעסאנט. זי האט געראָכט צום אויסטרוק דיב צעגבונדנקייט פון אונד-זער מיטגילדער צום פארבאָנד, ווי אויך זיעיר צוּטוּרי צום צענטראָל-קאמיטעט, וועלכער האט מיט אחריות רעלאייזרט דיב אַנגענוּמַען באַשְׁלוֹן פון דער פאַרְקִיעָר פארזאלונג און מיט זין טאג-טעגלעכער אַקטיוויטעט געהויבן דעם אַנוּזַען פון אונדזער אַרגָּנִיזָצִיע אַין דער יידישער געועלשבָּטָלעכִיט און אַין דער קאמבָּטָאנְטָ-משפהָה אַין פראנְקִירִיך. אויף זיט 3 (פרענקיזוישער טיל), ווועט דער לֵיעָנָעָר געפֿינָעָן אַ גענוּיעָם באַרְיכֶּט וועגן פָּרְלוֹף פון דער פארזאלונג.

מיר ברענגן דאַ דַי רְזֻזָּלְצִיע, וואס איז אַיִינְשְׁטִימִיך אַנגענוּמַען געווארן דורך די אַגְּרוּזְוֹנְדָּע מיטגילדער אויף דער יעדליך אלגעמיינע פארזאלונג.

כבר פארם ער זאל נישט דערשיינען, דרייקט אויס די
פארזאָמלונג איד אַגערקענונג דער פֿאָרוֹאָלטונג פֿאָר
אייר כְּסֶדֶרְדִּיקָע וּצְבָּאָמָּקִיט, פֿאָר האָבָן שְׁטוּנָדיַק באָ
צִיְּתָנוֹן רְעַנְגִּירֶט דּוֹרֶךְ גַּהֲעַרְיקָע אָפָּעָלֶן, פֿראָטָעָסֶן
אָדָעָר אִיטְּנוּוּעָנֶן אָזֶן פֿאָר דּעָר אַנוּזָּהָיִיט פּוֹן
אוֹנְדוֹזָעָר אַפְּאָרְטְּרָעָטָעָר אָמוּעָטוֹם, וּוּ עַס האָט זִיךְרָן
גַּעַהְאנְדָלֶט וּוְעַגְן פֿאָרְטִּידִיקָנוֹג פּוֹן יִדְישָׁע אַינְטָעָר.
דרעָסֶן קָעָגֶן דִּיסְקְּרִימְבָּאָצְיעַ.

יום 23-טן יארטאג פון מדינת-ישראל שיקט איר
צ'ו די פאראומלונג אירע הארציקסטע ווונטשן פון
שלום און ווילשאנד. זי דרייקט אויס די סאלידא-
רלייטע-געפלין פון די געוועזונע יידישע פראנט-
קענפער פון פראנקריך מיט דער יידישער מדינה,
וועלכע שטיט אין קאמפּ פאר עקוויטען און זיכער-
קี้יט, און ויערד הייסן באגער עס זאל וואס שנעלער
איינגעשטעלט וווען א גערעכטער, דוויירהאפטער
שלום מיט די אראבישע שכנים.

ז' דרייקט אויס איר אונערקענונג דער פארוואל-
טונג פארון דערגריכן ארישציגעבן דאס יובל-בור
פונקט צו דער אלגעמיינער פאריזאמלונג און פאר-
פליכטע זיך אלץ צו טאן בעדי צו פאריזיכערן זיין
בעסטע פארשפריטונג.

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאומלונג פון יידישן
קאמבאטאָנט-פארבעאנד פונעם 4-טן אפריל 1971 אין
די זאלן פון דער מערי פון 11-טן אַראָנדִיסְמַן, האָט
נאָכוֹן אַוְיסְהָעָרְן די באָרכִיכְטָן פון גענערָאַלְסָעְקָרָעְתָּאָר,
פֿון קָאָסְיָעָר אָנוֹ פֿון דער רֻעוּוֹיָאָן-קָאָמִיסְיָע, באָ-
שְׁטָעְטִיקְטָּה די באָרכִיכְטָן אָנוֹ אַפְּרָאַבְּרִיטָה די טַעַטִּיקְיָיט
פֿון דער פְּאַרְזָאָמְלָוּגָה אָין אַפְּגָעָלְעָפָעָנוּם יָאָ.

וֵי קָאָנְסָטָאָטִירְט מִלְּט צּוּפְּרִידְּנִיקְּיָיט די כְּסֶדֶרְדִּיקָע
וְאָרגְ פֿון דער פְּאַרְזָאָמְלָוּגָה פָּאָר די אַינְטָרָעָסְן אָנוֹ
רָעַכְּטָן פֿון די גַּעֲוֹזְעָנוּ גַּיְדִּישָׁ פְּרָאָגָנְטָ-קָעְמָפָעָר
אוֹן מְלָחָמָה-קְרָבָנוֹת, די פְּעַרְמָאָנָעָנָטוֹ צְוֹאָמָעָנָאָרָבָעָט
מִלְּט דָּעָר גָּאנְצָעָר פְּרָאָגְנְצְּיוֹזִישָׁעָר קָאָמְבָאָטָגָנְטָ-מְשָׁ-
פְּחָה אָין קָאָמָף פָּאָר אַירָעָ רָעַכְּט, דָּעָם אַנְטָילִיל פֿון
אוֹנְדָּזָעָר פְּאַרְבָּאנְד אָין אַלְעָ צְעַרְמָאָנָיעָס אָנוֹ מָאָ-
נִיפְּעַסְטָאָצִיעָס לְכָבוֹד דָּעָם אַנְדָּעָנָקָ פֿון דִּי, וּוָאָסְ הָאָכְ-
פְּאַרְגָּאָסְן וְיִיְעָרְ בְּלוֹט אָין קָאָמָף קָעָגָן נָאָצִיםָ, אָנוֹ אִ-
בְּרָאָלָה וּוֹ עַס קּוֹמֶט צָוָם אוֹיסְדוֹרָק די אַנְטָשָׁלָאָסְ-
קִיטִּים צָו קָעָמָפָן קָעָגָן נִיעָיְ גַּעֲפָרָן פֿון פָּאַשְׁיָום אָנוֹ
פְּאַרְ שְׁלָוָם אוֹרֵף דָּעָר וּוּלְעָטָן.

די פאָרַזְאַלְוָנָג דרייקט אויס אַיר צוֹפְּרִידְבְּקִיט צו
דעֶר אלֵץ אוּסְכְּבָּרִיטְעַרטְּעַר סַאֲצִיאַלְעַר טַעַטְּיקִיט
פָּוּן אָונְדוֹזָעַר פָּאָרָבָּאנְד אָוּן גָּאָר בָּאוֹנְדָּעָרָס צוֹלִיב דָּעַר
מוֹסְטָעַרְה אַפְּטָעַר פָּוּנְקִצְיָאָנוֹרָוָג פָּוּן אָונְדוֹזָעַר אָפְּרוֹ-
חוּוֵי אֵין לְעוֹוֹנָם, וּוָאָס הָאָט וַיַּדְקְׁהָשָׁם נְעוּוֹנָן
אֵין דָעַר יִדְישָׁעָר סַבְּיכָה אָוּן אֵין דָעַר בָּרִיטָעַר
עַפְנְטָלְעַכְּקִיט אָוּן גִּיטָּי אָוּן אָלָס מוֹסְטָעַר-אַגְּנְסְטִיטָוָר
צִיעַ בַּיִּי דִּי אַדְמִינִיסְטְּרָאָטִיוּעָ אַרְגָּאָגָּעָן (גַּעַזְוֹנְתָהִיט)-
מִינִיסְטָרִים, סַאֲצִיאַלְעַר פָּאָרְזִיכְעַרְוָנָג).

דער אויפשטיינד אין אַרְשָׁוּר גַּעֲפָא

ליין פוילישע פאליצי, א' באטאליאן
פון זשאנדארמעריע, געשטראקטע מיט
אייננהיטן פון סאפערגן, ארטלעריע,
טאנקן און שטורעם-אויגציע — אט
קעגן דער גרויזאמער, מליטערישער,
קראפט איז ארויס א' הייפל, פרימיטיוו
באוואגנטע יידישע קעמער, אויס-

א גאנצער שטאב מיט נאצ'י-געלעגן.
טע — סאצ'יאלאגן און עקאָנאַמיסטען,
אנטראָפֿאלאגן און ראָסִין-פארשער,
ספֿאָצ'יאָליסטן פּוֹן עקספֿערירְמַונְטָאָלֶר
געבעטיך, פֿסִיכָּאלָגָן און באָלָגָן,
חָבֵן לְאָנוּגָן מְאָנוֹתָן גַּעֲרְבָּעַט אַיִּשׁ
בער דעם מענטאָן פּוֹן אָפְטוּרְטָן בֵּי דַי
פארשְׁפָּאָרטָן אַיִּן וּוָרְשְׁעוּרְגַּטָּאָן

עווהון אין א פארמאכטן וועלכו מען גען די אויפֿ אין דאנטעס
הבן ניע חשמונאים, היינטציגיטיקע בר-כוכבא-העליז געפונען א ווירדיקן, מענטשלען און נאצַ'יאנאלן איסוועג.
היסטריקער, פסיכאלאגן און סטראטגען וועלן באך צענדליךער יארן אנהלייזרין דעם אומגלובילען מוט און הערαιום, כדי צו פארשטיין, ווי אוזי עם האבו 800 זעלגנער פון דער

ידישער קאמפס-ארגאניזאציע און
עליכע הונדרט פון דער יידישער
AMILUTRISHUR פאראייניקונג, באוואָץ
פונט אין פשוטע פיסטאלעטען און
גראנצטן און אויפריליס-פֿלעַשְׁעַר פון
אייגענער פראָדוקציגע, געאגנט אין
משך פון וואָקָן און חדשים זיך אַנטָּה
קעגאנשטעלן די אָפְטִילוֹנוֹגָן פון דער
מאָדרונער, מעאנזיזרטער נאָצִי-אָרֶ-
מיי, וועליכע זיינען געשיקט געווארן
סְפָעֵצְיעַל צו דער לִיּוֹידָצִיעַ פֿוֹנוּם
גְּוַיְּנָאָס זי האָדָרְיוֹאַדְּבָּרָן

ג) נורמלא פאנטזיה זה אוניברסיט

ה- סינדיקט-ר אוניברסיטת ציון ריאיזוס קיין ישראל. די ציאוגן וועט פאָרוּקָעָן עפַנְלִיעָן, אַינְעָם לאָקָאָל פָּאָסֶט די טאמבָאַלָּאָ-קָאָרְגָּעָן, וועז 8,30 פָּאָגְדָּעָר פָּוֹן אָונְדָּזָעָר פָּאָרָה- באָגְדָּעָר האָבָּן באָקְמוּעָן צָגָעָשִׂיקָט דָּוָרָה פָּוֹן פָּאָרָבָּאנְד, דָּעַם 22-טָן יְוִנִּי, 8,30

הענש אינטלקטוף אין באשטייט לטוט-
בת די סאג'יציאל צוועען פון דער אָר-
גאניזאציע, ווי אויך פאר פלאנצן ניע
הונדרטער בעימער אינעם זואל פון
אונדזער ארגאניזאציע אין ישראל.
די קויפער פון די דזוקע ארטון,
אטיליליקן זיך אין דער טאמבאלן,
וועלכע אונטהאלט הונדרטער ווערט-
פולע געוינגן, צוישן וועלכע צוויי

דער יידישער פרײיזיליקער קעטפער 1939-1945

ארם פון גרטשער נאטיצן, ארטיקלען און אילוסטראצייעס.
מייב זינזונ זירש און יעדער מיטוליד פון פאראード ווועט האלטש פאָר זיין חור און קוינוּ. דאמ் כוֹר און אוּפַר מיטאָזאלַה אַונְדַּן, אַיְזַן שׁוֹין דערשינען אָוֹן געפִּינֶט זיך אַין פֿאָרְקוּוּת.
דאָס בּוֹד אַנטהאָלֵט 352 זַיִתּוֹן אַין גַּרוּטוֹן פָּאָרְמָאָט, פּוֹן ווּלְכָע 240 אַיְזַן פְּרָאנְצּוֹיזִיש אָוֹן 112 אַין יִידְיש. דָאָס אַיְזַן אַ לְוקְסּוֹס.
וּוּיסְגַּאֲבָעַ, רַיְיךְ אַילְסְטְּרִירֶט (בּעֶרֶךְ 300 פְּאָטָאָס, דָעֵרְפּוֹן אַ גְּרוּיִישׁ צָאָל בְּאָךְ נִישְׁתְּ פְּאָרְעָנְפְּנַטְלְעַכְטָע) אָוֹן מַאְדָרְעָן גַּעֲדוֹרְקָט.
"דעָר יִידְישָׁעַ פְּרָיאָוּילִיקָעַר קַעְפְּמַפְּעָר 1939-1945" אַנטהאָלֵט אַ רַיְזְוִיקָן מַאְטָעָרְיאָלַן וּנוּגָעַ דָעַם אַגְּנְטִילְפּוֹן דַי יִידְזַן פּוֹן אוּיסְלְעָנֶן
דָעֵר אַפְּשָׁתָאָמָנוֹג אַין פְּרָאנְקְרִיךְ אַיְזַן דָעַר צּוּוִיטָעָר וּוּלְטָיְמָלְחָמָה (קַאְמָפּוֹן אוּפִיךְ דַי פְּרָאנְטָן), וּוּידְעָרְשָׁתָאָנד אַיְזַן דַי סְטָלָאָגָן אָוֹן
אַנְצְּנֻעַטְרָאַצְּיָעַ לְאָגָּרָעַן, אַנְגְּנִילְיָה אַיְזַן אַנְגְּרָלְעָמָן וּוּידְעָרְשָׁתָאָנד). אַרְוֹם הַוְּנְדָרָתָם אַוְיתָעָנְטִישׁ וּמְרוֹנוֹתָה פּוֹן קַעְפְּמַפְּעָר אָוֹן אוּיסְצָגָן פּוֹן
יכָּעֵר, דָעֵרְשִׁינְגָּעַן לְעַצְּטָנָס אוּפִיךְ דָעַר טַעַמָּעַ — זָאָגַן עֲדוֹת וּוּגָן אַונְדוֹזָעַר בִּיְתְּרָאָג אָוֹן זִיגְפּוֹן דַי אַלְרִיטָע אַיבָּעַר הַיְּתָלָעָר-דִּיטְשָׁלָאָנד.
אַלְעָל אַסְפְּעָקָטָן פּוֹן דָעַר טַעַמְּקִיָּיט פּוֹן אַונְדוֹזָעַר פָּאָרְבָּאָנד אַיְזַן לוֹיפְּפּוֹן לְעַצְּטָנָס פְּעַרְטָל יָאָהוֹנְדָעָרט זִינְעָן בָּאַלְוִיכְטָן אַיְזַן דָעַר

ישראל קפלערוויטש — ווינדרשטאנד אין האונגעולדז
אלבעיט בימבליך — אין מאנטארושיס אין לאגער I 51
עקב בוממאן — ווי מיר האבן געשפילט טעאטער אין סטלאג B IX
שצאראט ווינכברט — מיין בענשןאפט און פיין
צו אלע אלמנות, פרויען און מוטערס פון קריגס-געהפאנגענע
בורך קויפמאן — ווי איזו מיר זינגען באפריעט געווארן
עלען גראדע — ווינדרשטאנד אין פיטיווע
ישראל צענדארך — דאס ליד פון פיטיווע
מענDEL לטענונגס — מיין בייטראג צום באפריען פריוויליקע
פון פיטיווע
ג. קארמאן — די לעצעט ציגל
אנרי גוטרייך — אין געהפאנגענסאפט און אין דער רעזיסטאנס
תשאק ראיוון — "קארמאניאל" אין אנגריף
בעליקם הערשקאוויטש — מיינע וואגלענישן בעת דער אקורפאצייע
היהם שטבאויטש — אין דער ווינדרשטאנד-באווענגונג

מיר גיבן דא דעם אינהאלט פון יידישן טיל פון בוד :

אַרְיִינְפִּירְזָוָאַרט

- 1 25 יאר יודישער קאמבאטאנטז-פארבראנד אפעל צו די געוועגענע יודישע פריזויליקע און קאמבאטאנטן
 - 2 מלחהה-זבורנות מאירס פאמעוויטש — דער 22-טער רעגימנטן אויפן פראנט זיינער היימאָויטש — אויף א בערגל אין מיסי א בוא שלמה פער — באַראָקָרָעָס — בִּירְרוֹת — רֹוֹן — טֶרְוִין אַהֲרֹן גַּדְבָּצּוֹשׁ — מֵרָ זָוָן דִּיטְשָׁע פָּרָאַשּׁוּטִיסְטָן פְּלִיִּי, פְּלִי, באַראָקָרָעָסְעָר פְּלִיִּי'
 - 3 שָׂרָאֵל פָּרָעָסְטָוָנְסִקי — יַדְוָן אַיִן סְטָאַלָּג A XI טַעַן סְפָּלָאַמָּזָן — דָּרְמָאָנוֹגָעָן פּוֹן בָּאוּמָה אַלְדָּר עַזְוֹ גַּוְתְּעַנְשְׁטִין — אַ שְׁטוּרִיךְ פּוֹן יַדְיִישָׁע גַּעֲפָאָגָעָנָע עַקְבָּ קָרָעַנְבָּרָג — מֵיֵן חָבָר פְּרִיבָּרוֹן זְיוּם סְאַדְאָוּסִקי — מֵיֵן בָּאָגָעָגָנִישָׁ אַיִן סְטָאַלָּג מִיט דָּעַפְּאָרָטִיכְר

דער אויפשטיינד אין זאָרַשְׁעוּר געפֿאַ

מענטשלען געויסו, אַסִּימְבָּאַל פָּוּן
ויג פון אַינְטֶרְנָאָכְיָאנְגָלָעֵר גַּעֲרָעֵ-
טִיקִיט אָוּן סָאלְדָאָרִיטָעֵט קַעֲגָנָאַיִ-
כְּבָר דַּעַר פַּאֲשִׁיסְטִישָׁעֵר אָוּמְרָעֵכְט אָוּן
גַּעֲוָאָלָט.
דָּרְבִּיבָּעֵר מָוֹן קָוְמָעֵן צָו אַ דּוּעֵר-
הַאָפָּנָן שְׁלָם אָוּן פְּרִידְלָעְכָּעֵר צְזֹזָאַ-
מְעַנְּאָרְבָּעֵט צְוִישָׁן יִשְׂרָאֵל אָוּן זַיְנָעֵ-
שְׁכָנִים פָּאָרָן וּוֹילָן אָוּן פְּרָאָגָרָעֵס פָּוּן
אַלְעָ פְּעַלְקָעֵר פָּוּן בָּאָעָנָטָן מַזְרָת.
פָּאָר דַּי פְּרִיאְוִילְיקָעֵן גַּעֲוָוָעָזָעֵ-
עַי יִדְישָׁע קָאָמְבָּאָטָגָטָן פָּוּן צְוּוִיטָן
וּוְעַלְתָּקְרִיגָּן, וּוּלְכָעֵד הַאָבָּן אַלְסָן באַ-
שְׁתָּאָנְדָטְיִיל פָּוּן דַּעַר פְּרָאָגְצְוִיזְיָישָׁר
אַרְמָמִיָּה, גַּעֲקָעְמָפָט קַעֲגָן גַּעֲמִינְזָאָמָעָן
שְׁוֹנוֹאָ, אִין סְפָּעְצִיעָל טִיְּעָר אָוּן נָאַ-
גַּעַט דַּעַר אַנְדָּעָנָק פָּוּן הַעֲרָאָשָׁין
אַוְיִפְשְׁטָאָנָד אָיִן וּוּרְשָׁעָוָועָר גַּעַטָּא.
אִין דַּי טָעָג פָּוּן יוּכָּר פָּאָר אָונְדוּזָעֵ-
עַי בְּרִידְעָר אָוּן שׁוּוּסְטָעָר פָּוּן וּוּאָרָ-
שְׁעָוָועָר גַּעַטָּא מָוֹן מִיר דָּעַרְמָאָגָנָעָן
טִיְּעָר צְוָואָה.

אין אונדזער אומראאיקער וועלט
פון נישט-איסיגלאשגען וועסטן פון
אאסיזום און אנטיסעמיטיזם, וווען ניעע
עפארן ליערין אויה אונדזער פאלק,
ווען מלחמה און פאָרבּעַן דיערין
ווײַיטער, איז דער הייליךער געבאט
גען באזינן די צעריסנקייט, די צע-
שפֿלְטִיעַרְטִיקִיט און געפֿיגַען אַ גע-
איינֶזְאַמּע שְׁפָרָאָד פּוֹן פֿרִינְטְשָׁאָפּט
און איינֶקִיט אַז גַּעַמְינְזָאַמּען קַאְמָךְ
קַעְגָּוֹן די פֿינְצְטַעְרָע וּתְהַזֵּפּן וְעַזְּ-
אַצְּיָוּן פּוֹן "אַרְדְּרָנוֹווֹא", קַעְגָּוֹן די
עַשְׂפּוֹנְסְטָעָר פּוֹן שְׁנָאָה, קַדְעַמְאַטָּא-
די-יעס און טוֹיט.

פראם מ' גראל
פון ווארשעוווער געטא.
פון ז' צוואה פון די לעגונדארע העלדן
זאל אונדז ליכטן אויף דעם זועג

1) בעת די מערץ-גשעגענישן אין
ווארשע 1968 האט קאוזימיעזש סי-
יאר — א נאענטער מיטארבעטער
פונ גענעראל מאטשאָר אַנגעשעריבּן
און אַרטיקל אין דער טאג-צִיטוֹנוֹ
פונ דער פּוֹלִישְׁעָר אַרְמִי "זֶשְׂאָל-
לִיעּוֹז וְאַלְגָּאַשְׁטֵשִׁי" (דער זעלגעָר
און פֿרְלִיהִיט). ג. "איידער סְאיַזְן
אוֹיגְעַשְׁטָאנָעָן דִּי מְלוֹכָה פּוֹן מְלָ-
חָמָה". דאס אַרטיקל — אַ פרָאַגְמָעָנֶט
פּוֹן זִין בָּוד "די רְעוּוֹאַלְזִיכְעַ בֵּי די
פֿירְאַמְּידִין" — האט אוֹיגְעַוּזִין, אָז
די יִזְן שְׁטָאמָעָן פּוֹן אַ לְאַגְעָר פּוֹן
קרְעַצְקָע.

שטענאנען דעם היס-
האָבָּן דַי נְאָצִים פֶּאָרְפּוֹלְקָאָמֶט דַי דָּאָ-
זֵיקָע "וּוּגְדָּעָרְטָעֲנִיק" פָּוּן פֶּאָרְנִיכִ-
טוֹנְגָג, אָוִיב יִדְזָן זִינְגָעָן שְׁוִין מַעַר נִישְׁתָ-
גָעָוּונָ ? גַּעֲוּנָ ?
דָעַר קָאמָף פָוּן דַי וּוּאָרְשָׁעוּוֹר גַּעַ-
טָאָהָעָלָן אִיז גָעָוּנָ אַגְּרָאָגָלָג
נִישְׁתָ בְּלוּוֹן פֶּאָרְן קִיּוֹם פָוּן יִידְשִׁין
פָּאָלָק נַאֲרָ פֶּאָרְ דָעַר רֻעְתוֹנָג פָוּן אָנָ-
דָעַר עַפְלָקָעָר.
דָאָס אִיז דָעַר אַלְמַעַנְטַשְׁלַעַכָּעָר אָס-
פָּעָקָט פָוּן גַּעַטָּאָ אַוְיפְּשָׁטָאָנָד.
מַעֲרָקְיוֹוֹרְדִּיק קָאָנְסָעְקוּוֹעָט אִיז דַי
גַּעַשְׁכִּיטָע. אִירָע גַּעַזְעַצְעָן פָוּן פָּעָרָ-
מַאְנְעַנְטָן פֶּאָרוֹיסְ-מָאָרָשׁ שְׁלָאָגָן זִיךְ-
דוֹרָך וִיְיעָרָשְׁלָאָגָד דוֹרָךְ אַלְעָ גְּרוֹוְילָן
אוֹן שְׁוּוֹרְקִיְיטָן.
פָוּן אַסְפְּעַצְיָלָן מַאְרָמָאָרְ-שְׁתִיְין-
"לְאָבָרָאָדָאָר" האָבָּן דַי נְאָצִים נְעַ-
גָרִיטִים אַרְיוֹזָק סְטָאָטוֹעָ פֶּאָר זִיעָר
זִיגְרִיכִין פִּירָעָר.

פָּנוּ דַעַם מְאַרְמָאָר אֵין אֹוִיגְגָהָאָקָט
גַּעֲוָאָרָן אֶת דַעַנְקָמָאָל פָּאָר דַי הַעֲלָדָן
אָוֹן קְדוּשָׁים פָּנוּ וּוּאַרְשָׁעוּוּר גַּעַטָּא.
עַר שְׂמִיטָה אָנָז צַעַנְטָר פָּנוּ אַמָּאָ-
לִיקָּוּן יִדְיִישָׁן וּוּאַרְשָׁעָה, אַוְיפָּן אַרְטָ-
פָּנוּ דַי גַּרְעָסְטָעָה קָאַמְפָן אִין דַי טָעָג
פָּנוּ אַוִּיפָּשְׁתָּאָנְדָר — אָוֹן רַוְּפָט דָאָס
גַּעֲוָיָסָן פָּנוּ דַעַר וּוּעָלָט : "קְיִינְמָאָל
מַעַר ! גַּעַדְנָקְטָה אָוֹן זִיְּתָה וּוּאַכְזָאָם !"
אָט פָּאָר דַעַם דַעַנְקָמָאָל פָּאַרְהָאָלָטָן
זִיךְ רְזִיךְ אָוֹן טַעַכְטָעָר פָּנוּ אַלְעָ פָּעָלָ-
קָעָר מִיטָּג עֲבוּגְגָעָנוּ קָעָפָ אָוֹן מִיטָּ
בְּלוּמָעָן. פָּאָר אִים אוּיךְ אֵין גַּעַפְאָלָן
אוּרָף דַי קְבִּי אָוֹן גַּעַשְׁעַטְשָׁעָט אַתְּפִיָּ-
לָה דַעַר אַקְטוּלָלָעָר קָאנְצָלָעָר פָּנוּ דַעַר
אַפְּגָנָטָעָר כּוֹחָות פָּנוּ

בונדס-העפובליק — בראגנץ. מערך
וירידק קאנסוקוונט איז די געשיכ-
טע מיט איר אומשטריטיבארער גע-
זעכמעסיקיט.

די אנטשטיינאג פון מדינת ישראל
אויף די חורבות פון דרייטן רייך, אויף
דעם ארט פון 6 מיליאן פאַרנשטיין-
גע ברידער און שוערטער און 50
AMILIAON זין און טעכטער פון אנדרער
נאָצִיאָנָלִיטִיטָן, נאָר דער מפלגה פון
די טְרֶנְגֶּנֶרֶר פון דער גרויזאַםְסְטָרֶר
אַידְעָאַלְאָגִיעַ פון שנאת, איז געווען
דער תחית-המתים נישט בלוייז פון
יידְישַׁן פֿאָלק, נאָר פון אלע פֿעלְקֶר
אויף וועלכָע דער נאָצִיזָם האָט אַרְוִיסָּן
געטְרָאָגָן אַ טּוֹטָאָרוֹטִיל.
דעְרְבָּעֶר איז יְשָׂרָאֵל נִשְׁתָּבְּלוּז
אַ גְּבוּרִישָׁס מְדִינָה נאָר אַ אלְמָן פון
טְמַלְמַחְתָּה.
יכְּטוּגָג פָּוּן יִדְישָׁן
פָּפָט זַיְן נָאָר אָז
סְסָן שִׁיטְעָר-הַוּפָן
עַר, פָּאָר מִילְיאָנוּן
וּוּלְכָעַ הַאֲבָן גַּע-
שְׁפָעַטָּר.

11. האָט זִיךְ אָוִיךְ
יט פון נאָצִישָׁן
אָס רִיךְ" באֶ-
פָּוּן גַּעַבְּלָסְן:
ראיִי פָּוּן יִידָּן
אַ הוֹדֵש שְׁפָעַטָּר
יִיְהַן אֹוְשְׁוֹיזָן אַיְ-
יקְעָר אַן דֻּרְפִּירְט
פָּוּן דִּי קְרָעִ-
12. טְוִיזְנָט מַעֲבָ-
דְּהַלְלָה-הַאֲמְרִירָה

וועולכע האבן פא
טארישן ווערט
דעם אינציגין וו
אלעל פארטיאי
אנטערעסן, איבּוּ
און צעריגטקייט
החויבן די פאן פו
דעם קאמפ מיט
אייז יעדער טראפּ
ליך, נישט וויכט
עהרטט".
און אין דעם
אצ'יגנאלע באדי
בון און הערראין
דער אויפּשטאָ
געטָה האט אויך
לע אויספּראָד.
ערשטער שטאָטִי
יעדר געשיכטָע
קְרִיג. דעריבּער
וועגוּזִיעַר, אַקְ
פאר דֵּ רֻוִיסְטָּר
שפֿעטערדייק אוי
און פְּרָאָג, רֹוִים זָ
אַבעָר פָּאָר אַ
גרִירִיט דַּעַם טְמָרָ
לְשָׁן בָּאָדוּן פָּאָר
איין אַנדְעָרָע גַּעַגְ
בָּאוּן, בעדְין, בָּ
פארםשְׁפּטָעָ צָום
און סָאַבְּיבָאָר, פָּ
פָּוּן יַיְדָן אַין אלְעָ
שְׂטִילְוָנְגָעָן פָּוּן
פעָאַישָׁעָר וּוְידָעָר
און אַלְעָ בָּאָ

ער צוֹוִיטַעַר וּ
די טאָטַאלַעַ פַּאַ
פְּאַלְקַ האָט גַּעֲדַעַ
אַרְיִינְפִּיר צָוּם גַּעַד
פְּאַר אַבְּדַעַרְעַ פַּעַזְעַ
אַוְנְטַעַרְעַ מַעֲנוֹתַשְׁןַ
אַרְפַּט אַוְמַקְוּמַעַןַ
אֵין יַאֲנָאָר 3

(סוף פון זייט 1) שעווער געטאו אונַגנערוין אויף דער היסטרישער באידיעתונג פון אויף-שאנד.

עס זינגען אויך דער מאנט געווארן זי קאמפן איז אנדערע לאגערן אונַ דער אלגומינער ווילדערשטאנד, וואס איז געפריט געווארן אין די אקופרטע לענדער, קעגן די נאציס, וועלכע האבן געשטרעט צו פאר-ביבטן אונַדזער יידיש פאלק.

די אנוועונדיקע קאנוואלעסענטן, זיינן און נישט-ידיין, צוישן וועלכע עס האבן זיך אויך געפונגען פרויען, וואס זיינען געקומען באזוכן זיירע מענבר, האבן מיט גרויסער פיעטער אויסגעערת די רעדעס און אויך דעם אל מלך רחמים, וואס איז געמאט געווארן צום אנדענק פון אונַדזערע אומגעקומווען פאמיליען.

די אקאדמייע האט אויך אלע איז בערגעלאון א טיפן איינדרוק.

ב. ס. דעומזעלבן טאג איז אויך און אונגע-זען ארט, איז גארטן פון אפרוד-ההיין, אוועקגעשטעלט געווארן א סימבאל-שע סטאטווע לכבוד די געטא-העלדן, אויך וועלכער עס וועלן זיין אויסגע-קריצט די ווערטער פון פאל עלואר : *Si l'écho de leur voix faiblit nous périrons.*

(אויב דער עכָּה פון זייר שטימע וועט אפגעשוואכט וווערן וועלן מיר אומקומווען).

קאנוואלעסענט מ. ג. ציאלאער באפריליאונג.
דאס זיינען פאר אלעם געווען די

**גשטראָבוֹן אַנְטִינָאצִיּ קַעֲפָעָר
איַן יִשְׂרָאֵל מִיכָּאֵל לְאַנְדָּאוֹ**

איינער פון די אַנְפִּירָעָר פון פֿאָרְבָּאנְד
פון אַנְטִינָאצִישׁוּעַ קַעֲפָעָר אָוֹן אַמִּיטִּ-
גָּלִידִ פון גַּעֲנָעָרָאָלְרָאָטִ פון דָּעָר אַינְ-
טָרָגָנָאַצִּיאָנוֹלָאָרֶרֶת פֿעַדְעָרָאַצִּיעַ פון די
וּוְידָעָרְשָׁטָאָגְדָּסּ-קַעֲפָעָר (פֿ.ר.).

דָּעָר יִדְיָשָׁעָר קָאָמְבָּאָטָאָנְטוּן-פֿאָרָ-
בָּאָנְדָּהָאָט אַיְבָּרְגָּעָשִׁיקָּט צָוָם פֿאָרָ-
וִיצָּעָרָרָפּוֹן פֿאָרְבָּאנְדָּהָאָט אַנְטִינָאַצִּישׁוּ-
קַעֲפָעָר, דָּרֶר אַדְלָאָךְ בְּעַרְמָאָן, אַ-
קָּאנְדָּאַלְעָנְזָךְ-טַעַלְגָּרָאָמָעָ אַין צָוָאָ-
מְעַהָּאָגָגָ מִיטָּן טָוִיטָ פון מִיכָּאֵל לְאַנְ-
דָּאוֹ.

דָּעָם 14-טָן אָפְּרִילִי איַן דָּעָר
עַלְטָעָרָרָ פון 59 יָאָר גַּעַשְׁטָאָרָבוֹן אָדָ-
וּוְאָקָאָטָ מִיכָּאֵל לְאַנְדָּאוֹן, וּוְיַצְּעַדְפָּאָרָ-
וִיצָּעָרָרָ פון פֿאָרְבָּאנְדָּהָאָט אַנְטִינָאַצִּישׁוּ-
קַעֲפָעָר אָוֹן קְרָבָנוֹתָ פון נָאַצִּיזָוֹם.

מִיכָּאֵל לְאַנְדָּאוֹן הָאָט אַרְוֹדְכְּגָעָמָאָט
דָּעָם קָאָשָׁמָאָרָרָ פון וּוְאָרְשָׁעוּוֹרָ גַּעַטָּאָ
אוֹן הָאָט שְׁפָעַטָּעָר 2 יָאָר גַּעַשְׁמָאָטָ
איַן בְּעַגְעָן-בְּלָעוֹן. נָאָדָ דָּעָר בָּאָ-
פְּרָיְיָאָנוֹגָ הָאָט עָרְזִיךְ בָּאָזְעָצָט אַין
יִשְׂרָאָל.

דָּעָר פְּרָיְיָאָנוֹגָ אַרְבָּאוֹשָׁר אַיְזָנִינוֹגָ

גשפראדען אנטינאצ'יקומפער איי ישראל מיבאל לאודאו

ישראל מיכאל לאנדאו

דעם 14-טן אפריל אין אין דער
עלטער פון 59 יאר געשטארבו אדר-
וועקאנט מיכאל לאנדאו, וויצו-פאר-
וויינר פון פאראבן פון אנטיגנצישע
קעומפער אוון קרבנות פון נאציזם.
מיכאל לאנדאו האט ארדכגעמאכט
דעם קאשמאר פון ווארשעוור געט א
אוון האט שפערטער 2 יאר געמאכט
איין בערגען-בלעטען. נאך דער בא-
פרהיונגן האט ער זיך באזעט אין
ישראל.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X^e - Tél. : 607-49-26

Le 6 juin dernier,
au Cimetière de Bagneux

IMPRESSIONNANTE CEREMONIE DU SOUVENIR

en hommage aux Combattants Juifs
morts pour la France



Notre cliché : Une partie de la tribune et au micro M. Bernière, représentant de l'U.F.A.C. (Voir compte rendu en 2^e page.)

**Le 12 mai
dernier
à la
cérémonie
de
la
Flamme**



La cérémonie annuelle de la Flamme, organisée par la Fédération qui groupe les associations d'A.C. juifs des deux guerres, a eu lieu le 12 mai dernier à l'Arc de Triomphe.

C'est l'ambassadeur d'Israël,

Ascher Ben-Natan, entouré des deux présidents des organisations de 1939-1945, B. Pons et J. Orfus, qui alluma la flamme sur la tombe du soldat inconnu.

A L'OMBRE DU VEL-D'HIV

JUILLET 1942 - JUILLET 1971

PARIS se transforme. Des quartiers entiers changent de visage. Les Halles ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Le célèbre Vélodrome d'Hiver n'est plus, qui abrita tant de fêtes populaires et sportives.

Il fut aussi, cruelle ironie de l'Histoire ! une des étapes du martyrologue juif. C'est là que furent rassemblées, en ce mois de juillet 1942, les milliers de victimes juives de ce que M. Claude Lévy a appelé « la Grande Rafle ».

C'était un jeudi — sombre, malgré le soleil. Dès l'aube, des centaines de policiers et miliciens se mirent en route, listes en mains, pour tirer hors de chez eux les 30 000 Juifs, surtout des femmes, des enfants, des vieillards (les hommes avaient déjà été « rafélés » auparavant) visés par cette opération d'envergure. Certains avaient fui, d'autres purent se cacher (car des policiers montrèrent moins de zèle que certains de leurs collègues). Mais la population parisienne assista au spectacle dramatique de ces familles, baluchons à la main, que l'on regroupait avant de les acheminer vers le Vélodrome d'Hiver.

Tout le talent du monde ne suffira pas à donner une idée de ce que fut le calvaire de ces pauvres gens abandonnés là à eux-mêmes, avec des malades, des bébés, des vieillards grabataires amenés sur des brancards. Il y eut des cas de suicide, des dépressions nerveuses...

Et puis, il y eut le départ, que beaucoup, dans leur candeur, durent accueillir avec soulagement car ils croyaient ainsi échapper à leur calvaire.

Ce fut le grand voyage dont on ne revient pas.

Des noms, des visages, des images sont profondément gravées dans la mémoire de ceux qui furent témoins, qui firent ce chemin vers l'inconnu et, miraculeusement, en revinrent. Autour de la plaque du souvenir, érigée à l'ombre de ce qui fut le Vélodrome d'Hiver, se réunissent chaque année des survivants et des parents. Avec eux, on sent la présence impalpable de ceux qui ont foulé ce sol en juillet 1942.

On pense à eux, victimes du racisme et de l'antisémitisme, à ces innocents sacrifiés sur l'autel de la guerre totale déclenchée par Adolf Hitler. On pense aussi aux criminels qui ont accompli ces forfaits et dont la plupart ont pu vivre en Allemagne ou en d'autres lieux sans être inquiétés.

L'oubli, une fois de plus, sera-t-il le plus fort ? Peut-être pas. A l'exemple de Beate Klarsfeld, d'anciens résistants et déportés ont décidé de créer un Comité National pour le Châtiment des Criminel nazis, dont l'objectif est d'obtenir la ratification des récents accords signés entre Paris et Bonn et, en conséquence, le jugement des assassins condamnés en France par contumace. Parmi eux, des individus comme Hagen et Lischka, les responsables de la Grande Rafle.

En nous réunissant le jeudi 15 juillet (à 18 h 30) devant le Monument du Souvenir, nous honorerons nos morts, mais nous indiquerons aussi à leurs bourreaux que leur impunité n'est pas absolue.

Les numéros gagnants de notre Tombola annuelle

C'est le 22 juin 1971, au cours d'une réunion publique, réservée à nos adhérents et amis au siège de notre Union que s'est déroulé le tirage de notre tombola annuelle.

Nous publions ici la liste des numéros gagnants.

Les gagnants pourront retirer leurs lots à partir du 15 juillet et au plus tard le 15 novembre prochain.

Les numéros gagnants :

00.608 et 05.899 : un voyage en Israël ;

06.054 et 03.285 : un voyage de 3 jours à Nice ;

14.852 - un téléviseur ;

08.840 - un magnétophone ;

18.547 - un électrophone ;

09.055, 07.685, 00.439, 09.387,

09.384 - un transistor ;

15.080, 12.584, 00.083, 14.993, 17.199 - un rasoir électrique ;

00.468, 04.791, 17.304, 07.017,

14.741 - un appareil photo ;

00.341, 01.110, 18.770, 14.875,

04.866, 15.281, 12.939, 12.740,

15.844, 17.993 - une montre-bracelet ;

05.043, 14.985 - un tapis ;

00.913, 08.012, 10.814, 00.037, 16.803 - un briquet ;

00.083, 03.749, 13.429, 09.544, 03.107 - un service de table ;

02.344, 05.580, 11.592, 13.664, 05.317 - une parure de lit.

Les numéros se terminant par le chiffre 522 gagnent un disque de musique classique ;

Les numéros se terminant par le chiffre 038 gagnent un livre.

A propos de notre livre voir pages 3 et 4

Rappeler le passé, ce n'est pas cultiver des souvenirs morbides, c'est surtout mettre en garde le monde contre un retour possible de la barbarie ; c'est condamner la guerre, la haine entre les peuples et les ethnies, c'est servir l'homme !

Henry BULAWKO.

1971 - Année Internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

L'Organisation des Nations-Unies, dans un communiqué de son Secrétaire Général, a célébré tout récemment son vingt-cinquième anniversaire et a examiné à cette occasion les mesures à prendre pour mener à bonne fin les tâches encore inachevées, l'un de ces problèmes étant la persistance du racisme et de la discrimination raciale.

L'année 1971 est célébrée comme année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Elle offre à toutes les nations et aux hommes de bonne volonté une nouvelle occasion de participer à la campagne menée pour extirper les maux du racisme et de la discrimination raciale qui continuent à déshonorer la conscience de l'humanité. Mil neuf cent soixante et onze doit être une année au cours de laquelle les doctrines de la distinction et de la supériorité raciales, qu'abhorre la communauté internationale, seront partout reconnues comme nuisibles, dangereuses et injustes, une année au cours de laquelle des mesures plus efficaces seront prises à tous les niveaux pour mettre fin, une fois pour toutes, à la pratique honteuse de la ségrégation et de la discrimination raciale. Mil neuf cent soixante et onze doit aussi être une année qui verra la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale renforcée par l'adhésion du plus grand nombre possible d'Etats nouveaux.

Impressionnante Cérémonie du Souvenir

Une foule imposante s'est rassemblée le dimanche 6 juin à la porte du cimetière de Bagneux pour rendre hommage au combattants juifs tombés dans la lutte contre la barbarie nazie au cours de la dernière guerre mondiale.

A côté des délégations des organisations d'A.C., de P.G., des déportés et internés avec leurs drapeaux, on voyait les représentants de nombreuses organisations et associations mutualistes juives.

A 10 h 30, un cortège s'est formé derrière les drapeaux et couronnes. Le drapeau de notre Union était en tête du défilé.

Quand le cortège est arrivé au Monument, symbolisant le sacrifice des combattants volontaires juifs, les personnalités ont pris place à la tribune.

C'est notre président B. Pons qui ouvrit la cérémonie de souvenir en remerciant les personnalités présentes et marquant la signification de cette manifestation déjà traditionnelle.

L'aumônier militaire Bloemhof et le premier ministre officiant Berlinski célébrèrent le service religieux.

Puis, observant une minute de silence, l'assistance honora la mé-

moire des combattants morts pour la France tandis que les clairons et les tambours exécutèrent la « Sonnerie aux Morts ». Nos camarades Gorenstein et Wajcman déposèrent la couronne de fleurs de notre Union. Les autres organisations déposèrent à leur tour au pied du monument leurs gerbes de fleurs.

Suivirent les allocutions de M. Bernières au nom de l'U.F.A.C. nationale et de Isi Blum, secrétaire général de notre Union.

Le président Pons clôtra cette émouvante et impressionnante cérémonie.

LES PERSONNALITES PRESENTES

MM. LEGEAIS, représentant du ministre des A.C.; A. SEGUEN, attaché militaire de l'ambassade d'Israël; colonel BOISSIN, représentant la région militaire de Paris; FINEL, du Conseil de Paris; GIGNOUX, maire de Montrouge; BERNIERES, de l'U.F.A.C. et de l'A.R.A.C.; WEISBERG, de l'I.N.A.C.R.; Eugène WEILL, de l'Alliance Israélite; Léon RUDIN, de la L.I.C.A.; BRASLAWSKI, président d'honneur; MAFFINI et Dr GOROVIT, présidents de l'U.G.E.V.R.E.; STEINMAN et GALILI, de l'U.J.R.E.; SEIDENFIS, président de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives; GOLDBERG, de l'Union des Artisans Juifs; SOIFER, secrétaire général de l'Organisation des Combattants et Volontaires Juifs; OSMAN et ZYLBERBERG, de l'Union des A.C. Juifs de Saint-Quentin; Dr DANOWSKI, président d'honneur de l'U.E.V.A.C.J. et président de l'Amicale des Anciens du 23^e R.M.V.E.; SCHUSTER, de l'Amicale des Anciens du 22^e R.M.V.E.; GERSTNER, de l'Amicale des Anciens du 12^e, et TREINER, de l'Amicale du 21^e.

La Fédération des A.C. Juifs des Deux Guerres, l'Amicale des Déportés Juifs, l'Union des P.G. du 5^e arrondissement, l'Amicale des Internés de Drancy étaient représentées par leurs porte-drapeaux.

SE SONT EXCUSES :

MM. René CASSIN, Prix Nobel de la Paix; Jacob KAPLAN, Grand Rabbin de France; Paul MANET, président de l'U.F.A.C.; M. PFEIFFER, président départemental de l'U.F.A.C.; M. André BLUMEL, conseiller de Paris; Pierre PARAF, président du M.R.A.P.; Dr GINSBOURG, président du Cercle Bernard Lazare.

SOCIETES MUTUALISTES JUIVES QUI ONT DONNE LEUR ADHESION A LA CEREMONIE :

Varsovie et Environs, Chidlowietz, Novo-Radomsk, Mezritch, « Vérité et Grâce », Partchev, « Mon Repos », Gobelins, Lublin, Radom, Kielce, « Secours aux Amis », « La Renaissance Juive » Wolomine, Pulawy, « Les Amis de Paris », Praga, Minsk-Mazowieck, « Amis solidaires de Brzeziny », « Originaire de Rowne », Bialystok, Tchecanov, Tchenstochova, Falenitze-Otrock, Kalish, Garvoline-Shedetz, Kalushine, Konsk, Kotzk-Zelechow, Ozarow, Brest-Litovsk.

LES ALLOCUTIONS

B. PONS

Président de notre Union

Après avoir remercié les personnalités ainsi que les camarades venus si nombreux, notre camarade B. PONS, qui présidait la cérémonie, a déclaré notamment :

« Cette manifestation du souvenir, nous l'organisons tous les ans pour exalter le courage et l'héroïsme des engagés volontaires juifs de la Deuxième Guerre mondiale.

Ils ont versé leur sang au cours des combats de 1939-40 sur divers secteurs du front.

Beaucoup parmi les survivants reprirent les armes pour continuer la lutte dans les rangs de la Résistance, d'autres encore poursuivirent, sous d'autres formes, la résistance dans les stalags.

En évoquant le souvenir de nos chers disparus, nous rappelons chaque fois le sens de leur sacrifice et l'enseignement que nous devons tirer de leur glorieuse conduite.

Nous n'oublisons pas que le nazisme et l'antisémitisme, 26 ans après la fin de la terrible guerre, n'ont pas disparu, que nous devons continuer à rester vigilants devant ces menaces ; que l'antisémitisme se manifeste dans des pays où l'on pouvait espérer ce fléau banni à jamais.

Nous ne devons pas oublier, en exaltant la mémoire de nos héros et de nos martyrs, qu'Israël, qui compte des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort nazis, est toujours en guerre.

Bien que le cessez-le-feu soit toujours en vigueur, même si cet état de chose n'est pas officiellement admis, la situation sur les lignes de combat demeure inquiétante et tendue.

En parlant de nos disparus, exprimons une fois de plus notre ardent souhait de voir enfin tous les foyers de guerre s'éteindre, que le monde puisse enfin vivre en paix.

Exprimons notre souhait qu'Israël, qui a besoin de la paix pour survivre et pour vivre, qu'Israël et les pays arabes, ses voisins, s'entendent pour vivre en bonne harmonie pour le plus grand bien de tous les peuples concernés et pour la paix dans le monde.

C'est en agissant dans ce sens que nous resterons fidèles au testament de nos morts qui ont donné leur vie pour la France, pour la liberté et pour l'honneur du peuple juif.

NICE-CÔTE D'AZUR

Une réunion de notre section Nice-Côte-d'Azur s'est tenue le 25 mai dernier au siège de l'U.F.A.C. départementale.

Après une large discussion, il a été décidé de constituer un bureau provisoire qui sera dissout à l'assemblée générale prévue pour septembre-octobre prochain.

WEISMANN et GLOWICZOWER, présidents d'honneur; JUTTNER, président; A. BENTATA, DAITCH, DANA-PICARD, GOIBBAUM et SPAMAN, vice-présidents; LANDAU, Secrétaire général; MAZIOM, Trésorier; TRESSER, Trésorier adjoint; GLOBEN, porte-drapeau. Font également partie du bureau: Dr GAM-BARD, KONOPNICKI et TAIEB.

Signalons que le camarade M. DANA-PICARD vient d'être promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur au titre d'interné de la Résistance.

Nous lui présentons à cette occasion nos chaleureuses félicitations.

M. BERNIERE au nom de l'U.F.A.C.

L'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre se devait de s'associer une nouvelle fois à l'hommage rendu aux Volontaires Combattants Juifs morts au champ d'honneur.

Au nom de l'U.F.A.C. nationale, de son président Paul Manet, empêché, et aussi de l'A.R.A.C. que je représente en qualité de secrétaire national, je salue la mémoire de ces glorieux héros.

En effet, nous n'oublierons jamais que parmi les engagés volontaires qui sont accourus dès septembre 1939 — et cela spontanément pour prendre les armes contre le nazisme — se trouvaient des milliers et des milliers de volontaires juifs.

D'ailleurs il n'est pas superflu de rappeler qu'en 1940 ils étaient — répartis dans divers régiments de marche — engagés sur différents fronts (la Somme, les Ardennes, l'Alsace, etc.) et le plus grand nombre d'entre eux y laissèrent leur vie.

Les survivants, ceux qui échappèrent à la captivité, s'engagèrent une seconde fois pour combattre dans les rangs de la Résistance l'occupant hitlérien. Aussi, au nom de tout le monde Combattant nous nous inclinons avec respect devant ceux et celles qui ont donné leur vie pour que vive la France. Certes en témoignage de leur sacrifice nous exigeons la reconnaissance par la nation de tous les droits à réparation pour leurs ayants cause et les survivants.

Cependant nous avons aussi la préoccupation d'œuvrer pour la paix afin que les jeunes générations ne subissent plus les malheurs de leurs ainés au cours des dernières guerres.

Il ne faut donc pas s'étonner que les Anciens Combattants et Victimes de Guerre observent avec inquiétude, les progrès du parti nationaliste (N.P.D.) en Allemagne de l'Ouest et la recrudescence de son activité et qu'ils soient aujourd'hui comme hier opposés à ce que le bénéfice des prescriptions puisse être accordé aux criminels de guerre nazis, où qu'ils se trouvent et quelle que soit l'importance de leurs crimes.

S'agissant du Proche-Orient, notre attachement à la paix nous amène à enregistrer avec espoir les progrès, si minimes soient-ils, accomplis par la négociation dans le conflit israélo-arabe et à maintenir le principe fondamental selon lequel il ne peut y avoir de solution que par la voie pacifique à ce grave et dangereux problème.

Enfin, qu'il me soit permis de rappeler que l'U.F.A.C. et les associa-

tions qui la composent se sont toujours prononcées pour un désarmement général complet et contrôlé qui assurerait la sécurité collective des peuples, la coexistence pacifique entre les nations et la sauvegarde de la paix dans le monde.

En rendant hommage à la mémoire de ceux qui ont fait don de leur vie, il est de mon devoir d'assurer l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, tous ses adhérents, les familles des morts, de la sympathie fraternelle et agissante du mouvement ancien combattant.

ISI BLUM

Secrétaire général
de notre Union

Notre secrétaire général rappelle tout d'abord que la France tout entière vient de renacer un nommage solennel (le 25 avril) à la mémoire des victimes de la barbarie nazie. Quelques jours auparavant, les Juifs de France avaient exalté l'héroïsme des insurgés du ghetto de Varsovie à l'occasion du 28^e anniversaire du soulèvement.

« Nous sommes réunis, dit-il, autour de cette tombe symbolique pour honorer la mémoire de ceux qui prirent les armes volontairement et tombèrent sur les champs de bataille pour la France, leur pays d'adoption, pour la liberté, contre la barbarie hitlérienne.

« Il est de notre devoir, à nous les survivants, à nous les anciens engagés volontaires, de rappeler ce que fut le comportement des immigrés — dont un grand nombre de Juifs — durant la période dramatique de la guerre.

« (...) Après quelques mois d'instruction dans les camps de Barcarès, de la Valbonne, de Septfonds et autres, à peine le métier de soldat appris, ils furent dirigés sur les divers fronts pour riposter à l'invasion hitlérienne...

« Ils combattaient dans les rangs des 21^e, 22^e, 23^e R.M.V.E., dans le 11^e et 12^e R.E.I., dans la 13^e demi-brigade, dans les armées polonaises et tchècoslovaques constituées en France.

« Ces unités subirent de très lourdes pertes. Nos camarades tombèrent par centaines, sinon par milliers.

« Beaucoup furent blessés, d'autres prirent le chemin de l'exil et passèrent cinq longues années dans les stalags, subissant toutes sortes de discriminations et d'humiliations en raison de leur origine juive.

« La plupart d'entre eux participeront ensuite aux combats de

la résistance. Dans les conditions les plus difficiles, souvent désespérées, ils livrèrent des batailles acharnées et moururent en héros. « C'est à ces glorieux combattants que nous rendons aujourd'hui un fervent hommage.

« En évoquant le souvenir de nos camarades morts pour la France, nos pensées vont à tous les héros juifs des armées alliées, morts dans les combats contre le nazisme, et aussi aux millions d'autres soldats, avec ou sans uniforme, qui sur tous les champs de bataille sont tombés pour la même cause.

« Nous associons à cet hommage les millions de victimes civiles, enfants, femmes et vieillards, gazés, brûlés dans les fours crématoires à Auschwitz, Treblinka, Majdanek et dans d'autres camps d'extermination nazis.

« Tous les héros, tous les martyrs sont morts avec l'espoir que le monde ne connaîtra plus jamais de telles horreurs.

« Hélas, 26 ans après la fin du cauchemar, le virus fasciste subsiste, les anciens et les neo-nazis s'agitent un peu partout.

« Alois que le bourreau d'Oradour et de Tulle, Lammerding, peut mourir dans son lit et que ces centaines de criminels de guerre sont libres en Allemagne fédérale, ce sont les antinazis, comme ce fut le cas de Mme Beate Klarsfeld, qui sont poursuivis parce qu'ils osent dénoncer et réclamer le châtiment des criminels de guerre.

« En France, « Ordre Nouveau » et d'autres groupements réactionnaires et fascistes, ainsi que la presse spécialisée, déversent tous les jours leur venin antisémite et raciste excitant à la haine entre citoyens.

« Ils osent demander la réhabilitation de Pétain, responsable de l'assassinat de milliers de patriotes et qui contribua à la déportation de 120 000 Juifs de France.

« L'action antijuive se poursuit dans presque tous les pays. Les récents procès de Leningrad ont soulevé une profonde émotion dans l'opinion publique.

« Réunis pour honorer nos morts, nous nous devons de rappeler ces tristes faits.

« Rassemblés devant ce monument, nous pensons aux hommes et aux femmes innocents qui tombent encore aujourd'hui, tous les jours, victimes des foyers de guerre qui persistent à travers le monde : celui de l'Indochine, qui



NOS PEINES

ARON KAPLAN N'EST PLUS

Notre camarade Aron Kaplan, un des dirigeants de l'Association des Engagés volontaires juifs de la guerre 1914-1918 et un des fondateurs de la Fédération, vient de disparaître à l'âge de 81 ans.

Kaplan, qui faisait partie de la Fédération regroupant les organisations d'A.C. juifs des deux guerres, était un grand ami de notre Union.

Nous exprimons ici notre grande peine et adressons nos condoléances les plus sincères à son épouse, à sa famille et à son association endeuillées.

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés au mois de mai 1970.

WAJS David
KERSZENBLAT Mazek.
SAWICKI Léon,
WEISSENBERG Ludwig.

Que nos camarades FINELTAIN Szmul et RAB Joseph, frappés par le décès de leurs épouses, respectivement Bajla FINELTAIN et Madame SZWARCBERG, trouvent ici l'expression de notre entière sympathie.

Nos Vœux

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade FRIDMAN Icek et Madame à l'occasion de la naissance de leur petits-fils Guillaume-Yann.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X*

le combattant volontaire juif 1939-1945

édité à l'occasion du 25^e anniversaire de l'u.e.v.a.c.j.

chaleureusement accueilli par l'opinion publique

Notre livre-anniversaire *Le Combattant volontaire juif 1939-1945* qui vient de paraître est chaleureusement reçu par nos membres et amis. Plusieurs centaines d'exemplaires ont été vendus dès le premier mois. La vente continue.

Nous recevons tous les jours des lettres de félicitations des organisations d'Anciens Combattants, des personnalités éminentes et de diverses institutions.

Nos correspondants mettent en premier lieu l'accent sur la valeur du livre en tant que *document*, reflétant la participation des Juifs d'origine étrangère à la défense et à la libération de la France au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Les récits d'authentiques combattants ont la valeur de *documents de base*, sur lesquels peut s'appuyer un historien. Le livre constitue donc une contribution,

si modeste soit-elle, à l'histoire de la dernière guerre. D'autres relèvent la participation massive des Juifs à la lutte anti-nazie, où que la guerre les ait envoyés : sur les fronts, dans les stalags et les camps de concentration, dans la résistance intérieure, etc.

D'autres encore mettent l'accent sur le côté politique et moral de cette lutte : le courage, l'abnégation allant jusqu'au don volontaire de la vie pour la défense de la France. Cela prive d'arguments les antisémites et autres calomniateurs qui veulent accréder la légende selon laquelle les Juifs se seraient laissés conduire comme des moutons à l'abattoir.

Beaucoup de nos correspondants ont souligné l'originalité de notre livre, qui reflète également

l'activité de notre Union durant les 25 années de son existence, activité dans tous les domaines, comme la défense de nos droits, le respect de nos morts, notre activité sociale, etc.

Tout le monde nous félicite pour le riche contenu du livre, sa rédaction soigneuse, sa composition, sa mise en pages moderne.

Depuis longtemps notre organisation a senti la nécessité de constituer une documentation concernant les volontaires juifs de France de la dernière guerre mondiale. Notre livre constitue à cet égard un premier pas encourageant.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous des extraits des lettres que nous avons reçues au sujet du *Combattant volontaire juif 1939-1945* et l'énumération d'autres.

ce qu'ils disent :

René CASSIN

Prix Nobel de la Paix

Retour de Strasbourg... j'ai trouvé le beau livre d'anniversaire édité par votre Association.

Je l'ai déjà parcouru. Il est très beau. Je suis heureux d'avoir participé à la belle cérémonie et au banquet d'anniversaire. Votre livre me rappellera cet heureux jour, avec les fiertés et les misères de la Deuxième Guerre mondiale.

Soyez remerciés et surtout, puisse le succès de ce livre récompenser moralement ceux qui en ont été les auteurs, les responsables et les sujets héroïques.

Jacob KAPLAN

Grand Rabbin de France

Je vous félicite pour la qualité des articles publiés comme pour l'excellente présentation de l'ouvrage.

Alain POHER

président du Sénat

C'est un livre d'une grande valeur documentaire et sans doute savez-vous que j'ai toujours été touché par les problèmes des Juifs en général, et pendant l'affreuse période de la guerre en particulier.

C'est vous dire que ce livre occupera une place de choix dans ma bibliothèque. Sa présentation particulièrement luxueuse, indépendamment de l'intérêt du texte, le mérite d'ailleurs amplement.

Maurice SCHUMANN

ministre des Affaires Etrangères

Je tiens à vous dire avec quelle émotion j'ai pris connaissance du livre bouleversant que votre Union vient d'édition à l'occasion de son 25^e anniversaire.

Le cardinal LIENART

Il est heureux que soit mise en lumière la part si courageuse que les Juifs de France ont prise à la défense du pays contre le nazisme dont ils ont tant souffert.

Dr Lucien GRAND

sénateur

... Ce livre rendra encore plus présents à mon esprit les souffrances et le courage des combattants et volontaires juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Paul MANET

président de l'U.F.A.C. nationale

Je vous félicite pour le magnifique livre édité par votre Association. Toutes mes félicitations pour l'exceptionnelle qualité de cette réalisation.

Je formule un souhait que notre jeunesse puisse le lire et le faire connaître afin que plus jamais on ne revoie le martyre et l'extermination de nos frères.

M^e Etienne NOUVEAU

vice-président de l'U.F.A.C.

Je vous remercie pour l'envoi du magnifique volume... Je l'ai lu avec le plus grand intérêt.

Vous pouvez être assurés de me retrouver, autant que je le pourrais, près de vous pour défendre la juste cause de mes amis Combattants Volontaires Juifs.

Charles JOINEAU

secrétaire général de la F.N.D.I.R.P.

En éditant ce magnifique ouvrage, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs célèbre de la meilleure façon qui soit son 25^e anniversaire.

J'ai été très honoré de recevoir cet ouvrage dont j'ai commencé la lecture avec émotion. La contribution des combattants Juifs à la victoire contre le nazisme mérite d'être mieux connue. Elle le sera grâce à vous qui continuez le combat pour la liberté et la dignité des hommes dans la paix.

G. FOURNIER-BOCQUET

secrétaire général de l'A.N.A.C.R.

L'A.N.A.C.R. vous félicite de cette belle réalisation. Son journal ne manquera pas de citer le livre.

Marie-Madeleine FOURCADE

présidente du Comité d'Action de la Résistance

Je vous remercie infiniment d'avoir bien voulu me faire l'honneur de m'adresser ce magnifique ouvrage qui retrace d'une manière émouvante toutes les souffrances et l'admirable courage de vos coreligionnaires.

Je souhaite que cet ouvrage soit répandu dans toute la France, car il est infiniment triste et pénible, vingt-cinq ans après, de voir resurgir, de-ci-là, des vagues d'antisémitisme.

René DAVID

secrétaire général de l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre

Nous sommes certains que ce bel et important ouvrage contribuera à faire connaître davantage l'héroïsme et le martyre des Combattants Volontaires et Résistants Juifs à un moment où se manifeste, un peu partout, une volonté d'oubli, surtout parmi les jeunes.

Nous garderons précieusement ce témoignage qui figurera en bonne place dans notre bibliothèque.

Nous envisageons de reproduire, avec votre permission, certains articles dans notre organe de liaison : « Le Mutilé des Yeux ».

Jean PERPIGNA

président de la fédération nationale des Anciens Prisonniers de la Guerre 1914-1918

Ce livre doit être lu et relu par le plus grand nombre afin que votre sacrifice ne soit pas oublié et que nul n'ignore le martyre de nos frères juifs.

Jean HUGOL

président de la fédération nationale des Trépanés et Blessés de la Tête

J'ai déjà parcouru ce bel ouvrage, dont je vous félicite, et je ne manquerai pas de faire en sorte qu'il soit lu par mes camarades les plus qualifiés.

P. A. ERHARDT

président de la fédération des Engagés Volontaires Alsaciens et Lorrains aux Armées Françaises

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu ces évocations émouvantes d'une époque où vos coreligionnaires ont particulièrement souffert.

UNION DES BLESSES DE LA FACE

« LES GUEULES CASSEES »

Puisse le sacrifice des hommes servir la cause de la paix. Dans ce domaine votre exemple et celui des vôtres en est le plus sûr garant.

LIGUE DES DROITS DU RELIGIEUX ANCIEN COMBATTANT

Ces témoignages d'une époque terrible rappellent tant de souffrances et tant de sacrifices, à un moment où Israël lutte pour sa vie et son indépendance.

A. ACKERMANN

président général de l'Association Nationale des Cheminots A.C.

C'est un magnifique ouvrage d'un très grand intérêt. Le livre est très bien fait, et nous vous félicitons de cette très belle réalisation qui montrera l'action courageuse des Juifs dans la Résistance.

M. BARBANCEYS

secrétaire de l'Amicale des Maquis de Haute-Corrèze

L.A.S. Haute-Corrèze et sa demi-brigade ont eu cinquante morts pour la France. Parmi eux, neuf combattants juifs. Vos souvenirs, vos luttes et vos espoirs sont les nôtres.

E. VIDAL

secrétaire général de la fédération nationale des Combattants Volontaires des Guerres 1914-1918, 1939-1945 des T.O.E. et des Forces de la Résistance

Le livre que vous avez édité est particulièrement évocateur d'un passé sublime dans le sacrifice et aussi horifiant en raison des persécutions nazies, opprobre du monde et dont les responsables n'ont pas été châtiés.

Henri NOGUERES

auteur de *L'Histoire de la Résistance en France*

Je vous remercie vivement pour le magnifique mémorial que vous avez bien voulu m'adresser.

Pierre PARAF

président du M.R.A.P.

Quel magnifique mémorial, chers amis ; et comme on se sent honoré d'y avoir sa place.

Il évoque tant de souvenirs glorieux, une activité si féconde dans la paix au service du judaïsme, de la France, de l'humanité.

Roger IKOR

auteur des *Eaux Mêlées*

Voilà un livre remarquablement conçu, remarquablement exécuté, et qui devrait être proclamé d'utilité publique.

H. SLOVES

écrivain

Le livre est non seulement joliment fait, et avec goût ; il est conçu et exécuté avec sérieux, maîtrise et esprit de responsabilité.

Le matériel publié, par sa variété et sa richesse apporte un précieux écho de toute une époque et d'un important chapitre de l'histoire de la communauté juive de France.

Vous avez droit à un grand merci bien mérité.

Henry BULAWKO

président de l'Amicale des Déportés et Internés Juifs

Voici que la souris a accouché d'une montagne, contrairement aux idées reçues. Le numéro spécial de votre organe s'est transformé en un « monument » de témoignages ayant une incontestable valeur historique.

Tous les chapitres du martyr et de l'héroïsme juifs y figurent, et ma modeste contribution trouve place à côté d'évocations et de récits qui ont le grand mérite de l'authenticité.

A. YOUDINE

secrétaire général de l'U.J.R.E.

Votre livre enrichit l'histoire de la communauté juive en France d'un chapitre important. Le fait que les témoignages ont été écrits par des hommes du peuple, anciens combattants volontaires, est un apport à la culture juive qui a toujours puisé ses sources dans les récits populaires.

Le livre constitue en même temps un monument de l'héroïsme juif, il est à l'honneur de notre communauté et il enlève une arme importante aux antisémites.

Anny LATOUR

auteur de *La Résistance juive en France*

« Le Combattant Volontaire Juif » est fait avec soin, beaucoup de goût et amour pour notre cause juive ; il aura une place de choix dans ma bibliothèque.

Maxa NORDAU

artiste-peintre

Je vous remercie du magnifique volume que vous avez eu la grande amabilité de m'envoyer. J'ai été profondément ému à sa lecture et je vous félicite d'avoir ainsi rédigé ces pages d'histoire glorieuse, qu'on a trop tendance à oublier. Que tous ces héros ne soient pas tombés en vain et qu'enfin le monde retrouve un peu de raison.

GOLDKORN

artiste-peintre

C'est une réalisation qui a sans doute demandé un gros effort et un dévouement opiniâtre.

C'est aussi une riche contribution au souvenir de ceux qui sont tombés dans la lutte face à l'ennemi irréductible et criminel. Tous ceux qui d'emblée se sont enrôlés dans les brigades des combattants pour défendre la France, la liberté et l'honneur trouveront ici leurs moments d'exaltation d'un passé proche, chargé de luttes, d'héroïsme et le souvenir du martyre juif.

Jacques SANDLARZ

fils d'un combattant volontaire, mort pour la France

Je vous félicitez pour le résultat auquel vous êtes parvenus, en donnant à cette monographie une présentation claire qui documente complètement le lecteur sur ce que fut cette horrible période et sur les sacrifices et la haute conscience de tous ceux qui s'engagèrent dans la lutte contre le nazisme.

Puisque cet intéressant recueil aidera votre Union à poursuivre son action magnifique, en faveur de la paix, pour que plus jamais le monde ne connaisse de tels cauchemars. (Voir suite page 4.)

— Page 3 —

juillet 1971 p. 4

le combattant volontaire juif 1939-1945

A la suite de la publication de notre livre-anniversaire, nous avons reçu des lettres de félicitations et de remerciements de nombreuses personnalités et organisations.

Organisations d'Anciens Combattants

Fédération Nationale des Gazés et Invalides de Guerre ; Union Nationale des Combattants ; Fédération Nationale des Anciens Combattants ; Fédération Nationale André Maginot ; Union des Aveugles de Guerre ; Le Réveil des Combattants ; l'Association des Anciens Combattants Anti-nazis et Victimes du nazisme en Israël.

MM :

Georges POMPIDOU, Président de la République ; Jacques CHABAN-DELMAS, Premier Ministre ; Olivier GUICHARD, ministre de l'Education nationale.

Les Sénateurs :

François SCHLEITER, Joseph RAYBAUD, Max MONICHON, A. MIGNOT.

Les Députés :

Achille PERETTI, Pierre BAUDIS, Aimé PAQUET.

Nous avons envoyé notre livre à un grand nombre de bibliothèques municipales des grandes villes, ainsi que des lycées.

En réponse nous avons reçu de nombreuses lettres émouvantes. Nous citerons ici, à titre d'exemple, une lettre de Mme Xavier MENARD-LEROY, de la bibliothèque municipale de Châteaubriant :

« Je vous remercie pour votre livre. Les habitants de Châteaubriant seront nombreux à lire l'ouvrage, eux, qui n'ont pas oublié les leçons de l'histoire. »

Et voici la liste de bibliothèques qui nous ont écrit après la réception du livre :

L'Institut National de France, Sainte-Geneviève, l'Alliance Israélite Historique de la ville de Paris, Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale,

Les Cardinaux :

François MARTY, FELTIN, P. GUYON, Alexandre RENARD, Jean GUYOT.

et MM.

André MALRAUX, Armand LANOUX, Edgar et Lucie FAURE, Vladimir JANKELEVITCH, René PEYRE, Jacques GRASSEAU, Charles MERICANT, Georges MOREL, J. PIERRE-BLOCH, Alexandre BRASLAWSKY, Henri VANDENBROUCQUE, Dr Claude LEVY, André HUSSON.

Les Maires des villes suivantes :

Chartres, Villeneuve-sur-Lot, Rambouillet, Toulon, Péronne, Belfort, Lyon, Villeurbanne, Cannes, Versailles, Bagnères-de-Bigorre, Strasbourg, Albertville, Tulle, Nice, Lille, Grenoble, Roanne.

Les Communautés israélites de

Lyon, Nancy, Limoges, Périgueux, du département du Vaucluse.

Bibliothèques municipales de :

Charleville, Saumur, Saint-Brieuc, Auch, St-Lo, Saint-Quentin, Bordeaux, Beauvais, Valence, Aix-en-Provence, Bayonne, Grenoble, Caen, Douai, Limoges, Dax, Chartres, Colmar, Lyon, Strasbourg, Amiens, Lille, Melun, Nancy, Albi, Épinal, Montpellier, L'Isle, Tulle, Roanne, Rouen, Dijon, Montargis, Nice, Mantes-la-Jolie, Bagnères-de-Bigorre, Chalon-sur-Saône, Troyes, Cannes, Versailles, Villeurbanne, Belfort, Rodez, Besançon, Montauban, Saint-Nazaire.

Bibliothèques des Lycées :

Victor-Hugo, Condorcet, Technique du Bâtiment, Charlemagne, Hector-Berlioz, Enghien-les-Bains.

ce qu'ils disent : (suite)

Gilles PERRAULT

auteur de l'*Orchestre Rouge*

J'ai lu votre livre avec le plus vif intérêt. La plupart de ces récits m'étaient inconnus, et il s'agit pourtant d'une période que j'étudie depuis bientôt dix ans.

C'est dire que cette publication était nécessaire. On sait ce que furent les souffrances et le martyre des Juifs aux mains des nazis ; on ignore trop souvent ce que furent leurs combats et les victoires qu'ils remportèrent. Votre ouvrage fait justice de certains jugements imbéciles et atroces sur « les moutons conduits à l'abattoir ».

Partout où ils en eurent la possibilité matérielle, les Juifs se battirent autant que les autres et mieux que la plupart. Vous avez eu raison de le rappeler !

Lucien STEINBERG

auteur de *La Révolte des Justes*

J'ai été profondément ému de voir que vous avez fait paraître dans votre livre un extrait de mon ouvrage « La Révolte des Justes ».

Vous comprendrez, je pense, la raison de mon émotion ; je suis, en effet, simplement l'historien de ce que d'autres, mes frères, mes frères glorieux, ont fait dans des moments décisifs. Aussi suis-je particulièrement heureux et ému de me voir en quelque sorte « adopté » par vous.

Indépendamment de ce qui précède, permettez-moi de vous féliciter, à la fois pour votre initiative d'avoir fait paraître ce volume, et pour la réussite totale que cette publication constitue sur le plan historique comme sur le plan graphique et rédactionnel.

**LE
LIVRE
ANNIVERSAIRE
est
en vente
(50 Francs l'exemplaire)
au bureau
de l'U.E.V.A.C.J.
58, rue du Château-d'Eau
Paris-X^e**

LES ECHOS DE LA PRESSE

« Nice-Matin » du 8 mai 1971

Véritable anthologie, cet ouvrage abondamment illustré rappelle également l'activité de l'Union durant ses vingt-cinq ans d'existence et se veut un plaidoyer contre le racisme et pour une paix juste et durable entre Israël et ses voisins.

« Le Populaire du Centre »
du 1^{er} juin 1971

Le livre édité à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Union des Engagés volontaires et Anciens Combattants juifs contient un abondant matériel concernant la participation des Juifs de France d'origine étrangère à la Deuxième Guerre mondiale et leur contribution à la victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne.

« Journal des Communautés »
du 28 mai 1971

Le livre rassemble divers témoignages concernant les volontaires, les engagements, la vie au front, la résistance, les stalags, les camps de concentration. Certains sont dus à des écrivains, beaucoup d'autres à de simples témoins des événements. Ce ne sont pas les moins émouvants.

« Journal des Combattants »
du 19 juin 1971

On lira avec beaucoup d'intérêt les souvenirs des partisans juifs appartenant aux F.F.I., avec des témoignages sur la reddi-

tion de la colonne Elster, sur les maquis de la Haute-Loire, etc.

L'action de l'Association dans le domaine des droits moraux et matériels est exposée avec clarté.

C'est un ouvrage fort complet qui intéressera nos camarades.

« Dernières Nouvelles d'Alsace »
du 29 mai 1971

A l'occasion de son 25^e anniversaire, l'U.E.V.A.C.J. vient d'éditer un fort et solide album consacré à des témoignages sur les stalags, les combats dans les maquis, et aussi à des réurgences de l'antisémitisme. Un tiers de l'ouvrage est rédigé en yiddish.

« Information Juive », mai 1971

Ces récits reflètent la part prise par les Juifs de France, et plus particulièrement les Juifs immigrés, à la lutte contre l'hitlérisme au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

A signaler des contributions présentant un authenticité intérêt historique comme, par exemple, celle de Claude Levy et Paul Tillard sur la grande rafle du Vel d'Hiv.

« La Presse Nouvelle », quotidien en langue yiddish

Ce livre magnifiquement relié, richement illustré, se lit comme un roman. La différence est qu'il ne s'agit pas ici de personnages imaginaires, mais des authentiques

témoins de grands événements de notre siècle...

Ce livre contribuera à ce que nos enfants sachent que la terre de France a été arrosée suffisamment du sang juif pour qu'ils puissent se considérer comme égaux entre eux.

« Presse Nouvelle » hebdomadaire du 21 janvier 1971

Plus qu'un recueil de souvenirs, la première partie du livre constitue un témoignage d'une grande qualité et d'une indéniable utilité. Les « parasites apatrides » responsables selon la presse de l'occupation et de la guerre et de la défaite, on les voit revivre à travers ces pages, leur engagement massif dès les premiers jours de septembre 1939 au service de ce pays qui les avait accueillis. On les voit ensuite humiliés, trahis et calomniés par le gouvernement Pétain, relever le défi. Résister : dans les stalags contre la discrimination raciste : dans la résistance armée aussi, parmi les tout premiers. Car bon nombre de ces hommes, rescapés des pogroms d'Europe centrale, avaient d'expérience qu'on ne compose pas, quand on est Juif, avec l'antisémitisme déchaîné dont les nazis à leur tour faisaient un principe de base.

Mentionnons encore les journaux suivants qui ont publié des notes au sujet de notre livre :

- *Le Républicain Lorrain* (Metz).
- *Ouest-France* (Rennes).
- *Le Limousin* (Limoges).

— Page 4 —

juillet 1971 p. 5

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'U.F.A.C.

Nous présentons à nos lecteurs un document important de l'U.F.A.C. Nationale, grande centrale des organisations d'A.C.

Ce document est le résultat des discussions qui se sont engagées ces derniers temps au sein de l'Union concernant ses buts et objectifs présents.

Au cours d'une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 18 mai au siège de l'Union des Aveugles de Guerre, ce document a été ratifié à l'unanimité, l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) s'est abstenu dans l'attente de son Congrès national.

Ce document est actuellement discuté par l'ensemble des organisations d'A.C.

Après avoir retracé l'histoire et la structure de l'U.F.A.C., le document continue :

UN RICHE BILAN

Fidèle aux grandes traditions des associations nées soit de la première guerre mondiale, soit des combats pour la libération du pays de l'occupation étrangère et du joug national-socialiste qui redonneront à la France sa place et son honneur parmi les grandes nations, l'U.F.A.C., depuis 1945, a joué un rôle important dans la vie nationale et internationale et a assumé pleinement ses devoirs de défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants et victimes de guerre.

1) SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Dans la diversité de leurs origines sociales, de leurs opinions philosophiques ou religieuses, les anciens combattants et victimes de guerre ont, en commun, un attachement sincère à l'honneur, à l'indépendance et à la sécurité de leur patrie. Pour avoir éprouvé dans leur chair et dans leurs affections toute l'horreur de la guerre, ils sont d'ardents défenseurs de la paix entre les peuples, de la liberté pour les hommes et pour les nations.

En toute circonstance, l'U.F.A.C. s'est fait l'écho de leurs aspirations.

L'U.F.A.C. a fait sienne la Charte de l'O.N.U., appuyé les initiatives de l'organisation internationale pour la sauvegarde de la paix et le respect des droits de l'homme et soutenu les conventions internationales qu'elle a élaborées.

A propos des conflits qui ont éclaté à travers le monde et qui, pour certains, se prolongent encore, l'U.F.A.C. n'a cessé d'en appeler à la négociation dans le respect du droit des peuples à l'indépendance et à la sécurité.

Soucieuse de mettre au service de la paix le capital moral et la valeur du témoignage des combattants et des victimes des guerres, l'U.F.A.C. n'a cessé d'agir à leur rassemblement. Elle a joué un rôle important dans la création de la FEDERATION MONDIALE des ANCIENS COMBATTANTS. Elle travaille inlassablement à l'entente et à l'amitié entre les anciens combattants et victimes de guerre de tous les pays européens en vue de créer, là où ont surgi les deux guerres mondiales, un continent de paix et de coopération internationale.

2) SUR LE PLAN CIVIQUE ET SOCIAL

Aujourd'hui dans la Paix, comme hier dans la guerre, les anciens combattants et victimes de guerre, quelles que soient leurs opinions, sont au service du pays.

Après avoir participé à l'œuvre de reconstruction nationale qui s'imposait au lendemain de l'occupation, l'U.F.A.C. et les associations affiliées ont contribué au développement du sens civique de leurs membres, défendu l'idéal républicain de liberté, de démocratie et de paix, témoigné auprès des jeunes générations des horreurs de la guerre et de la nécessité de défendre l'indépendance de la patrie dans le respect des autres peuples.

Dans cet esprit, les anciens combattants ont pour devoir de participer à la vie de la Cité.

L'U.F.A.C. n'a jamais manqué de condamner les violences d'où qu'elles viennent, quelle que soit l'idéologie de leurs auteurs et, plus particulièrement, les profanations des monuments aux morts.

Elle estime indispensable de maintenir la fidélité à l'emblème national, au culte du souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France et elle apporte tout son concours à la commémoration des grands anniversaires, tels ceux du 11 Novembre 1918 et du 8 Mai 1945.

Les souffrances humaines — et pour cause — ne sont pas étrangères aux anciens combattants et victimes de guerre. Aussi, l'action sociale des groupements affiliés à l'U.F.A.C. est-elle très importante et des plus diversifiées. De nombreux équipements sociaux sont à porter à l'actif de la « solidarité combattante », ils enrichissent le patrimoine social du pays et sont au service de la collectivité nationale. Avec sa Commission d'Action Sociale, l'U.F.A.C. s'est constamment manifestée pour défendre les droits sociaux des anciens combattants et victimes de guerre.

L'U.F.A.C. a veillé au respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre des territoires devenus indépendants et a obtenu que les droits acquis sous l'uniforme français soient maintenus ou rétablis. Elle a, par ailleurs, aidé les initiatives créatrices dans le domaine social des groupements affiliés.

Elle souhaite pouvoir coordonner ces initiatives et accompagner un travail d'information qui permettra aux groupements de profiter de leurs expériences réciproques pour le plus grand profit de tous.

3) POUR LA DEFENSE DES DROITS

Sous l'impulsion des associations nées de la guerre 1914-1918, la loi du 31 mars 1919 leur a ouvert, à chacun d'eux, un droit imprescriptible à la réparation des préjudices subis.

Dès sa création, l'U.F.A.C. s'est efforcée, part tous moyens en son pouvoir, de faire respecter ce principe et de le rendre applicable aux anciens combattants et victimes de

guerre de la Seconde Guerre mondiale, aux résistants, aux déportés.

Afin de garantir le pouvoir d'achat des pensions d'invalidité et de décès, elle obtenait le 27 février 1948 le vote de la loi établissant un rapport constant entre les pensions de guerre et le traitement des fonctionnaires. Depuis lors, elle a dû constamment intervenir pour la faire respecter.

C'est ainsi que sa vigilance a permis, en 1968, une application exacte de la loi, l'augmentation des pensions, allocations et retraites ayant été, cette année-là, de 21,4 %.

Mais les décrets des 26 mai 1962 et 27 janvier 1970 ont rompu la parité, créant entre les traitements des fonctionnaires des catégories C et D et les pensions de guerre un « décalage » qui, le 1^{er} janvier 1974, atteindra environ 23 %.

Tous les anciens combattants et victimes de guerre dont les intérêts sont liés à la garantie du pouvoir d'achat de leur retraite ou pension réclament avec l'U.F.A.C. le respect absolu de l'esprit de la loi sur le rapport constant à rechercher dans une modification de l'article L 8 bis du Code.

L'U.F.A.C. a contribué à l'amélioration du sort des veuves, orphelins et descendants et continue d'agir pour que la pension de la veuve au taux normal atteigne les 500 points d'indice et celle de l'ascendant les 333 points, sans qu'il soit tenu compte des ressources.

L'U.F.A.C. a animé l'union et l'action du Monde combattant au moment de la suppression par voie d'ordonnance, le 31 décembre 1958, de la retraite du combattant. Par leur union et l'ampleur de leurs protestations, les anciens combattants et victimes de guerre ont obtenu le rétablissement partiel de la retraite. L'U.F.A.C. poursuit son action et ne désespère pas d'en obtenir le rétablissement intégral.

L'U.F.A.C. a obtenu l'amélioration du sort des grands invalides.

L'U.F.A.C. a toujours combattu les forclusions opposées aux résistants et victimes du nazisme, en contradiction avec le caractère imprescriptible du droit à réparation.

En bien d'autres domaines encore, l'action de l'U.F.A.C. et des associations qui la composent a permis soit de garantir des droits acquis, soit d'améliorer, de perfectionner la législation.

Par leur union, les groupements affiliés à l'U.F.A.C. ont ainsi œuvré efficacement à la défense des droits matériels et moraux des anciens combattants et victimes de guerre.

Cependant, subsiste encore un contentieux important. Sa liquidation appelle une union d'autant plus grande et des efforts d'autant plus décisifs que les pouvoirs actuels du Parlement ne permettent plus, comme dans le passé, de s'appuyer avec d'autant plus d'efficacité sur les élus de la nation pour faire aboutir les légitimes demandes des anciens combattants et victimes de guerre.

Seule, l'unité résolue et sans faille du Monde combattant doit permettre d'aboutir à la concertation recherchée avec les pouvoirs publics en vue d'obtenir la solution définitive de ce contentieux dans le cadre d'un plan garanti par la loi et négocié au sein d'une commission tripartite : Associations, Parlement, Gouvernement.

Les anciens combattants et victimes de guerre n'ont pas à leur disposition l'arme de la grève, ils n'entendent pas se livrer à des actes de violence. Mais ils ont pour eux d'avoir sauvé le pays et acquis, de ce fait, un crédit moral incontestable auprès de l'opinion publique. C'est donc avant tout sur leur union au sein de l'U.F.A.C. que repose l'avenir de leurs droits et la garantie de terminer une existence pleine de sacrifices dans une quiétude qui ne saurait leur être marchandée.

Tout ce qui concourt à affaiblir l'union du Monde combattant est nuisible à sa cause. En recherchant sans cesse tout ce qui peut les unir, en rejetant tout ce qui peut les diviser, en usant de tous les droits que leur confère la Constitution, les associations groupées au sein de l'U.F.A.C. continueront à accomplir jusqu'au bout la noble mission dont elles ont pris la charge.

RENFORCER L'UNION

L'U.F.A.C. n'est ni un groupement politique ni un syndicat professionnel. Elle est une Union de groupements nationaux aux origines et aux caractéristiques diverses dont aucun ne saurait faire prévaloir des préoccupations qui lui sont propres.

La force, l'autorité de l'U.F.A.C., c'est cette unité dans la diversité. Plus d'un quart de siècle d'expérience en ont montré l'efficacité et le caractère irremplaçable.

Les anciens combattants et victimes de guerre, dans l'ensemble du pays, sont passionnément attachés à cette idée d'unité. On ne peut que s'en féliciter et qu'encourager à

l'extension et à la multiplication des ententes locales et départementales entre tous les groupements existants.

L'U.F.A.C. nationale ouvre largement ses portes à tous les groupements issus des guerres. Une rapide intégration des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) dans la famille combattante faciliterait leur affiliation.

L'U.F.A.C. est le creuset où se fondent toutes les générations du feu dont les plus jeunes sont d'ores et déjà appelés à assumer leur part dans les directions, à tous les échelons, à côté des « anciens » qui, pour certains depuis plus de 50 ans déjà, ont mis au service de leurs camarades une compétence et un dévouement qui leur méritent plus que de la considération : un respect filial et une reconnaissance infinie.

L'union crée des obligations. Elle requiert de chaque groupement une volonté ardente de rechercher en toutes circonstances le dominateur commun entre tous les groupements, une participation effective à toutes les activités, le respect des décisions prises en commun, une libre discipline sans laquelle il n'y a qu'impuissance.

Les critiques sur l'action de l'U.F.A.C. ne sauraient masquer l'importance de son bilan, ni faire oublier les limites de son programme, expression commune d'une très grande et très riche diversité de groupements.

Sans rien renier du passé, les groupements nationaux qui la composent, réfléchissant sur leur devenir et sur la nécessité d'accroître leur unité d'action dans la démocratie et le respect mutuel de toutes les associations, de leur originalité et de leurs préoccupations particulières, préconisent notamment :

A L'ECHELON LOCAL :

Encourager la création de nombreux comités de l'U.F.A.C., rassemblant l'ensemble des groupements locaux d'anciens combattants et de victimes de guerre.

Les relier entre eux par des liens organiques avec les Unions départementales de l'U.F.A.C. — Assurer leur représentativité dans les assemblées annuelles des Unions départementales de l'U.F.A.C.

Partout où des groupements locaux d'associations nationales non affiliées nationalement à l'U.F.A.C. existent et n'acceptent pas encore de s'affilier aux U.F.A.C. locales ou départementales, créer des comités d'entente et des comités de liaison.

A L'ECHELON DEPARTEMENTAL :

Chaque groupement national affilié à l'U.F.A.C. nationale a pour devoir d'agir pour l'affiliation de ses groupements départementaux aux Unions départementales de l'U.F.A.C. et de contribuer à en créer là où il n'en existe pas.

Les Unions départementales se doivent d'animer les Unions Locales, de tenir une assemblée annuelle rassemblant, à côté des représentants des groupements départementaux, les représentants des unions locales.

Afin d'assurer ces liens organiques et la coordination des activités, les Unions Locales devraient contribuer à la vie financière des unions départementales par le versement d'une cotisation.

A L'ECHELON NATIONAL :

— améliorer le fonctionnement des commissions permanentes qui ont un grand rôle à jouer dans la réflexion et la mise au point des positions et de l'action de l'U.F.A.C. nationale, par des réunions plus fréquentes et plus régulières, et la participation effective de chaque association ;

— améliorer le fonctionnement démocratique de l'U.F.A.C.

Il est recommandé :

a) de réunir, au moins une fois tous les deux ans, à la veille de l'Assemblée Générale, les présidents des Unions départementales (ou leur délégué) avec le Bureau National pour la discussion des problèmes relatifs au fonctionnement des Unions départementales et des Unions locales et l'examen de leurs préoccupations ;

b) que le président, les vice-présidents, les secrétaires et les trésoriers du Bureau National de l'U.F.A.C. se réunissent chaque fois que les circonstances l'exigeront. Ainsi seraient améliorés le caractère collégial de la direction nationale de l'U.F.A.C., la représentativité du Bureau National et l'autorité morale de son président.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'U.F.A.C.
PARIS, le 18 mai 1971.

L'U.F.A.C. reçue par le Ministre des A.C.

Le vendredi 2 avril 1971, à 10 h 30, M. Duvillard, ministre des A.C.V.G., a reçu en audience une délégation de l'U.F.A.C. composée des membres du bureau suivants : Manet, Delporte (en l'absence de Nouveau retenu en province), Joineau, Morel Georges, Morizio, Lamothe.

Le ministre était entouré de plusieurs de ses collaborateurs : M. Piernet, directeur du Cabinet ; M. Raby, directeur des Pensions ; M. Pernet, directeur de l'Office national ; MM. Morette-Bourry et Bergeras, conseillers techniques ; M. Le Meignen, chargé de mission, etc.

Il y a lieu de souligner le caractère nouveau donné à cette audience qui a pris l'aspect d'une réunion de travail. Pendant plus de deux heures, les représentants

de l'U.F.A.C. ont ainsi pu aborder au fond un certain nombre de points du contentieux. Certes, tout n'est pas réglé pour autant. Des discussions devraient normalement suivre sur plusieurs questions importantes.

Le ministre n'a pas repoussé l'idée de créer une commission tripartite (Parlement - Administration - Associations) pour l'étude du règlement du contentieux.

Il nous paraît intéressant d'informer nos lecteurs de façon très succincte de plusieurs questions qui ont été débattues.

Rapport constant. Le ministre maintient ses positions. Il considère que la question est réglée et que le gouvernement fait bonne application de la loi. Cet important problème reste donc entier.

Retraite du combattant. La mise

à parité de la retraite est envisagée. Le ministre serait favorable à un rétablissement en trois étapes dont la première est demandée dans le budget pour 1972.

Forclusion. Le ministre confirme qu'il est opposé aux forclusions, mais indique qu'il se heurte à des oppositions.

Veufs. Une discussion importante s'est développée à propos des pensions des veuves. Pour le prochain budget, le ministre informe qu'il a demandé six points pour les pensions au taux normal, quatre pour le taux de réversion et six pour le taux exceptionnel.

La délégation a insisté pour que toutes les veuves des grands invalides bénéficiaires de l'article L-18 profitent du supplément de 175 points.

-- Page 5 --

בב' אמאליק וועלארם - דיבי' שער

קאָל פֿוֹן די יִדְיַישׁ עַפְאַרְטִּיטְעַ, כַּדִּי
אַפְּצָגָעָבָן כְּבוֹד דָּעַם אַנְדָּעַק פֿוֹן די
טוֹיִינְגְּטָעָר יִזְׁן, וּוָאָס זִינְגָּעָן אַינְטָעָרָ
נִירְט גַּעֲוָאָרֶן דָּעַם 16-טָן يولִי 1942
איַזְׁן וּוָעַל דְּהֵיָו אָוָן שְׁפָעַטָּר פָּאָרָ
שְׁקִיט גַּעֲוָאָרֶן אִין די דִּיטְשָׁע טּוֹיטָ
אַוְתְּרָבָּה

דעם קומענדיקן נאועטבער אין רױם
אי'ראפער אײשער צו זאמענטראָער
[פּוֹן דִּי גַּעֲוָעֶזְעָנָע קַמְבָּאָטָאָוּן]

רעסן-פאלץ דעם 18-טן, 19-טן און
20-טן נאועומבער 1971.

אלע נאצ'ינאלע גראפרויגען פון
געווועזנען קאמיבאטלנטן, ריעזיטאטנטן,
ווען קרבנות פון פאשימים און נאיצים,
י' קרייגס-קרבנות זייןען אייניגוואלדן
ונטילצונעמען אין דזוקן צוזאמגען.
רערט.

א גראעסערע צאל רעדנער, קאמיבא-
ווען דער 2-יטער וועלט-מלחמה וועלן
דר צואמאונטרעפען פארשטייער פון
יליאגנון געווועזנען קאמיבאטלנטן
ווען וויידערשטאנדעלער, וועלכע האבן
קסל בי אקסל געקעמאפט אדער וואס
און זיך באקעמאפט אויף די שללאקט-
עלדרע".

דער גראַיסער קָאַמְבָּאָפָּאָטָן-

זונטיק, דעם 6-טן יווני, איז פאר-
עקסומען אין זאל וואגראם א גראיסער
יטיגג ארגאניזירט דורבן "אופאקס"
אאר פארינו און אומגענות צוועמען
לייטן פאריביגודונגס-קאמיטעט.

א גרעיסערע צאל רעדנער, קאמבאָ-
אנטן-טווער, האבן פאלאנגעט, אַס עס
אלע ענדלאָד דערליידיקט וווערן אלע
ראבלעמען, וועלכע ווארטן נאָך אויף
לייונג. עס האנדלט זיך געמלעך
בעיגן:

רעדת רעט אין עלטער פון 60 יאר
אאר אלע געוועזגען קאמבאטאאנטן;
יעלבע קאמבאטאאנטן-רעטרעט פאר
פראנט-קעמעפער פון דער צווײיטער
עלט-מלחה ווי די פון 1914-1918;
ער-8-טער מאַי זאל זיין, פונקט איזוּ
די דער 11-טער גאוועמבער, אונער-
ענט אלס יומ-טובי-טאג, דער רעס-
עט פון רפאָר-קאנסטאן אַאַו.

ד' ערשטע יארצייט פון אברהם נימאן

צ'ו דער ערשותער יארציזיט פון אב'
הס נימאָן, מילגרינדער אוּן בייראָט-
יגלאַיד פון ייְדיַשָּׁן קאמַבָּטָאנְטָן-
אַרְבָּאָגָד, האָכָּן זִיךְ, זונטִיק, דעם
זְעַמְּן יְוִינִי, 10 פרֵי, די משְׁפָחָה אוּן
ליינִינְט פֿאַרוֹזָאַמְּלָט נְעַבְּן קְבָּר אוּף
אוּגעַ.

דער ייד. קאמבאטאנט-פארבראנד זויפט זיין מיטגלאידער און פריביגט צו זומען דאגנערשטיק, דעם 15-דען يولאי, פאָרגאנקט, פאָרֶן אַמְּאלִיקִין וועללאָ-ראָם ד'היוער, אויף דער אַנדְרָעָ-געָרָעָנָמְיעַ, אַרגָּאנְזִירָת דּוֹרְכָּן אַמִּי-

סוח חדש איז זיך צווארמענונגאקי-
מען אין פארין, אינעם לאקאל פון
דער נאציאנאלאער פעדעראציע פון די
געווועזונע קרייגס-געפאנגעגעש, דער
אָרגאניזִירְ-אַמִּיטָעָט פֿאָרָן צוֹגְרִיטִין
דַּעַם אַיְרָאָפְּעָאַישָׁן צוֹזָאָמְעָנְפָּאָר פֿוֹן
די געווועזונע קאמבאָטָאנֶט, וועלכער
איין באָשְׁטִימִיט געווואָרָן איין בעלגראָד
איין אָקְטָאָבָּעָר 1970.

נאָכָן אוַיסְהָעָרָן די פֿאָרָשְׁטִיעָר
פֿוֹן די דַּעַלְגָּאָצִיעָס פֿוֹן פֿאָרָשְׁידָעָנָע
מְדִינָהָת, ווֹאָס זַיְבָּעָן גַּעֲוָעָן אָנוּזָנָד
איין בעלגראָד אוֹן נאָכָן האָכָן באָקוֹרְ
מען דַּעַם אָפְּצִילָן הָסָכָם פֿוֹן דַּעַר
אַיְתָאָלְעִינְשִׁיעָר דַּעַלְגָּאָצִיעָס פֿאָרָן
אָרגָאָנִיזָּרָן פֿוֹנָעָם צוֹזָאָמְעָנְטָרָעָךְ איין
אַיְתָאָלְעִיאָ אַיְזָה באַשְׁלָאָס גַּעֲוָאָרָן פֿאָלָ-

ונגדיקעס :

דַּעַר אַיְרָאָפְּעָאַישָׁר צוֹזָאָמְעָנְטָרָעָךְ
פֿוֹן גַּעֲוָעָן קאמבאָטָאנֶט, קְרִיגְסִ-
קְרִיבָּנוֹת פֿאָרָן דַּעַר זִיכְרִיקִיט, דַּעַר
פְּרִינְטְשָׁאָפְּט אַזְנְבָּעָם דַּעַם שְׁלִים, ווּעַט

אונזער ווילן

גרוייסער דערפאלג פון אונדזער יבל-בור

אין די בריוו פון א סר פראנציגוין, ני דאם זייןנו געזעלשאפטליךען שוער, צי לוייטער פון ביליאטעהן און ערער, געפנצעו זיך דער מאונגען פון יי מלחה-צ'יטהן און וועגן יידישער געלדיישקיט. דאם איז א באזויין פון ער פאזיטיזער אויסזויירונג פון זונדער ובל-בר אויף דער אלגען-יינגער פראנציגויזער געזעלשאפט-עכקייט.

“אומעטעם, שווייבט דער אויטאָר הווען דער “רויטער אַרכֶּעֶסטער”, זשייל ערָאַן, ווֹיְיִדְן הַאֲבָן נַאֲר גַּעַתְּס אַטְּמַעְרִיעַלְלָע מַעְלָעְכְּרִים, הַאֲבָן זַיִּעְקַעְמַפְתְּ פָּונְקָט אַזְוֵי וּוֹיְאַנְדְּרָעָן אַזְעַטְרָה וּוֹיְגַּרְעַסְטָע צָאַל. אַיר זַיִּתְעַסְעַר וּוֹיְדָר גַּרְעַסְטָע צָאַל. אַיר עַרְעַבְתְּ דַּאֲם צַו דַּעֲרָמָנָנוּ! ”

פָּוֹן דֻּעַם אַלְעָם דַּרְיָנְגָט אַרוֹם, אַז דַּעַר יִדְישָׁעַר פְּרוֹיוֹוּלִיקָעַר קַעְפָּמָעַר 1949—1939 אַיז אַ דַּעְגְּרִיבָּוֹגָג עַלְכָּע פַּאֲרַשְׂאָפָּט כְּבוֹד אַונְדָּעַר אַרְבָּאָנוּ.

איַּז דֻּעַם דַּעְפָּאָלָג פָּוֹן דֻּעַם בּוֹדָעַן מִיר שְׁעַפְן נְיוּ כּוֹחָתָ פָּאָר אַונְזָעָר וּוֹיְטַעַר דִּיקָעַר טַעַטְקִיּוֹת לְמוֹבָתָה יִיְזְרִישָׁע פְּרָאָנְטִיקָעָמָפָעָר.

שבראלט איז איז קאומען קעגנו דעם נאצישן שונא, איבערגען-עכברקייט דער זאָר פון פראנקעריך, וועלכען דרי יידישער איניגנטואנדרטערט האָבן אַדְּפְּטִירֶת אלְּם זוייער פָּטְטֶרֶר לאָנֶר, מסירת נְשָׁאָן דער פָּאָרְטִיּוֹר דִּיקְוָנֶג פָּוֹן כְּבָד פָּוֹן אָונְדוּרָר פָּאָלָק אָוֹן פָּוֹן אַלְּעַט יְהָוָה, וּזְאָם זַיְנָעָן פָּאָרָן-פָּאָלָט גַּעֲוָאָרָן אָוֹן פראנקעריך דָּוָרָךְ דִּי נָאָצְּשָׁאָן אַקְּפָּאָטָן.

גַּאֲרָן דַּעֲרָפְּרִיעָנְדִּיק פָּאָר אָונְדוּ זְיָוָן דִּי מִינְגְּנָעָן וּזְעָגָן דֻּרְ הַוְּיכָבָר אַלְּגָעָמְיָנָעָר קוֹזָאַלִּיטָעָט פָּוֹן בָּוָר.

דָּאָס בָּוֹן שְׂרוּבָּט צָוָן. אַדְּרָה חֵוִיט סְלָאָזְוָעָס, אָיוֹ נִישְׁתָּחַת בְּלוֹוִוָּו שְׁיָין אָוֹן גַּעַשְׁמַאְכָפָול אַרְוִוְמְגַעְגָּבוֹן. סְאיָוָן פָּאָרְטָאָכָט אָוֹן צְוֹאַמְעָנְגַעְשְׁטָעָלָט מִיטָּט פָּאָכְמָעְנְעַרְשְׁקָיִיט אָוֹן אַחֲרִוָּתָה.

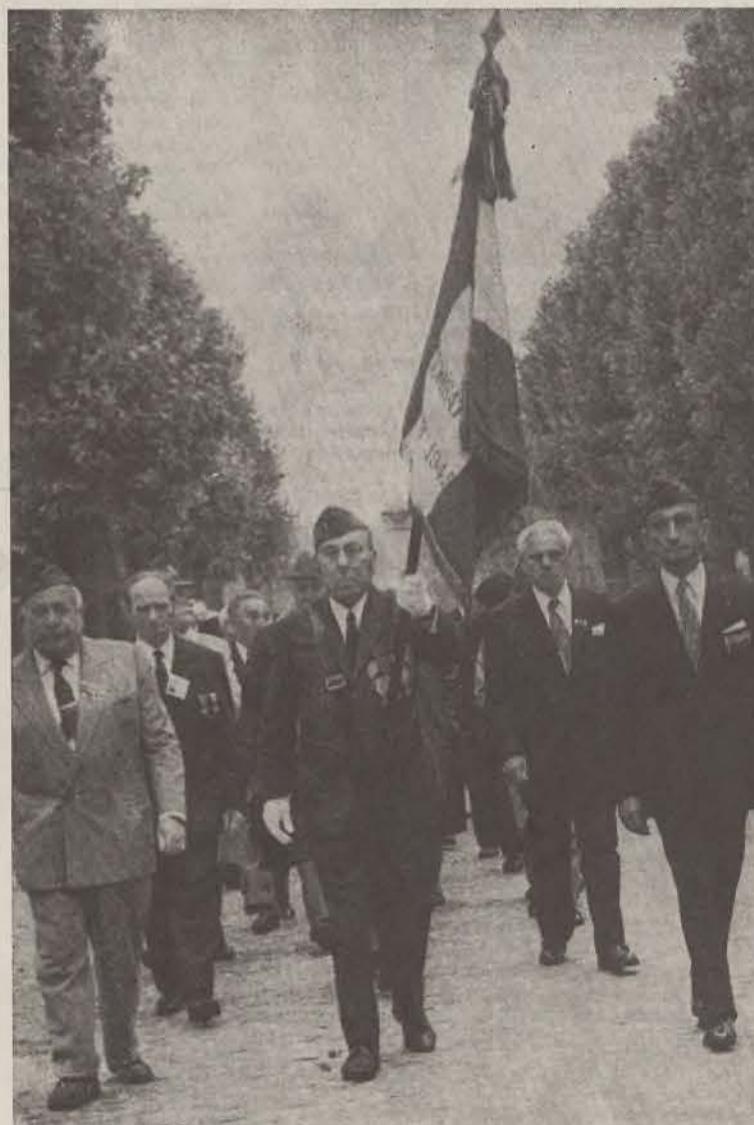
אָוֹן דֻּרְ יַדְּיִשְׁעָרָר קוֹנְסָטְ-מַאְלָעָר גַּאֲלְדָּקָאָרָן:

דָּאָס אָיוֹ אַדְּרָגְרִיוּבָּנָג, וּזְאָם הָאָטָם זַיְכָּר גַּעַפְּאַדְּרָעָט אַזְיָּעָר גְּדוּסָע אַנְשָׁרָעָנָגָנָג אָוֹן עַקְשָׁנוֹתָדִיקָע אַיבְּעָרְגָּעְגָּנְקִיִּיטָן."

אָוֹן נָאָר אַבְּאָמְרָקָוָג. לעָרְזָעָן דַּעַמְעָנָטָן, וּזְאָם וּעָלָזָהָרָן דַּעַמְעָנָטָן, וּזְאָם גַּעֲפִינָט זְדָר אַוְנְדוּרָר יוּבְּלִיבָּן "דַּעַר יַדְּיִשְׁעָר פְּרִיאַוְוִילִיקָעָר קַעְמְפָעָר 1945-1939" אָזְאָן פָּאָרְקוֹוָה. דַּי עַרְשְׁטָעָר רַעֲזְלַטְאָפָּן זַיְיָנָעָן צַוְּפָרְדוֹנְשְׁטָלְנְדִּיקָע. אָין פָּאָרָה לְוַיְוָרָפָן דַּי עַרְשְׁטָעָר וּזְאָכוֹן זַיְיָנָעָן פְּאָרְקָוּיָּופָט גַּעֲוָאָרָן עַטְלָעָכָע הַוְּנְדָרָעָט עַקְזְׁעַמְפָלָאָרָן.

**דעם 6-טו יוני אויד באנייע
ריינדייקע צערעמאנייע
לכבוד דעם אנדענք פון אונדזערע העלדן**

(זע גענוייעם באָריךט אויף זויט אַינעם פראנצ'יזישן טויל).



בדדר צוג, בראש מיט אונדזער פאנען-טרעגער קומט און צום מאנו מענט.

פָּאָרֶט גַּעֲזֹונֶט אוֹן קוֹמֶט צְוָרִיק לִיְשָׁת פְּרִישָׁע כּוֹחוֹת

עס איז אングעקומען דער וואקאנס-
פעריאד. יעדער איינער, לוייט זיבע-
מעגלעכקייטן, וועט זיך באמיינע צו
גענינט פון א פאר וואכן פרישע לופט,
כשר פאַרדינט נאָך אַיאָר שׂווערער
אַרבּעַט.

אנדעָרְעַ וועלֵן אַרוֹיסְפָּאָרְן אוּרִיךְ
קוּרָאַצְיָעַ, כְּדֵי צוֹ פָּאָרִיכְטָן דָּאס גַּעַ-
זָוָנָט.

אלעלעָן ווֹינְטָשָׁן מִיר אַ גּוֹטָעַ רִיזְעַ
אוֹן אַמְבָּעָסְטָן צוֹ פָּרָאָפִיטִירָן פָּוֹן זַיִ-
עַר אָפְרוֹן.

די, פָּוֹן אָונְדָּזְעָרַן חֶבְרִים, ווֹאָס זַיִ-
גַּעַן קְרָאָנָק, ווֹינְטָשָׁן מִיר אַ רְפּוֹאָה
שְׁלָאמָה.

דעת 8 טן מאי אין לעוועס

וְ ווי אלע זיאר האט אויך האיאר
ערת דעם יאורתאג פון דער מפלחה פון
היטלער-דייטשלאנד.

10 אינדרפרி האבן די קאנוואז-
עלטענטן מיט דער אונפירונג פון
הרויז אין דער שפיז' טראנדיק אַ
קראנץ בלומען, זיך פארזאמלט נבען
אפרה-הויז.

עס האט זיך פארמירט אַ צוג, וואָס
האָט מארשירט ביין מאונמענט צום
אנדענק פון די געפאלענע אין ביידע
וועלט-מלחמות, ווּ עס זיבגען געווען
פאזאמלט: דער השואמאָר מעער פון

שטעטל, די ראַטמענער, אַ גרויסע
צאל אַיבּוֹוּנֶגֶר אָוּן די קיגעדר פון
די שולֶן.

מען האָט געליגט די קרענֶץ, אָוּן
נֶאָר אַ מִינְטוֹט שטילשוּוֹיְגַן האָבָן די
קינֶעֶדֶר געונגגען די מאָרטעלוּזָע.
נאָכוּן גוֹטָן מיטאָג אָוּן אַ קלִינְעָם
אַפְּרוּ האָט די דִּיעָרָעָכִיעָ געשאנְקָעָן
די קאנְווֹאַלְעָסְצָעָנָן אָוּן אַמוֹזִיסְטָעָן
עַסְקוּרָסִיעָ. מען האָט באָזָוכְטָקָאָן,
וּאְלָאָרים, אַנטְיבָּ אָוּן אַגְּדָעָר שִׁינְגָּע
וּוַינְקָלָעָן פון דער רִיוּיעָרָע.

ב' אַוְרִיעְוּוֹנִישׁ

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X - Tél. : 607-49-26

Dans l'espoir de la Paix

POUR la cinquième fois depuis la « guerre de Six Jours », Israël a célébré le nouvel an du calendrier juif en armes, sur le qui-vive...

Au bout de quinze mois d'une accalmie relative établie sur le canal de Suez et sur le Jourdain, la situation reste toujours tendue et la perspective d'un règlement de paix ne semble pas, malheureusement, aussi proche que nous l'aurions si ardemment désirée.

Il nous est difficile de juger avec certitude quels sont à l'heure actuelle les facteurs réels qui empêchent les adversaires de faire un pas en avant sur le chemin de la paix en s'engageant enfin dans la voie des négociations. Celles-ci, quelle que soit la procédure à envisager, sont seules susceptibles de conduire à un règlement pacifique du conflit et à la conclusion d'un accord de paix pour le plus grand bien de tous les peuples de la région.

Certains indices, encore imperceptibles pour le grand public et que nous nous abstien-

drons d'analyser ici, laissent cependant entrevoir des modifications d'attitude susceptibles de peser sur l'amorce d'une situation plus favorable à la liquidation du conflit.

Avec nos meilleurs vœux de prospérité et de progrès, c'est avant tout l'accession à une paix durable que les anciens combattants juifs de France souhaitent chaleureusement à l'Etat d'Israël sur le seuil de la nouvelle année.

Joseph FRIDMAN.

**pour
la recherche
et
le châtiment
des criminels
de guerre
et
l'affaire
Claus Barbie**

(Voir en page 3)

Nouveaux dons

Depuis la parution du dernier numéro de « Notre Volonté », nous avons reçu des dons pour nos œuvres sociales.

Nous remercions ici tous les donateurs.

Mme ADLER : 400 F.
DEUTSCHER : 50 F.
HEPNER : 30 F.
KAUFMAN : 100 F.
MORA : 100 F.

Mme NIEWIASKI : 20 F.
POMERANG : 200 F.
ROTH : 50 F.
ROTHSTEIN : 100 F.
STULMACHER : 50 F.
SCHWARTZ : 100 F.

Renforcer la vente du "Combattant Volontaire Juif 1939-1945"

Pendant la période des vacances, la vente de notre livre *le Combattant Volontaire Juif 1939-1945* s'est ralenti. Nos camarades sont allés prendre un repos mérité.

A présent, alors que tous sont de retour, il s'agit pour nous de reprendre la vente du livre. Chacun de nos adhérents doit, non seulement avoir un exemplaire pour lui-même, mais encore en placer parmi ses camarades et amis.

Passez vos commandes par écrit ou par téléphone (prix : 50 F) : U.E.V.A.C.J., 58, rue du château-d'Eau, Paris-10^e. Tél. : 607-49-26.

Dans « *Notre Volonté* » du mois de juillet, nous avons cité, sur deux pages, des extraits de lettres de personnalités de divers horizons, qui nous ont écrit au sujet de notre livre, ainsi que des extraits de la presse française et yiddish.

(Voir en page 4)

Le point des pensions des invalides et Victimes de guerre passe de 10,67 à 11,06 à partir du 1^{er} octobre

Par décision du Conseil des ministres, l'échelle des traitements des fonctionnaires est réévaluée de 2,80 % à partir du 1^{er} octobre 1971 (l'augmentation n'était prévue précédemment qu'à compter du 1^{er} novembre).

Le gouvernement a décidé également d'incorporer, peu à peu, l'indemnité de résidence, actuellement versée aux fonctionnaires dans leur traitement de base.

Les pensionnés de guerre et les retraités de l'Etat vont béné-

ficié de cette incorporation de l'indemnité de résidence.

Au 1^{er} octobre prochain, un point de cette indemnité sera intégré.

En conséquence, pour les pensionnés de guerre, la majoration sera de 3,65 % au lieu de 2,80 %.

Le calcul du pourcentage permettant de fixer le point de nos pensions fait ressortir que, à compter du 1^{er} octobre 1971, notre point passera de 10,67 (1^{er} juin dernier) à 11,06.

ficier de cette incorporation de l'indemnité de résidence.

Au cours de la première séance du samedi après-midi, MM. Etienne Nouveau, Lucibello et Mettas, vice-présidents,

prirent la parole pour s'arrêter respectivement sur les problèmes de la défense des droits, des affaires internationales et de l'action sociale.

Le lendemain matin, ce sont les commissions qui s'étaient réunies afin de mettre au point

Notre 27^e GRAND BAL ANNUEL

aura lieu le

Samedi 11 décembre
de 22 h. à l'aube
dans les Salons de

L'HOTEL HILTON
18, Av. de Suffren

PAUL FABRE
et son Orchestre
animeront la Soirée

Retenez dès à présent vos places
pour le souper

ENTREE : 25 F.

Les 2 et 3 octobre derniers
à la mairie du 14^e arrondissement
s'est tenue
L'ASSEMBLEE GENERALE
de l'U.F.A.C.

les motions présentées et adoptées par la séance plénière du dimanche après-midi.

Dans son allocution de clôture, toute pénétrée d'un esprit de large union, le nouveau président a adjuré les responsables des groupements d'A.C. et victimes de guerre de « négliger les petits particularismes étiquetés pour sceller la fraternelle unité du monde combattant ». Puis, évoquant les rapports entre le gouvernement et l'U.F.A.C., il a ajouté :

« Nous sommes décidés à entretenir une collaboration confiante et féconde avec les pouvoirs publics, à faire abstraction de certaines susceptibilités et à nous engager résolument vers la poursuite d'un dialogue fructueux du moment que d'un côté comme de l'autre toutes les initiatives, toutes les intentions sont subordonnées à l'intérêt de la cause qu'ensemble nous devons défendre. »

Les délégués se sont séparés avec confiance et résolus à poursuivre la lutte, dans l'union, pour l'aboutissement de leurs justes revendications.

Nos camarades B. Pons, président, et Isi Blum, secrétaire général, ont participé aux travaux de l'Assemblée générale de l'U.F.A.C.

Signalons que les docteurs

Gorovit et Mafini ont également été présents au nom de l'U.G.E.V.R.E.

(Voir en deuxième page les motions adoptées.)

Le nouveau bureau de l'U.F.A.C.

Notre ami Paul MANET, qui depuis 1958 assumait les fonctions de président national de l'U.F.A.C., ayant annoncé qu'il ne demandait pas le renouvellement de son mandat, le Conseil d'Administration l'a élu président honoraire et lui a désigné pour successeur M. Lucien BEGOUIN, ancien ministre et qui fut pendant dix ans président de la Commission des Pensions à l'Assemblée Nationale.

A la suite des opérations de vote, effectuées à bulletins secrets, le bureau se trouve constitué comme suit :

Président : Lucien BEGOUIN.

Vice-présidents : Nouveau, Gras-

seau, Mettas, Lucibello.

Secrétaire général : Peyre.

Secrétaires généraux adjoints : R.-P. Ferrand, Giorgetti, Fournier-

Bocquet, Morizio.

Trésorier général : Dom.

Trésoriers généraux adjoints : G. Morel, Joineau.

Archiviste : Husson.

Assesseurs : Amblard, Delporte,

Henry, Lamothe, Leturgie, Lévy

Robert, Maricant, A. Morel, Sautot,

Theus, Vollet.

LES MOTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.F.A.C.

Action générale

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C. a voté une Motion d'Action générale dans laquelle nous lisons entre autres :

« L'année dernière, une seule mesure de quelque importance avait été prise au bénéfice de certaines catégories de déportés. »

Or, le 2 avril dernier, une importante délégation de l'U.F.A.C. a été reçue par M. le Ministre des Anciens Combattants, lequel a fait connaître son désir d'obtenir de son gouvernement certaines réalisations concernant notamment :

1) Une majoration de 8 points pour les veuves de guerre au taux exceptionnel, de 6 points pour les veuves au taux normal, de 4 points pour les veuves au taux de réversion, et cela dans la perspective de 500 points ;

2) Le rétablissement de la retraite du combattant, en trois étapes et à partir de 1972, au taux plein pour tous les titulaires de la carte du combattant ;

3) La levée des forclusions.

Il y a lieu de noter que ces promesses étaient en rapport avec celles qui avaient été faites par M. Pompidou au cours de sa campagne électorale et concernant spécialement : l'égalisation du taux de la retraite, les veuves,

orphelins et descendants, les forclusions, les grands invalides de guerre, les mesures de caractère technique à réaliser par étapes. »

Après avoir constaté que ces mesures ne sont pas appliquées, l'Assemblée énumère de nouveau les revendications principales du monde Ancien Combattant et notamment :

— Elevation de la pension de la veuve à 500 points (457,5 à l'heure actuelle).

— Égalisation du taux de la retraite pour toutes les générations du feu (guerre 1914-1918, 1939-1940, ceux qui ont combattu en Afrique du Nord).

— Application du rapport constant dans l'esprit où il a été conçu par le législateur.

— Suppression de toutes les forclusions.

— Rétablissement de la proportionnalité des pensions dans l'esprit de la loi du 31 mars 1919.

— Changement du guide-barème en faveur des pensionnés frappés d'invalidités multiples (arrondir les taux dépassant 95 % à 100 %).

— Reconnaissance du 8 mai comme jour férié dans les mêmes conditions et au même titre que la célébration du 11 novembre 1918.

Moyen-Orient

Demande aux pays en cause de respecter le cessez-le-feu,

Regrette les incidents de frontière actuels toujours déplorables,

Souhaite, malgré les obstacles auxquels elle se heurte, la réussite de la mission Jarring,

Rappelle que la résolution 292 du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. adoptée en novembre 1967 reste la base sur laquelle la paix au Moyen-Orient et la justice doivent reposer.

Racisme

Rappelant que l'U.F.A.C. a été créée au lendemain de la victoire de 1945 sur les pays de l'Axe,

Se souvenant des crimes et de la barbarie nazis,

Sachant que le racisme est un danger permanent pour l'humanité,

Fermement attachée aux termes de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale,

S'associe pleinement aux objectifs de l'année internationale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale décidée par l'O.N.U.,

Demande que les propositions de lois déposées devant le Parlement français par tous les groupes politiques tendant à traduire dans notre législation les dispositions de la Convention internationale précitée soient mises en discussion.

Criminels de guerre

Réunie à Paris, les 2 et 3 octobre 1971, l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., qu'avait indignée la décision du Parquet de Munich d'abandonner les poursuites contre Klaus Barbie, bourreau de la Gestapo à Lyon, tortionnaire de Jean Moulin et de nombreux autres résistants,

Constate avec satisfaction que la réunion qui doit avoir lieu à Rome du 18 au 20 novembre prochain soulève l'espérance dans toutes les Associations d'Anciens Combattants,

Rappelle les idées contenues dans la motion votée en février dernier par le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. et qui doivent guider les participants : coopération dans tous les domaines, détentive, organisation de la sécurité en Europe, disparition des blocs, efforts en vue du désarmement,

Souligne à nouveau que doivent être soutenus, à cette occasion, les principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence

Pakistan

Profondément ému du sort tragique des réfugiés du Pakistan Oriental,

Approuve les efforts entrepris par l'O.N.U. pour secourir ce pays,

Souhaite l'intervention de l'O.N.U. par les procédures établies pour négocier la fin d'un conflit inhumain.

Extrême Orient

Emue par l'extension des combats au Sud-Vietnam, au Laos et au Cambodge et par la reprise des bombardements par l'aviation américaine au Vietnam du Nord,

Déclare à nouveau qu'il n'y a pas d'autre issue au conflit qu'une solution négociée, fondée sur les principes des accords de Genève de juin 1959 impliquant un retrait de toutes les troupes étrangères en cause, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sous garantie internationale,

dans les affaires intérieures des Etats, dans le respect des droits de l'homme et du citoyen.

Se réjouit de la détente qui existe actuellement dans les rapports entre l'Allemagne fédérale, l'U.R.S.S., la Pologne et la R.D.A., détente qui aboutit à la conclusion de traités importants dont la ratification doit être rapidement obtenue et d'un accord sur Berlin.

Souhaite que cette détente préface notamment l'entrée des deux Allemagnes à l'O.N.U.

Se félicite également de ce que cette évolution permette d'envisager une prochaine réunion de la Conférence sur la Sécurité Européenne et la Coopération en Europe.

Souhaite que dans les négociations de Paris les parties intéressées réussissent, dans l'esprit ci-dessus, à mettre fin aux souffrances des populations.

Détente internationale

Soucieuse de favoriser la détente internationale,

Estime qu'il serait important que les représentants des Anciens Combattants américains et soviétiques puissent se rencontrer et s'entendre,

Suggère que l'U.F.A.C. prenne l'initiative d'une telle rencontre et charge son Bureau de prendre les contacts utiles pour y aboutir.

Nous étions présents

- Le 16 juillet à la Commémoration traditionnelle devant l'ancien Vel-d'Hiv.

La délégation de l'U.E.V.A.C.J. a déposé une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative.

- Le 23 août à l'Hôtel de Ville pour la commémoration du 27^e anniversaire de la Libération de Paris. Notre président d'honneur J. Fridman a représenté l'U.E.V.A.C.J.

- Le 20 août à Drancy, pour honorer la mémoire des martyrs juifs déportés de ce camp à Auschwitz.

Les membres du Comité, Perstunski et Gutrach, ont déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des déportés.

- Le 26 septembre aux traditionnelles journées commémoratives.

Le matin au Mémorial du Martyr juif inconnu, nos camarades Sztabowicz, Weller, Fogel, Maier (porte-drapeau) représentèrent l'U.E.V.A.C.J.

L'après-midi, à Bagneux, parmi les nombreux membres de notre organisation, nous avons enregistré la présence des membres du Comité : Appel, Perstunski, Apeloig, Gutrach, Gutensten, Kristal, Sossevitch, Haitman (porte-drapeau), etc.

Nos voeux

Nos meilleurs voeux de bonheur à notre camarade et Mme KAUFMAN à l'occasion du mariage de leur fils Noël avec Mlle Danièle.



Nous présentons nos meilleurs voeux à notre camarade ROSENBERG et Mme à l'occasion du mariage de leur fils Michel avec Mlle Adrienne.

RECEPTION A L'A.R.A.C.

Le 14 octobre 1971, à 18 heures, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (A.R.A.C.) a organisé une brillante réception dans les salons Ricard à l'occasion de la parution de son livre : « Histoire de l'A.R.A.C. ».

Cet ouvrage, qui a été présenté par André Tourné, président national et député honoraire, retrace

les luttes de cette importante association depuis sa fondation en 1917 par Henri Barbusse, Georges Bruyères, Raymond Lefebvre et Paul Vaillant-Couturier.

L'ouvrage se veut un témoignage sur cinquante années, établie à l'aide de textes, de photos, de dessins pour la plupart inédits, utile à l'historien comme au jeune désireux d'apprendre.

Vœux

des Conseils Généraux

Le Conseil de Paris a adopté un vœu en faveur de la retraite professionnelle à 60 ans pour les anciens P.G.

Un vœu semblable a été adopté par le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Et voici le texte du vœu du Conseil général de la Haute-Marne :

« Considérant qu'un million deux cent mille A.C.P.G. sont revenus des stalags allemands il y a 26 ans, que cinq cent mille sont morts depuis,

Les 18, 19 et 20 novembre, à Rome, Conférence des Anciens Combattants des Pays d'Europe

Le Secrétariat international chargé de l'organisation de la Conférence des Anciens Combattants des Pays d'Europe, conférence qui se tiendra à Rome, au Palais des Congrès, les 18, 19 et 20 novembre, s'est réuni le 14 juin à la Maison centrale des Mutilés et Invalides de Guerre d'Italie à Rome.

Ont participé à la réunion les représentants des associations d'anciens combattants français, yougoslaves, polonais, allemands (République fédérale) et italiens.

Les délégués ont discuté les modalités d'organisation de cette importante conférence qui se propose :

a) De réaffirmer le principe de l'inviolabilité des frontières et de la souveraineté nationale de chaque pays, ainsi que celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des diverses nations, grandes ou petites.

b) De condamner les menaces et le recours à la violence dans les rapports internationaux, de se prononcer pour la disparition progressive des blocs militaires opposés et pour le désarmement général simultané et contrôlé.

c) De condamner toute doctrine

incitant les peuples et les hommes à la discrimination raciale, à la haine, et d'encourager la coopération entre les nations dans les domaines scientifique, technique, culturel, économique et social.

Félicitations

Notre camarade M^e Dana-Picard, vice-président de la section Nice-Côte-d'Azur de l'U.E.V.A.C.J., vient de se faire attribuer la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur au titre d'interné de la Résistance.

Notre camarade Joseph Cyferstein vient de recevoir la Croix des Combattants Volontaires 1939-1945.

Nous leur adressons à cette occasion nos félicitations fraternelles.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X^e

LE 22^e R.M.V.E. AU FRONT

Nous publions ici la traduction des extraits du récit de guerre de notre camarade Maurice Sosewicz, qui a paru dans la partie yiddish de notre livre-anniversaire « Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 ».

NOUS QUITTONS BARCARES

LE 1^{er} mai 1940, après le retour des manœuvres, le 22^e R.M.V.E. est complété avec des volontaires du 23^e. Il fait une chaleur étouffante, le 22^e est prêt pour le départ à la gare, située à une vingtaine de kilomètres de notre Barcarès sablonneux. Chaque soldat est pourvu du strict minimum pour aller au front : le fusil. En guise de courroie, celui-ci est muni d'un fil. Nous attachons la lanière du bidon au fusil et le fil au bidon. Cela va mieux ainsi.

Avec le casque, un peu lourd, sur la tête, un énorme sac sur le dos, une couverture enroulée autour du sac, une musette pleine de vivres, un bidon de 2 litres rempli d'eau coupée de vin, un gros masque à gaz, le fusil et la bayonnette, la pioche ou la pelle, nous avons l'air tout ce qu'il y a de martial.

Cerf, notre sympathique lieutenant, châtain et de taille moyenne, s'adresse à nous avec ces mots : « Volontaires de la 7^e compagnie, nous quittons ce bout de terre, ou nous subissons le sable dans la soupe, les vents et les puces. Mais dans ces conditions vous vous êtes aguerris et vous ne craignez plus les orages. Peut-être même regretterez-vous ce beau Barcarès ensOLEillé. »

L'orchestre du régiment en tête, nous quittons les sables. Le chemin jusqu'à la gare, sous un soleil torride, devait être dur. Nous l'avons parcouru en cinq heures environ, nous reposant toutes les 45 minutes.

Arrivés à la gare, on nous poste devant des wagons du type 8 chevaux ou 40 soldats. Nous mettons de la paille dans les wagons, prenons place et nous quittons les belles montagnes pyrénéennes. Le soleil, au bas de l'horizon, est rouge, comme s'il était en colère contre nous.

Notre voyage a duré 24 heures. Nous passons Paris, Versailles, enfin nous arrivons à Dannemarie (Haut-Rhin).

VERS LES LIGNES DU FRONT

Nous quittons les wagons et marchons dans la direction de la ligne Maginot. Nous nous arrêtons dans des villages au milieu des champs, dans des hangars. Ici commence une nouvelle vie; nous sommes prêts à la bataille.

Notre compagnie occupe ses positions, les armes chargées. Toutes les quelques heures, un autre secteur monte aux positions avancées du front. Jusqu'au 10 mars, la situation est calme, ici et là quelques balles perdues. Le 11 mai au petit matin l'alarme est donnée. Les Allemands ayant franchi la frontière belge commencent à envahir la France. Rapidement nous quittons nos positions sous un flux de bombes; les Messerschmitts provoquent la panique et de grosses pertes parmi la population civile. A l'arrivée à Barran, nous subissons un fort bombardement; les avions volent très bas en nous mitraillant à la sortie des wagons, nous comptons quelques blessés.

Les bataillons occupent leurs positions, le black-out est complet, la nuit un cauchemar. La population civile des départements du nord de la France se dirige massivement vers le Sud, terrorisée par les bruits lancés par les hommes de la 5^e Colonne. Des gens courrent comme des fous. Nous les tranquillissons et partageons avec eux nos portions de réserve. Le triste spectacle de l'exode massif fait couler des larmes des yeux des plus forts.

Soudain arrivent les autobus parisiens. Un ordre : prendre place rapidement. Dans quelques minutes, les autobus quittent la ville. Du premier autobus part un chant tous bientôt nous chantons. Ça nous reconforte, nous reprenons con-

fiance. La nuit nous arrivons à 20 km du front, nous entendons les tirs des canons. Le soir, nous commençons la marche vers nos positions en nous déplaçant lentement. L'ennemi trouve nos positions, les bombarde intensivement. Nous aimeraient mieux une bataille directe au front. Elle commence le 23 mai sur les champs de la Somme.

PREMIERE BATAILLE

Le 24 mai, à 2 heures de l'après-midi, la 7^e compagnie commence la marche d'approche vers l'ennemi. Le capitaine nous rassemble sur la place d'un petit village sur la Somme, à 123 km de Paris. Il nous demande de faire preuve de courage dans la lutte pour le beau pays de France. Volontaires, dit-il, vous deviendrez des enfants d'un pays démocratique. Chacun de vos actes valeureux sera inscrit avec des lettres d'or, vos femmes et vos enfants ne souffriront plus de la barbarie. »

Ce discours fait de l'effet, nous sommes prêts à mourir pour la France.

A l'entrée de Villers-Carbonnel, les Allemands nous accueillent avec une canonnade véhément, en tir direct. Un début de panique s'ensuit, mais nous nous ressaisissons rapidement et commençons l'attaque de la ville. « Arme à la main, prêts à l'attaque », commande le sergent-chef Pastor. Nous occupons la ville, voici les premiers prisonniers allemands les mains en l'air; ils tremblent de peur, on les envoie derrière les lignes.

Vers le soir, toute la ville est occupée, mais nous ne nous arrêtons pas. Nous avançons vers les terrains élevés derrière la ville et commençons à creuser des tranchées individuelles. Elles doivent être prêtes pour la nuit.

Le 25, à l'aube, l'artillerie allemande commence le bombardement. Le 2^e bataillon a subit de grosses pertes. La terre a tremblé sous les explosions, une pluie de feu se déverse sur nous. Des incendies se déclarent. Heureusement il se met à pleuvoir : l'eau remplit les tranchées étroites et éteint les flammes. La bataille continue, nous ne reculons toujours pas. A midi, notre compagnie compte plus de morts et de blessés que d'hommes valides. Parmi les blessés se trouve notre brave sergent-chef Pastor.

Vers midi l'attaque s'arrête. Nous attendons des renforts pour passer à la contre-attaque, mais l'ennemi est plus rapide que nous. L'attaque recommence, nous la repoussons, mais vers 3 heures de l'après-midi nous nous apercevons que les Allemands nous encerclent. Le mot d'ordre est de ne pas tomber aux mains de l'ennemi : nous commençons une percée, mais arrivés à Villers-Carbonnel, nous y trouvons les Allemands. Nous n'avons plus le temps de réfléchir. Les plus courageux attaquent à l'arme blanche. Nous nous regroupons à une distance de 2 km des Allemands. Dans la 7^e compagnie, 33 hommes sont restés, le 25 nous avons perdu 140 camarades.

Le reste de notre régiment est alors rattaché à une unité bretonne d'artillerie. En voyant comment les Allemands sautent en l'air à la suite de notre canonnade, nous reprenons courage et l'espérance de la victoire renait. Mais les renforts promis n'arrivent pas. Les munitions commençant à manquer, la situation devient grave.

LA TRAGEDIE DU 22^e REGIMENT

1^{er} juin. — Le reste de la 7^e compagnie tient le côté droit du chemin menant vers Fresnes-Mazancourt. Il fait beau, très chaud. La 6^e compagnie occupe le côté gauche. Notre artillerie très active offre feu et flammes sur l'ennemi, la 9^e compagnie avance de 3 km et occupe les positions ennemis. Nous appuyons cette avance, tout va bien. La journée est favorable pour nous. Les Allemands peuvent se rendre compte qu'ils ne sont pas meilleurs soldats que nous, les Juifs. L'essentiel est que les renforts arrivent à temps. Nous recevons même des lettres de nos proches.

Le soir, la bataille prend fin. Trois jours passent. Après une canonnade de l'artillerie le silence tombe.

6 juin. — La canonnade a duré plusieurs heures. Après 6 heures d'attente, les Allemands avancent en camions. Ils empruntent la route

centrale, pour couper nos lignes en deux. Mais la route est minée, les premiers camions sautent, la colonne s'arrête. Commence un tir de tous côtés, l'aviation nous attaque.

Soudain le silence tombe. Il est 10 h 30 du matin. Nous apercevons 3 hommes qui s'approchent avec un drapeau blanc. Nous signalons l'événement au capitaine des artilleurs, il donne l'ordre de laisser les messagers s'approcher. Un sous-officier allemand passe au capitaine une lettre cachetée. Il la lit à haute voix : les Allemands nous demandent de nous rendre et nous serons traités comme des prisonniers de guerre. Dans le cas contraire, nous serons traités comme des francs-tireurs. La réponse est négative. Alors un des trois hommes se présente comme officier français fait prisonnier. Il nous dit que nous sommes encerclés et la lutte est inutile. Nous répondons : « Nous continuons la lutte jusqu'au dernier et nous ne nous rendrons pas. » Le capitaine,

encouragé de notre résolution, demande aux messagers de quitter la place.

La mission se retire, nous commençons à tirer. La lutte est particulièrement acharnée. Les unités de génie minent la route pour ne pas laisser passer les tanks. Un tank allemand, touché, brûle. Mais nous manquons de munitions, nous en fabriquons nous-mêmes. Nous voulons tenir jusqu'au soir, pour pouvoir nous retirer sur de nouvelles positions.

Mais les Allemands nous encerclent de tous côtés, nous arrachent les fusils des mains en hurlant comme des fauves. Ils s'emparent de 10 d'entre nous pour nous fusiller comme otages. Mais à ce moment, un Feldmarchal passe en voiture et ordonne de nous lâcher. Les nazis, ivres de rage, nous battent, arrachent nos vêtements et nous obligent à courir pieds nus jusqu'au perron de la gare où d'autres prisonniers se trouvent déjà.

Maurice SOSEWICZ.

Le Comité national pour la recherche et le châtiment des criminels de guerre

Le Comité national pour la recherche et le châtiment des criminels de guerre s'est réuni le 8 juin. Il a déjà enregistré l'adhésion de 37 associations nationales représentant toutes les familles de la Résistance et de la Déportation. Au cours de cette réunion, une commission de recherche a été désignée en vue d'établir les dosiers des criminels de guerre qui n'ont pas encore été jugés.

Sur le millier de criminels de guerre nazis condamnés dans notre pays après la Libération et qui pourtant demeurent impunis, seulement quelques dizaines sont notoirement dépistés, tels Lischka, Hagen, Molinari, Achenbach, etc.; les autres semblent à l'abri de toutes recherches.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue mardi 28 septembre 1971, au Cercle Républicain à Paris, le Comité a présenté une première liste de 38 criminels de guerre nazis contre lesquels il réclame des poursuites.

Le dossier de Klaus Barbie, dont nous parlons ci-dessous, fut examiné avec une attention particulière.

L'AFFAIRE KLAUS BARBIE

Six mois après la signature de la convention franco-allemande sur les crimes de guerre, le procureur Rabl de Munich avait décidé la suspension des poursuites contre Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo, surnommé « le boucher de Lyon » à cause des atrocités commises envers les patriotes résistants et les Juifs. Barbie est entre autres coupable

de la mort de Jean Moulin, l'« unicificateur » de la Résistance, et responsable de l'envoi en déportation des Lyonnais, dont 41 enfants juifs de 3 à 13 ans.

Le 16 mai 1947, Barbie a été condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Lyon pour assassinats, pillages, séquestrations, appartenance à une association de malfaiteurs.

Le 28 novembre 1954, Barbie est à nouveau condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Lyon.

Ces verdicts ne l'empêchent pas de vivre tranquillement à Munich, puis à Augsberg sous une couverture commerciale.

A la suite des protestations d'organisations anti-nazies en France et en Allemagne, Barbie quitte Augsberg en 1961 pour l'Amérique du Sud. Il séjourne actuellement en Bolivie.

La décision du procureur Rabl a suscité des protestations des organisations des déportés et des résistants en France.

Le 12 septembre, une délégation de ces organisations s'est rendue à Munich pour protester auprès des instances judiciaires locales contre la scandaleuse décision.

Le même jour, Mme Benguigui, Juive qui fut déportée de France en 1942 à Auschwitz avec ses trois enfants — qui périrent gazés dans ce camp de la mort —, a manifesté devant la maison du procureur, les photos de ses enfants en main.

D'autre part, le Comité national pour la recherche et le châtiment des criminels de guerre a transmis son dossier sur Barbie

au gouvernement français et au gouvernement de la République fédérale allemande. Il a demandé également audience au président de la République pour que la France réclame l'extradition de Barbie de Bolivie.

A la suite de ces manifestations, le procureur s'est engagé à rouvrir le dossier si un témoin pouvait être retrouvé, certifiant certains propos de Barbie.

Ce témoin a été trouvé, il s'agit de M. Geisman. En compagnie de M. Jean-Pierre Bloch, représentant du Comité national pour la recherche et le châtiment des criminels de guerre, il s'est rendu à Munich le 1^{er} octobre.

A la suite de cette démarche, appuyée par des organisations d'A.C. et d'autres associations en France, le procureur général adjoint de Munich, Manfred Rudolf, a décidé de reprendre les poursuites contre Klaus Barbie, dans la mesure où celui-ci a contribué à la mort de Juifs en les faisant déporter. Le parquet s'est en outre réservé la possibilité d'élargir la procédure aux crimes de guerre dans lesquels Barbie pourrait être impliqué.

Après la commémoration du 16 juillet

Pourquoi pas une manifestation unitaire ?

Pour la réussite de notre Bal annuel

N'ayant pu trouver une salle convenable pour les fêtes de fin d'année, nous nous sommes vus contraints de retenir la seule date disponible, c'est-à-dire le samedi 11 décembre, dans les salons de l'Hôtel Hilton.

Malgré ce changement, nos camarades feront en sorte que notre fête traditionnelle obtienne son succès habituel.

Vous accepterez, nous en sommes convaincus, les cartes d'entrée que vous recevrez par la poste, et nous vous en remercions bien vivement à l'avance.

Sous le titre « La grande rafle du Vel'd'Hiv », l'Information Juive de juillet 1971 relate le déroulement des deux manifestations distinctes, organisées à l'occasion de la commémoration de la grande rafle du Vel'd'Hiv', l'une à l'emplacement de l'ancien Vel'd'Hiv', l'autre au mémorial du Martyr juif inconnu. L'auteur de l'article ajoute : « Mais combien de nous jugeons déplorable de constater que 29 ans après ce drame l'union ne puisse se faire au sein de la communauté juive de Paris pour l'organisation d'une cérémonie unique. Deux manifestations, le même jour, à la même heure, pour célébrer la même tragédie, il y a vraiment là quelque chose d'inadmissible. Comme si les malheureuses victimes de Hitler et de Vichy se préoccupaient de la « droite » ou de la « gauche ». Si l'union ne peut se faire dans une telle circonstance, c'est à désespérer vraiment de la communauté juive organisée. »

"le combattant volontaire juif 1939-1945"

Nouvelles expressions de sympathie

Henri DUVILLARD

Ministre des A.C. et V.G.

« Ce recueil bilingue de témoignages particulièrement émouvants constitue un document historique illustré d'une très grande valeur.

Il rend un juste hommage aux innombrables martyrs israélites de la Seconde Guerre mondiale et de la barbarie nazie.

Je souhaite que ce livre puisse contribuer à faire disparaître toute séquelle d'antisémitisme, forme ignoble entre toutes du racisme inhumain et hideux. »

Prof. Adolphe STEG,

Président du C.R.I.F.

Au moment où se développe dans notre pays une nouvelle vague d'antisémitisme, au moment même où certains osent mettre en doute notre loyauté de citoyens ce livre apporte une réponse cinglante et bouleversante aux insinuations de nos ennemis.

Je souhaite que cette œuvre qui souligne la part prise par les Juifs dans les combats de la guerre, de la Résistance et de la Libération, ait une très large diffusion et un profond retentissement.

Mes remerciements et mes félicitations à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 qui a été heureusement inspirée en éditant un livre si émouvant et si utile. »

François MITTERAND,

Ancien Ministre
Secrétaire général
du Parti Socialiste

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce très intéressant document et je vous remercie de me l'avoir adressé. »

O. KARBACH,

Congrès Juif Mondial, New York

Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 n'est pas seulement un

NOS PEINES

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

Zakaris LENTZNER,
Maurice ADADOWSKI,
Moïse BLUMENFRUCHT,
Gustave RAJBEN,
Henri HAUSSMANN,
Abram NEJMAN,
Kopel ROZA,
Abraham FISZMAN,
Salomon LEDER,
Szoël RADZYNER,
Aron BUTKOW,
Albert LASKOWSKI
Charles BLAUTAIN

Nous adressons nos plus sincères condoléances à notre camarade Charles BORY et Madame, douloureusement frappés par la mort de leur fils Roger.

**

Que nos camarades Jacques MARYNBERG et David PIETRUSZKA, douloureusement frappés par le décès de leurs épouses, respectivement Itka et Szajdel trouvent ici l'expression de notre entière sympathie.

**

Notre section de Saint-Quentin présente ses condoléances à M. Joseph DOMANSKI, douloureusement frappé par le décès de sa femme.

**

Nos condoléances émues à la famille JANOVER qui pleure la mort de M. Moszek JANOVER, décédé le 28 juillet dernier.

**

monument à la mémoire de vos camarades en armes et démontre que vous continuez à vous inspirer des idéaux qui vous ont guidés dans la période de cette grande crise historique que fut la Deuxième Guerre mondiale, mais il comble une lacune dans l'histoire juive.

De plusieurs points de vue, la situation des Juifs en France et leur participation aux combats des armées françaises et à la Résistance ne peut pas être comparée à celles des Juifs d'autres pays européens en guerre.

Pour cette raison, j'ai lu votre livre avec le plus grand intérêt et je me rends compte de la somme de travail et de dévouement que vous avez déployée pour réaliser cet important et bel ouvrage. »

Ch. SLUCKA-KESTINE,

פֿרִיַּה יְשָׁרָאֵל — תֵּל אַבִּיב

Cette riche édition, tout en marquant un anniversaire, est aussi une source de témoignages et de souvenirs, qui ont toujours une importance dans la lutte contre le nazisme renaissez.

La documentation contenue dans ce livre aide la lutte contre l'antisémitisme, partout où il se manifeste.

La littérature documentaire a reçu un apport important concernant une période dont chaque part est d'une grande valeur pour les chercheurs scientifiques. »

Simon WIEZENTHAL,

Centre de Documentation
de l'Union des victimes juives
du nazisme - Vienne (Autriche)

Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 est un livre que j'estime être d'une grande importance. »

S. MERAM,

Comité Mondial du Tombeau
du Martyre Juif

J'ai eu beaucoup de plaisir à lire Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 et à constater l'activité et l'action héroïques des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

L'édition d'un tel ouvrage, illustré et d'une présentation prestigieuse est un honneur pour toute la communauté juive française. »

H. BIALER,

Président de la Fédération
Générale des Industriels,
Artisans et Façonniers
Juifs de France

Merci à vous, Anciens Combattants Juifs !

Votre livre, Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 est un document historique monumental, duquel, Juifs et non-Juifs, pourront apprendre ce qu'était l'époque des nazis, de leurs cruautés, du génocide et de l'humiliation des hommes.

Votre juste lutte pleine de sacrifices pour la libération de la France était aussi une lutte pour le sauvetage et l'honneur de tout le peuple Juifs. »

Mgr Marius MAZIERS,
Archevêque de Bordeaux

Dans sa lettre de remerciements écrit qu'il a lu avec intérêt la page consacrée à Barcarès et au 22^e Régiment de marche des Volontaires Etrangers, car c'est une histoire que, personnellement, il a vécue.

Général J. FLIPO

J'ai commencé à lire avec le plus grand intérêt l'excellent livre Le Combattant Juif 1939-1945

PENSION DE REVERSION versée par la Sécurité Sociale

La veuve d'un assuré social décédé ouvre droit, sous certaines conditions, aux avantages vieillesse que percevait (ou était en droit de percevoir) son conjoint.

Depuis le 1-3-1971, la condition de ressources permettant entre autres d'obtenir la reversibilité des droits vieillesse du conjoint est nettement améliorée. Par ailleurs, à compter du 1-5-1971, la condition de célébration du mariage avant le soixantième anniversaire de l'assuré est supprimée.

Pour apprécier la condition de conjoint à charge, il peut être tenu compte, soit des ressources annuelles, soit des ressources trimestrielles du conjoint survivant.

● DECES POSTERIEURS AU 28-2-1971

Peut être considéré comme à charge de l'assuré décédé, le conjoint survivant dont les ressources personnelles appréciées à la date du décès, dans les conditions fixées par le décret 66-300 du 1-4-1964, ne dépassent pas le montant annuel du salaire minimum de croissance (7 550,40 F pour l'année 1971) au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle est survenu le décès.

● DECES ANTERIEURS AU 1-3-1971

Les ressources du conjoint survivant sont appréciées à la date

CAHIERS BERNARD LAZARE

Œuvre collective, en français et en yiddish, cet album édité par l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs à l'occasion du 25^e anniversaire. Il évoque certes l'activité de l'Union avec laquelle l'A.N.A.C.R. a les relations les plus fraternelles. Mais une valeur historique certaine doit être accordée à une centaine de témoignages des Juifs de France d'origine étrangère qui souffriront et combattront de 1939 à 1945, en juin 1940, dans les stalags, la Résistance, les camps de la mort.

Que notre conclusion soit celle du général Zeller, qui présida jusqu'à sa mort, l'an dernier, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe : "Au coude-à-coude avec ceux de toutes les familles spirituelles de tous les pays éprouvés de liberté, ils ont été, comme eux, les bons ouvriers du maintien de la France."

Des hommes qui ont vécu ces jours de gloire et d'horreur ont évoqué des souvenirs personnels et rappelé celui de grands disparus. Des photographies donnent du relief à leurs témoignages où l'anecdote se confond à l'événement historique. »

**

Nous avons, en outre, reçu des lettres de félicitations de l'institut historique « Yad Vashem » de Jérusalem, l'institut d'hébreu de l'université de Strasbourg, les Archives pour l'histoire du peuple juif en Israël, l'Association culturelle israélite de Toulouse, le Comité d'entreprise de la Société de secours minière de la Loire, le Syndicat des travailleurs des textiles artificiels de Lyon, la Bibliothèque municipale de Puy-en-Velay, la Bibliothèque centrale du 17^e arrondissement de Paris.

Ce livre contient une multitude de souvenirs, documents et photos, qui reflètent la participation des Juifs en général et ceux d'origine étrangère en particulier dans la lutte pour la libération de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale.

● ARBETER-WORT », Périodique de langue yiddish, Paris

La littérature de guerre, notamment celle qui traite du martyr de millions de Juifs dans les ghettos et les camps de la mort nazis, s'est enrichie d'un ouvrage dans lequel, entre autres, des engagés volontaires Juifs de la guerre contre l'Allemagne hitlérienne relatent des épisodes de leur vie dans les casernes, au front, dans les stalags et les camps de concentration et de leur lutte dans la Résistance.

Près de 80 Anciens Combattants et veuves de guerre racontent leurs souvenirs de lutte et de souffrance.

C'est ce chapitre que nous considérons comme un des principaux de l'ouvrage, puisqu'il perpétue la mémoire du nombre si important de Juifs d'origine étrangère qui ont participé à la Dernière Guerre mondiale et parce que bon nombre de ces souvenirs sont inédits et seront d'une grande aide à l'historien de cette époque.

Je reviens ce jour au bureau après une longue absence due à un accident de la route et je trouve votre ouvrage Le Combattant Juif 1939-1945.

Je vais prendre connaissance avec beaucoup d'émotion, des pages qui traduisent la participation des hommes et femmes qui ont le plus souffert dans le combat antifasciste.

La présentation en est réellement merveilleuse et les premières pages que j'ai lues me laissent bouleversé. »

de la demande, en négligeant les avantages de reversion acquis au titre du chef du conjoint décédé.

Le plafond de ressources applicables est le montant du salaire minimum de croissance (7 550,40 F pour l'année 1971) au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle la demande a été formulée.

● MARIAGE

A compter du 1-5-1971, le mariage doit avoir duré au moins deux ans avant l'attribution de la pension ou de la rente à l'assuré ou au moins quatre ans à la date du décès.

La condition de célébration du mariage avant le soixantième anniversaire de l'assuré est donc supprimée.

● DATE D'ATTRIBUTION

La date d'entrée en jouissance de la pension de reversion est fixée soit au lendemain du décès si la demande est déposée dans le délai d'un an, soit au premier jour du mois suivant la date de réception de la demande, si celle-ci est formulée plus d'un an après le décès.

Cependant, la date d'entrée en jouissance ne peut pas être fixée antérieurement au soixante-cinquième anniversaire du requérant (ou à son soixante-cinquième anniversaire en cas d'inaptitude au travail).

● REEXAMEN

Les veuves d'assurés sociaux décédés avant le 1-3-1971 dont la demande de pension a été rejetée peuvent déposer une nouvelle demande de pension si leurs ressources actuelles sont inférieures à 7 550 F par an. En outre, si la demande est déposée avant le 1-3-1972, la pension sera versée avec effet rétroactif du 1-3-1971.

De même, les veuves d'assurés décédés avant le 1-5-1971 qui ne pouvaient pas justifier des anciennes conditions de mariage mais qui remplissent les nouvelles conditions peuvent déposer une demande. Si cette dernière est formulée avant le 1-5-1972 et si toutes les autres conditions sont remplies, la pension de reversion prendra effet le 1-5-1971.

● MONTANT DE LA PENSION

D'une manière générale, la pension de reversion est égale à la moitié de la pension principale ou de la rente dont bénéficiait ou aurait bénéficié le défunt, sans pouvoir être inférieure à un minimum fixé par le gouvernement.

● REGLES DE NON-CUMUL

Les bénéficiaires d'un avantage acquis au titre d'une législation de S.S. ne peuvent, en principe, prétendre au bénéfice de la pension de reversion.

Toutefois, l'avantage dont bénéficie le requérant à pension de reversion doit être complété d'une somme correspondant à la différence existante entre le montant de la pension de reversion et le montant de l'avantage dont il est bénéficiaire.

>>

A partir de 1972, cotisation annuelle portée de 25 à 30 F

Notre Comité directeur a décidé de porter, à partir de 1972, la cotisation annuelle de nos membres de 25 à 30 F.

Nos camarades comprendront les raisons qui nous ont obligés à procéder à cette augmentation.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X^e - Tél. : 607-49-26

INQUIÉTUDE ET ESPoir

Des nouvelles inquiétantes nous parviennent du Proche-Orient. Le 20 novembre dernier, Sadate, en sa qualité de commandant suprême des forces armées égyptiennes, déclarait que la décision définitive de l'Egypte était d'engager le combat.

Venant à la veille du débat sur le conflit au Moyen-Orient à l'Assemblée des Nations Unies, ces propos nous préoccupent.

S'agit-il d'une menace réelle ou bien d'une forme nouvelle de pression pour entamer des négociations ?

Il est vrai que les pourparlers menés par le Dr Jarring et ensuite par Rogers pour arriver à un règlement au moins partiel, en vue de la réouverture du canal de Suez, sont restés dans l'impassé.

Dans les colonnes de notre journal, nous avons souvent exprimé notre vive satisfaction de voir se prolonger le cessez-le-feu intervenu le 6 août 1970.

Nous avons toujours espéré que la volonté de paix des peuples concernés débouchera enfin sur la voie de la négociation et sur un règlement pacifique du conflit.

Le climat dans le monde est, en effet à la détente. En outre, Israël envisage la situation avec sérénité et ne perd pas l'espoir d'éviter la reprise des combats.

Répétons, quant à nous, que nous envisageons toujours la situation avec espoir et confiance. Nous espérons toujours que la guerre sera écartée dans cette région du monde si vulnérable.

Conférence Européenne à Rome pour la paix, la sécurité et l'amitié

Un événement sans précédent vient de se dérouler à Rome du 18 au 20 novembre derniers.

Pour la première fois, en effet dans l'histoire de l'Europe, des Anciens Combattants de tous les pays belligérants européens de deux guerres mondiales se sont réunis pour rechercher en commun les voies menant à la paix entre les peuples, à la sécurité et à l'amitié.

Ils étaient 350 délégués ven-

nant des pays de l'Est comme de l'Ouest. Ils représentaient les Anciens Combattants, les résistants, les déportés, les victimes du nazisme. Ils étaient tous unanimes à proclamer la nécessité de s'unir et de réagir afin que l'Europe ne voit plus jamais ses terres ensanglantées, ses sites ravagés.

L'Europe en paix, chaque peuple vivant tranquillement sur le sol de sa patrie, voilà qui constituerait, sans aucun doute, un pas décisif vers la paix universelle.

Pendant trois jours, ces hommes et ces femmes, chacun parlant au nom des combattants et victimes de guerre de son pays respectif ou au nom d'une organisation internationale, se sont succédé à la tribune, conscients de leur mission pour proclamer avec force leur détermination de lutter pour parvenir aux nobles buts que s'était fixés la rencontre européenne.

De nombreuses personnalités italiennes sont venues saluer la rencontre.

Le Président de la République autrichienne, en visite officielle en Italie, est venu au Palais des Congrès tenant à affirmer par sa présence l'importance qu'il accordait à ce rassemblement.

De même, l'audience accordée par le Pape au Vatican à l'ensemble des délégués a sou-

ligné à quel point cette rencontre était importante.

Dans l'appel solennel adopté avec enthousiasme par l'ensemble des délégués, il est dit entre autres choses :

"Nous affirmons le droit des peuples du monde à vivre dans l'indépendance et dans la paix. Les différends internationaux et les conflits armés en cours doivent être réglés par la négociation, selon les principes de la Charte et conformément aux résolutions de l'ONU."

Il est dit également que la paix et la sécurité ne pourront être durables que si tous les Etats européens « mettent hors-la-loi toute forme de racisme et toute doctrine de haine religieuse ou nationale entre les hommes et entre les peuples ».

Dans notre prochain journal nous donnerons un compte rendu détaillé sur cette rencontre historique, qui, nous en sommes convaincus, aura des prolongements positifs et fructueux. Nous publierons in extenso le texte de l'appel.

Notre Union était représentée par nos camarade B. Pons, président et Isi Blum, secrétaire général.

Ajoutons que la délégation française, conduite par MM. Paul Manet, Lucien Begouin et d'autres dirigeants du mouvement combattant représentait l'ensemble des A.C. et Victimes de guerre de notre pays.

Pas de transfert des cendres de Pétain

A la suite de bruits persistants concernant la translation à Douaumont des cendres de Pétain, notre Union a envoyé une lettre à M. Duvillard, ministre des A.C. dans laquelle nous lisons :

"Les nouveaux bruits concernant la translation des cendres de Pétain à Douaumont dans les mois à venir ont suscité une profonde indignation parmi les anciens combattants juifs qui furent eux-mêmes et leurs familles victimes du gouvernement de Vichy."

Nous exprimons l'espérance que le gouvernement tiendra compte de nos sentiments et qu'il n'autorisera pas que ce fait se produise."

Si nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de vous faire part de notre réaction, ce n'est pas parce que nous sommes animés d'un sentiment de vengeance, mais par crainte que ce geste de pardon encourage tous les nostalgiques de ce triste passé qui, malheureusement, relèvent la tête un peu partout.

Nous exprimons l'espérance que le gouvernement tiendra compte de nos sentiments et qu'il n'autorisera pas que ce fait se produise."

L'Union a envoyé des copies de cette lettre au président de l'UFAC, M. Lucien Begouin et au président du C.R.I.F., M. Adolphe Steg.

Le Ministre des AC et VG a reçu le Bureau de l'UFAC

M. Henri Duvillard, Ministre des A.C. et V.G., a reçu le 15 octobre le Bureau de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) élu au cours de la récente assemblée générale et conduit par son nouveau Président M. Lucien Begouin, Ancien Ministre.

Le communiqué de l'UFAC précise entre autres :

"Au cours de cette audience, celui-ci a résumé la position de son organisation nationale : coopération franche et loyale avec les Pouvoirs Publics ; vigilance, fermeté et persévérance pour parachever l'œuvre de réparation si heureusement commencée".

GRAND ORCHESTRE

PROGRAMME ARTISTIQUE

SOUPER

Venez nombreux à la fête traditionnelle de notre Association.
Vous y passerez une soirée dans une ambiance chaleureuse et amicale.

RESERVEZ

DES A PRÉSENT

VOS PLACES

POUR LE SOUPER

(80 FRANCS)

A notre siège :

58, rue du Château-d'Eau

PARIS (10^e)

Téléphone : 607-49-26

Prix d'entrée :

25 F



Sarah FRYDMAN
dans ses chansons israéliennes

Au cours de la soirée, M. Paul FABRE distribuera des parfums GIVENCHY offerts par la maison Givenchy.



Paul FABRE
animateur et chef d'orchestre

L'ANTISÉMITISME NE PASSERA PAS

Vingt-six ans après une victoire qui fut une victoire sur le racisme, il peut sembler singulier et même honteux d'être contraint de faire une telle déclaration.

L'antisémitisme, à jamais déshonoré par les nazis, devait être relégué parmi les fantômes du passé. Les religions, les sciences l'ont solennellement condamné. Des peuples ont éprouvé ce qu'il en coûte de sacrifier à ces idoles.

Et pourtant il est encore là, plus ou moins menaçant, du monde capitaliste au monde socialiste. Il est encore là, comme l'un des visages de la bêtise et de la méchanceté humaine, jusqu'en notre France des Droits de l'Homme qui la première proclama l'émanicipation des Juifs.

Il se manifeste dans des inscriptions injurieuses, et — ce qui est plus grave encore que cette explosion hargneuse de maniaques qui prend pour cible tout ce qu'on croit différent de soi ou plus faible que soi ou plus fort que soi par l'intelligence, le travail — dans une sorte de hantise de l'origine qui risque parfois d'empoisonner la vie quotidienne et prend la forme d'une sourde hostilité.

Est-ce un reliquat de la sinistre période de l'occupation, un dernier sursaut de la bête immonde, dont parlait Brecht, qui ne doit plus avoir sa place dans notre univers entré déjà dans l'ère cosmique ?

Certains bruits nous parviennent qui attestent que la bataille n'est pas définitivement gagnée et que la plus stricte vigilance s'impose encore.

Sans doute ne faut-il rien exagérer, se libérer de ces complexes que cultivent des agitateurs partisans de la politique du pire. Sachons ne pas confondre l'antisémitisme avec cette morosité de notre temps qui s'exerce contre tous nos concitoyens. Ne méconnaissions pas les bienfaits du libéralisme français. S'il tend à se détériorer dans un climat général d'intolérance, la comparaison avec d'autres régimes incite à ne pas oublier ses avantages.

Mais n'en demeurons pas moins attentifs à toute recrudescence d'antisémitisme.

Qu'on me permette d'apporter ici mon expérience d'écrivain et de militant qui a dédié depuis de nombreuses années au combat contre le racisme une bonne part de ses activités.

L'antisémitisme a certainement reculé dans ces milieux religieux où l'avait favorisé une fausse interprétation des Evangiles. Les Eglises, conscientes de leurs lourdes responsabilités du passé, se sont engagées dans la voie réparatrice. Il a gardé ses racines toutefois en certaines professions commerciales et l'on peut craindre qu'une crise économique ouvre la vanne à ces haines de races qui sont souvent en France des haines de place. Ce n'est pas sans inquiétude non plus que nous voyons l'antisémitisme pénétrer dans une fraction mal informée de la classe ouvrière qui s'y montrait presqu'alors imperméable.

Nos Vœux

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade Samuel BLUM et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils David Bernard.

**

Nos meilleurs vœux à notre camarade CYWAN à l'occasion du mariage de sa fille, Céline, avec M. Léon SAMBORSKI.

**

Nos vœux de bonheur à notre camarade Paul BRON et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils.

**

Nos meilleurs vœux à notre camarade Samuel Castro et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Sandie-Caroline.

Sur une colline à Missy-aux-Bois

Nous publions ici la traduction des extraits du récit de guerre de notre camarade Léon HAIMOWICZ, qui a paru dans la partie yiddish de notre livre-anniversaire « Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 ».

Au mois de septembre 1939, dès le début de la guerre, je me suis engagé volontairement dans l'armée française, comme des milliers d'autres Juifs d'origine étrangère.

On m'envoya à Valbonne, au camp d'instruction pour les engagés volontaires. J'étais content de m'exercer au maniement des armes ; nous étions tous désireux de nous battre contre les nazis.

Je faisais partie du 12^e R.M.V.E. Mais alors que le régiment partait pour le front, on me retint avec un groupe d'autres volontaires de ce régiment. On nous expliqua que dans le 12^e R.M.V.E. le nombre de Juifs, par rapport aux autres nationalités, était trop grand. Nous n'étions pas contents, puisque nous voulions nous battre ! Nous projetions même de nous présenter au rapport, mais un officier nous tranquillisa en nous assurant que nous serions bientôt inclus dans d'autres formations.

On nous envoya à Barcarès, où j'effectuai un stage de tir au mortier. Je fus affecté à un détachement de la D.C.A. au 23^e R.M.V.E. Le détachement se composait de Russes, Polonais, Grecs, Espagnols, mais la grosse majorité, au moins 80 %, étaient des Juifs.

Nous marchions en chantant pour gagner le train qui devait nous conduire au front ; nous voulions ainsi exprimer notre volonté de nous battre contre notre double ennemi : celui de la France et du peuple juif.

Notre destination était l'Alsace, mais à Soissons le train s'immobilisa, nous ne pouvions plus avancer. Sortis des wagons, nous aperçumes des régiments entiers en retraite allant occuper de nouvelles positions ; il y avait parmi eux des détachements d'artillerie lourde avec des canons de 75. Nous reçumes l'ordre d'assurer la couverture.

J'appartenais à une section servant un mortier de 81. Nous occupâmes nos positions sur une colline de 500 m environ à Missy-aux-Bois, et placâmes le mortier derrière un groupe d'arbres constituant un camouflage excellent.

C'est le 5 juin, au soir, que les Allemands commencèrent l'attaque de notre position. De deux côtés le tir fut très dense, nous occasionnâmes des pertes à l'ennemi.

Le 6, nous poursuivîmes la bataille. Le 7, un petit avion de renseignement découvrit notre position. Commença alors une attaque de tous côtés à l'arme automatique, tandis qu'en l'air une escadrille de « Stukas » nous bombardait. Quand les « Stukas » disparurent, nous trouvâmes le sergent-chef commandant de notre petite unité, mort à côté de deux volontaires russes. J'occupai la place du sergent auprès du mortier avec à côté de moi un homme très fort, haut d'un mètre quatre-

vingt, qui avec son fusil-mitrailleur semait la mort parmi les assaillants qui approchaient de tous les côtés.

C'est alors qu'arriva une nouvelle escadrille ; les avions volaient très bas, nous mitrailleant en rase-motte. N'ayant plus de D.C.A., nous vîmes les avions avec nos fusils. Notre mortier, touché, s'était tu. Le nombre des morts et des blessés augmentait. Un volontaire espagnol eut le bras et la jambe arrachés par une bombe. Quand les avions disparurent, un capitaine et un sous-lieutenant arrivèrent et expédierent le camarade espagnol à l'hôpital. Un Polonais de notre unité disparut, il y avait d'autres morts.

A la fin, des vingt hommes qui constituaient l'équipe du mortier, nous restâmes trois, tous Juifs. Nous essayâmes de réparer le mortier, mais le temps manquait ; les Allemands se rapprochaient de tous les côtés. Je fus blessé, de même que mes deux camarades. Rampant, nous atteignîmes un champ de blé et nous nous dirigeâmes vers un petit bois. Mais je perdis bientôt connaissance.

Quand je repris mes sens, j'apprêtais doucement mes camarades, sans obtenir de réponse. Je me mis debout. « Schmeiss das Gewehr ! » (Jette l'arme), crièrent les Allemands. Je continuai à marcher, mais les Allemands tirèrent derrière moi. Je déposai l'arme. « Schmeiss den Girtel ! » (Jette le ceinturon.)

On m'emmena vers un officier, qui ordonna que je sois dirigé vers un point de rassemblement des prisonniers de guerre.

Léon HAIMOWICZ

Avez-vous déjà

« Le Combattant Volontaire Juif 1939-1945 » ?

Si non, remplissez ce bon de commande et envoyez-le à l'adresse de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs

58, r. du Château-d'Eau

Paris (10^e)

BON DE COMMANDE

Je vous prie de m'envoyer un exemplaire du *Combattant Volontaire Juif 1939-1945* à mon adresse :

NOM

Rue

Ville

Signature :

Le montant de cet ouvrage est de 50 F.

LA JOURNÉE NATIONALE DU C.R.I.F.

Le 24 octobre dernier a eu lieu dans la Maison Internationale des Chemins de Fer la Journée Nationale du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (C.R.I.F.), créé pendant la Deuxième Guerre mondiale, au cours de la lutte clandestine contre l'occupant nazi.

L'ordre du jour de la Journée Nationale prévoyait les allocutions de M. Elkann sur le thème « Le C.R.I.F., une pensée » ; M. Théo Klein : « Le C.R.I.F., une action » ; le professeur A. Steig, président du C.R.I.F. : « Le C.R.I.F., une ambition » ; ainsi que des interventions au sujet d'Israël, de la situation des Juifs en U.R.S.S. et dans les pays arabes.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, notre Union a envoyé au président du C.R.I.F. une lettre disant entre autres :

« En examinant l'ordre du jour de la Journée Nationale du C.R.I.F., le 24 octobre, nous avons été étonnés de ne pas voir figurer parmi les points énumérés le problème de l'antisémitisme en France. »

A l'assemblée plénière du C.R.I.F. du 7 octobre dernier, M. J. Pierre-Bloch a fait un exposé remarqué au sujet des manifestations d'antisémitisme en France en citant plusieurs faits :

Des articles de presse à l'occasion de scandales immobiliers, d'affaires de drogue, etc., le refus

de servir un client israélite au café « Apollinaire » à Paris, etc.

Le 24 octobre, à la Journée Nationale du C.R.I.F., assistaient de nombreux délégués des organisations adhérentes et aussi des communautés juives de province.

La résolution adoptée par la Conférence réaffirme solennellement la solidarité des communautés juives de France avec l'Etat d'Israël, adresse un fraternel message de solidarité aux Juifs d'U.R.S.S., élève une protestation contre le traitement infligé aux Juifs de Syrie ; déclare que les Juifs de France sont décidés à combattre toute manifestation d'antisémitisme sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit et à rester vigilants pour qu'aucune amnistie ouverte ou camouflée ne vienne réhabiliter les criminels nazis ; exhorte les Juifs de France à ne pas rester passifs devant les tragédies qui ensanglantent périodiquement le monde et livrent les populations innocentes au massacre et à la famine.

« La génération d'Auschwitz — déclare la résolution — ne peut ignorer le vrai sens de la solidarité humaine dans l'esprit de l'enseignement fondamental du judaïsme qui nous rend solidaires de tous ceux qui, dans le monde, luttent pour la justice, la dignité humaine et l'amour du prochain. »



Une vue partielle de la salle.

DRANCY AURA SON MONUMENT

Chaque pays a accumulé sous l'occupation hitlérienne les hauts-lieux du martyrologue. Certains ont acquis valeur de symbole. En France, pour les Juifs, il y a eu Pithiviers et Beaune-la-Rolande, il y a eu le Vélodrome d'Hiver aujourd'hui disparu. Et il y a eu Drancy.

Plus de 100 000 Juifs ont été déportés de France, la quasi-totalité est passée par le camp de Drancy.

Depuis la libération, des efforts ont été faits pour rendre possible l'édition d'un monument du souvenir. Avec l'ancien maire del Barrio (toujours actif sur ce projet) le regretté Président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France, Marceau Vilner, a établi les premiers contacts, posé des jalons, implanté l'idée qu'on ne pouvait se contenter de l'humble plaque commémorative.

Il a fallu du temps pour que le projet prenne corps, pour qu'un Comité National soit constitué et que l'initiative reçoive les cautions officielles lui apportant une dimension nationale.

On doit beaucoup à la municipalité de Drancy et à son député-maire, M. Henri Niles,

même ancien résistant et déporté. Avec l'aide des membres du Comité National, il a fait progresser l'entreprise et, l'an passé, il a posé symboliquement «la première pierre». A cette occasion, maître Yves Jouffa, ancien de Drancy, a rappelé ce qu'avait été «l'antichambre d'Auschwitz» et appelé à la vigilance pour que de telles horreurs, sous le masque du racisme et de l'antisémitisme, sous toutes ses affabulations, ne puissent se répéter.

Depuis, on a fait de grandes pas en avant : des commissions ont travaillé et la mise au point de l'action est achevée. Très bientôt, elle sera rendue publique au moyen d'une conférence de presse qui annoncera le début de la campagne financière et la constitution d'un Comité de Patronage et d'un jury (pour le concours artistique).

Les organisations juives, celles des anciens déportés, résistants et combattants en tête, auront une tâche particulière à remplir. Elles devront être le moteur de l'action et mobiliseront toutes leurs énergies pour en assurer le succès. A leurs côtés, on retrouvera le CRIF et le Consistoire, activement représentés dans le Comité National et dans les Commissions.

Pour nous, ce monument ne sera pas simplement un bloc de pierre ou de bronze, un de plus, que nous irions fleurir à périodes régulières. Les tombes nominales ou anonymes ne manquent pas.

Ce que nous voulons en ériger ce monument, c'est bien sûr rappeler la souffrance des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes, internés et ce bien avant d'être projetés dans le néant, mais nous voulons aussi alerter les nouvelles générations et celles à

venir, leur dire jusqu'où le fascisme et la guerre totale d'Hitler ont abaissé l'homme, le réduisant à l'état de bête sauvage — et même plus bas encore, car le sadisme S.S. ne fut à rien comparable.

Dans cette ville de Drancy, qui a vu tripler sa population, les gratte-ciel dominent à présent des bâtiments inesthétiques rendus à une vocation plus paisible. Là où s'ouvre le rectangle, tout près des «escaliers de déportation», un emplacement a été réservé où s'élèvera le monument.

Un nouveau lieu de péleri-

nage s'ajoutera à ceux qui existent déjà, car elle fut longue, en vérité, la chaîne des camps et des ghettos. Ici aussi des hommes ont frémi et espéré, des enfants ont pleuré, des vieillards ont agonisé. Ici des femmes, des mères, des sœurs, des fillettes, ont connu le début d'un calvaire sans rémission. Le nom seul de Drancy a pour nous de doulouseuses intonations. Le monument que nous allons y éléver sera à la fois notre hommage aux disparus et le gage que l'oubli n'a pas pris sur nous.

Henry BULAWKO.

Pour l'interdiction de l'Amicale des Anciens SS de la Division «Das Reich»



Sur notre photo : les dirigeants de l'Amicale «Das Reich».

A la suite de la constitution à Rosenheim (Allemagne de l'Ouest) d'une amicale par les anciens S.S. de la Division «Das Reich» qui, entre autres crimes, compte ceux de la destruction d'Oradour où 600 personnes périrent et la pendaison à Tulle de 99 patriotes, notre Union a envoyé à M. le Ministre des Affaires Etrangères, Maurice Schumann, une lettre dans laquelle nous disions, entre autres :

« La nouvelle concernant la constitution en Allemagne Fédérale d'une amicale des anciens S.S. de la Division « Das Reich », a pro-

voqué une profonde indignation bien compréhensible, dans tous les milieux qui ont subi le joug hitlérien, et tout particulièrement parmi les Anciens Combattants et victimes de guerre juifs.

« Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir intervenir auprès du gouvernement de la République Fédérale Allemande, pour lui demander l'interdiction de cette association.

« En effet, les attendus du tribunal militaire international de Nuremberg interdisent toute reconstitution des organisations d'anciens S.S. ».

L'U.F.A.C. et le Budget

L'U.F.A.C. communique :

« Le Bureau National de l'U.F.A.C. a procédé à l'examen du Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour 1972, tel qu'il a été voté en première lecture le 22 octobre, par l'Assemblée Nationale, ainsi que des débats dont la discussion a été l'objet.

« Son attention a été tout particulièrement retenue par une intervention de M. Pierre Vertadier, rapporteur, qui a déclaré qu'au cours de conversations intervenues entre le Gouvernement et la Commission des Finances, il avait obtenu "la promesse que des crédits supplémentaires seront dégagés en faveur des Anciens Combattants, des pensionnés ou de leurs ayants-droit", crédits dont "le montant serait fixé lors d'un deuxième examen du projet".

« Le Bureau National de l'U.F.A.C. espère que cette promesse sera tenue et que des crédits substantiels pourront être effectivement dégagés en faveur des victimes de guerre. »

Manifeste de l'U.F.A.C pour le 11 Novembre

Comme chaque année, le Président de l'U.F.A.C. a publié un Manifeste qui a été lu le 11 novembre au cours des cérémonies commémoratives devant les Monuments aux Morts.

Nous reproduisons ici de larges extraits de ce Manifeste : Il y a plus de cinquante ans de très jeunes soldats montaient au front en chantant, persuadés de briser en quelques jours les offensives de leurs adversaires.

Grâce à leur courage et à leur esprit de sacrifice, notre pays et la liberté furent sauvés, mais après de longues et meurtrières batailles.

1 700 000 d'entre eux périrent, affreusement mutilés, écrasés, enfouis dans le sol par un effrayant orage de balles et d'obus.

Rendons hommage à ces camarades tués dans leur verte jeunesse, perpétuons leur souvenir et montrons-nous dignes d'eux en mobilisant nos volontés, en unissant nos efforts pour atteindre l'objectif qu'ils visaient : la paix et la fraternité.

Nous sommes responsables de ce qui se passe dans le monde, adversaires ou complices de ceux qui massacrent les populations et laissent mourir les enfants de faim.

Isolément, nous sommes faibles et impuissants, il est vrai, mais, ensemble, nous constituons une force morale considérable qui devrait exercer son influence dans tous les pays et à l'O.N.U.

Alors qu'une troisième guerre mondiale encore plus terrifiante que les précédentes menace l'humanité tout entière, il faut que notre voix s'élève pour réclamer le règlement rapide des conflits actuels, le désarmement général simultané et contrôlé, le respect des principes de la Charte de l'O.N.U. et des droits de l'homme et le développement de la coopération entre les peuples.

Vive la France ! Vive la République ! Vive la Paix !

Lucien BEGOUIN
Président de l'U.F.A.C.

Le Congrès de l'ARAC

Du 25 au 28 novembre 1971 dans la Salle des Fêtes municipale de Bagneux se sont déroulés les travaux du 36^e Congrès National de l'A.R.A.C., organisation des A.C. créée après la Première Guerre mondiale par le prestigieux auteur du FEU, Henri Barbusse.

Plus de 600 délégués, venus des quatre coins de la France ont fait le point de la situation faite aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Répondant à l'aimable invitation de l'A.R.A.C. qui a, à diverses reprises, témoigné une profonde sympathie à l'égard de notre Union, un délégué a été présent à la séance solennelle de clôture du Congrès.

LIVRES

En 1968, notre Union a décerné le prix Maurice Vanikoff, entre autres, à un manuscrit de D. Diamant traitant de la participation des Juifs d'origine étrangère à la Résistance française. Ce manuscrit a été dernièrement publié sous le titre *Les Juifs dans la Résistance Française 1940-1944 (Avec armes ou sans armes)* (1).

D. Diamant était l'auteur de nombreux articles et d'un livre sur ce même sujet. Le dernier ouvrage constitue selon l'auteur une somme de recherches entreprises dès la Libération.

On peut donc suivre en lisant le livre de D. Diamant, le développement de la Résistance des Juifs d'origine étrangère depuis la création des premières organisations illégales à caractère de solidarité, la confection et distribution des tracts et journaux illégaux. Puis, à mesure que la répression des nazis contre les Juifs et la Résistance en général s'accentuait vinrent les actes de sabotage dans les entreprises, la lutte armée, la constitution des groupes de partisans juifs à Paris d'abord et ensuite en zone sud.

L'auteur démontre que si on prend en considération le pourcentage des Juifs par rapport à la population de France, leur participation à la Résistance contre l'occupant fut considérable.

Le lecteur juif trouvera des centaines de noms des personnes qui leur sont connues, et qui sont tombées dans la lutte ou ont participé jusqu'au bout au combat libérateur. De nombreux lecteurs se retrouveront dans ce livre.

L'ouvrage est pourvu d'une

chronologie des événements de la guerre et des mesures anti-juives des occupants allemands, d'une préface d'Albert Ouzoulias et d'une postface de Charles Lederman.

Abstraction faite de nombreux commentaires à caractère politique, expression des convictions de l'auteur même, le livre de D. Diamant est une source importante d'informations qui serviront l'historien de ces temps. Il fait aussi revivre un moment douloureux et héroïque de l'histoire des Juifs en France, un moment que nous n'oublierons jamais.

12.500 Francs versés pour la Forêt d'Israël

Après avoir effectué un don de 5 500 F au profit d'une coopérative des tricoteurs en Israël, fondée par des Juifs récemment immigrés de Pologne, notre Union vient de verser à nouveau au profit de la Forêt en Israël la somme de 12 500 F.

Avec ce dernier versement, une nouvelle forêt de 10 000 arbres sera plantée au nom de notre Union. Rappelons que notre Union a déjà planté une forêt de 20 000 arbres.

Pour les Enfants Bengalis

Répondant aux appels pour venir en aide aux réfugiés Bengalis et particulièrement aux enfants, innocentes victimes de l'horrible drame qui se déroule au Pakistan oriental, notre Union a envoyé un don de 50 000 anciens francs.

Décembre 1971 p. 4

Taux trimestriels des pensions au 1^{er} octobre 1971

DEGRE D'INVALIDITE	PENSIONS PRINCIPALES	INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %				Statut des G.M. (Art. 36 ou 37) (*)	TOTAL (2)
		Numéros 1, 2, 3, 4	N° 5 (*)	N° 5 bis (1)	N° 6 (*)		
85 %	998,17	353,92				—	1 352,09
85 % avec statut	998,17	176,96				553	1 728,13
90 %	1 017,52	425,81				—	1 443,33
90 % avec statut	1 017,52	212,91				829,50	2 059,93
95 %	1 023,05	564,06				—	1 587,11
95 % avec statut	1 023,05	282,03				1 106	2 411,08
100 %	1 028,58	707,84				—	1 736,42
100 % avec statut	1 028,58	353,92				1 382,50	2 765
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION)							
A partir de cette ligne, les montants sont établis avec le statut G.M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % + 1 degré ..	1 072,82		1 493,10			583,42	3 149,34
100 % + 2 degrés ..	1 117,06		1 501,40			644,25	3 262,70
100 % + 3 degrés ..	1 161,30		1 509,69			705,08	3 376,07
100 % + 4 degrés ..	1 205,54		1 517,99			765,91	3 489,43
100 % + 5 degrés ..	1 249,78		1 526,28			826,74	3 602,80
100 % + 6 degrés ..	1 294,02		1 534,58			887,57	3 716,16
100 % + 7 degrés ..	1 338,26		1 542,87			948,40	3 829,53
100 % + 8 degrés ..	1 382,50		1 551,17			1 009,23	3 942,89
100 % + 9 degrés ..	1 426,74		1 559,46			1 070,06	4 056,26
100 % + 10 degrés ..	1 470,98		1 567,76			1 130,89	4 169,62
Par degré en plus ..	44,24		8,30			60,83	—
100 % + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 %	1 285,73		3 796,35			970,52	6 052,59
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION) + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 % + 1 degré ..	1 341,03		3 796,35		138,25	1 053,47	6 329,09
100 % + 2 degrés ..	1 396,33		3 796,35		276,50	1 081,12	6 550,29
100 % + 3 degrés ..	1 451,63		3 796,35		414,75	1 108,77	6 771,49
100 % + 4 degrés ..	1 506,93		3 796,35		553	1 136,42	6 992,69
100 % + 5 degrés ..	1 562,23		3 796,35		691,25	1 164,07	7 213,89
100 % + 6 degrés ..	1 617,53		3 796,35		829,50	1 191,72	7 435,09
100 % + 7 degrés ..	1 672,83		3 796,35		967,75	1 219,37	7 656,29
100 % + 8 degrés ..	1 728,13		3 796,35		1 106	1 247,02	7 877,49
100 % + 9 degrés ..	1 783,43		3 796,35		1 244,25	1 274,67	8 098,69
100 % + 10 degrés ..	1 838,73		3 796,35		1 382,50	1 302,32	8 319,89
Par degré en plus ..	55,30		"		138,25	27,65	"
(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, bi-amputés paraplégiques : 4 047,96							
100 % + ARTICLE 16 + DOUBLE ARTICLE 18							
Cas avec 9 degrés ..	2 853,48		3 796,35		3 456,25	1 662,32	11 768,40
Cas avec 10 degrés ..	2 941,96		3 796,35		3 456,25	1 662,32	11 856,88
Par degré en plus ..	88,48		—		138,25	27,65	"

(2) Dans cette colonne le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accès soire n'est pas divisible par 4.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE aura lieu le dimanche 27 février à 9 h 30 du matin

Emouvante cérémonie à Bagneux pour le transfert du corps de JACOB INSEL

Le 25 octobre dernier, une émouvante cérémonie s'est déroulée à Bagneux à l'occasion de la translation des restes de Jacob Insel, héros de la Résistance, pour être inhumés aux pieds du Monument en hommage aux combattants juifs morts pour la France. Ancien des Brigades Internationales d'Espagne, Jacob Insel a été, à côté de Marcel Langer, l'organisateur de l'unité des F.T.P. d'origine étrangère à Toulouse et les environs. Après l'arrestation et l'exécution de Langer, J. Insel continua le combat. Arrêté au mois de décembre 1943, horriblement torturé, Insel fut tué dans le train, qui l'emmenait vers la déportation en été 1944.

M. Goldberg, au nom des anciens des Brigades Internationales, et M. Claude Levi, compagnon de combat de J. Insel à Toulouse, ont retracé la vie de combat du héros de la Résistance. Notre Union était représentée à la cérémonie par son secrétaire général Isi Blum et les membres du Comité : Garbarz, Sosewicz, S. Blum, Szraga, Ser, Sadowski, Gutach, Walzman et Fogel.

Le Capital-Décès de la Sécurité Sociale

Au décès d'un assuré social, la Sécurité Sociale attribue aux personnes à charge et aux ayants droit du défunt un capital-décès égal à 90 fois le salaire journalier de base (c'est-à-dire trois mois de salaire) sans toutefois que ce capital puisse dépasser 4 950 F.

Le capital-décès est versé par priorité à la personne qui était à la charge de l'assuré au jour de son décès. Pour être considéré à charge, il ne faut pas disposer de ressources supérieures à 3 000 F par an.

Si aucune personne prioritaire ne fait de demande dans le mois du décès, le capital-décès est attribué aux ayants droit non à charge dans l'ordre de priorité suivante : au conjoint ni divorcé ni séparé de droit ou de fait, aux enfants et petits-enfants légitimes ou naturels reconnus, aux parents et grands-parents. S'il existe plusieurs bénéficiaires non à la char-

ge le capital-décès est partagé entre eux.

Le défunt doit avoir conservé la qualité d'assuré social au jour du décès.

Il doit avoir occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 200 heures au cours des trois mois précédant la date du décès ou 120 heures dans le mois précédent cette même date — ou bien précédant la date de l'accident du travail ayant entraîné une incapacité d'au moins 66 2/3 % en cas de décès d'un titulaire d'une rente A.T.

La demande doit être faite à la Caisse Primaire à laquelle appartenait le défunt.

La personne à charge doit faire la demande dans le délai d'un mois à compter du décès. Passé ce délai, elle peut se voir opposer l'existence d'un ayant droit non à charge et perdre ainsi le bénéfice du capital-décès.

Deux ans après la date du décès aucune demande n'est recevable.

Le capital-décès n'est pas versé dans le cas du décès d'un retraité.

PENSIONS TAUX DE SOLDATS

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	
10 %	116,13
15 %	174,20
20 %	232,26
25 %	290,33
30 %	392,63
35 %	458,99
40 %	522,59
45 %	583,95
50 %	652,54
55 %	718,90
60 %	785,26
65 %	851,62
70 %	917,98
75 %	984,34
80 %	1 050,70

VEUVE ou ORPHELINS TOTAUX

TAUX DE SOLDATS

NORMAL	1 264,99
REVERSION	843,33
SPECIAL	1 686,65
MAJORATION pour les bénéficiaires de l'article L 52/2 du Code des pensions (1)	483,88

(1) Veuves d'art. 18 (avec all. 5 bis B aveugles, bi-amputés, paraplégiques) ayant au moins 15 ans de mariage et plus de 60 ans d'âge.

ASCENDANTS	AVANT 65 ANS	A PARTIR DE 65 ANS
Pension entière	553,	608,30
Demi-pension	276,50	304,15
Pension pour ascendants dont un de 65 ans et un n'ayant pas 65 ans		580,65
Majoration pour enfant décéde en sus		124,43

קומט אלע,
מייט אײַערע פרײַנט אָוּן באָקאנטע
אָוּפֿ דעם
יערלעַן

נאכט-באל

פָּוֹן אָונְדוּזֶר פָּאָרְבָּאָנְד, וּוּלְכָּעֵר קָוּמֶט פָּאָר
שַׁבָּת דַּעַם 11 טַוּן דַּעַצְעַבְּשׁוּ

פָּוֹן 10 אָוּוֹנְטִיבִּי פָּאָרְטָאָג

אַיְן דַּי שִׁינְיָע סָאָלְאָנְעָן פָּוֹן

HOTEL HILTON

18, avenue de Suffren
(Métro : Bir-Hakem)

גרויסער אָרְקָעַסְטָּעָר אָונְטוּר דָּעֵר לִיְּטוֹג פָּוֹן
PAUL FABRE

אַיְן אַרְטִּיסְטִּישָׁן פְּרָאָגָרָם :

סָאָרָא פְּרִידְמָאָן יִדְּיָשָׁע אָוּן יִשְׂרָאֵל-לוֹידָעָר
אָוּן דָּעֵר בָּאָרְיוֹמְפָּעָר מָוִיְּקָאַל-וּוּדְיָעָט מָלוֹדוֹדָשִׁי
בָּאָפְּשָׁטָעָלָט פְּלָעַגְעָר בֵּי דַּי טִישָׁלָעָר צָוּם נַאֲכָט-עַסְּפָּר (פְּרִיוֹ 80 פָּר.)
U.E.V.A.C.J., 58, rue du Château-d'Eau - Paris-10^e
Tél. : 607-49-26

אונטער ווילַן

ארגן בו פָּאָרְבָּאָנְד כּוֹן דַּי גָּעוֹן. יִדְּיָשָׁע פְּרָאָנְט-קָעָמְפָּעָר

קָעָנוֹ דָּעֵר רֻעָה אַבְּלִיטָאַצְּיעַז פָּוֹן פְּלִיַּה פְּעַזְעַז

וּוִישָׁי קָעָנוֹ דַּי יִיְּדוֹן אִין 1940 הָאַט פָּעַז
שְׁעָן אַרְוֹבָּגָעָנְגָּבָן אָוּן דָּעֵר מִינְדָּסְפָּעָז
שְׁעָר אַינְטָרְרוּוֹעָן, אָדָעָר דָּרוֹק פָּוֹן דַּי
דִּיְּפָשָׁן. אָז אַיְן זִוְּן רַגְּנִירְוָן אִין עָר
לוֹוִת דָּעֵר פָּעַטְשָׁטָעָלָגָן פָּוֹן אַפְּעַז
שְׁעַנְיִסְטִּישָׁן מִינְסְטָעָר גּוֹפָא גּוֹעַזְעַז
דָּעֵר "סָאָמָע שְׁטָרָעָנְגָּסְטָעָר" אָז דַּי
יִיְּדוֹן.

אַלְמָס קָעַמְבָּעָר פָּאָרְטָאָגָיָבָּס,
אָמוֹמָאָפְּהָעָנְגִּיקִיָּת, אַלְמָס אַנְטִּירְגִּיזִּים,
אַלְמָס פָּאָרְטִּידִיקָּעָר פָּוּנְעָם כּוֹבָד פָּוֹן
דָּעֵר יִדְּיָשָׁע בָּאָפְּלָקְעָרָגָן אָוּן פָּוּנְעָם
אַנְדָּעָן פָּוֹן אַוְנְגְּוּשָׁע הָעָלָן אָוּן
מְאַרְטִּירָרָה, דָּאָרְפָּוּן מִירָזִוְּן פָּוֹן דַּי
סָאָמָע עַרְשָׁטָע אַוְיְצָהָוִיכָּן אָונְדוּרָעָר
שְׁטִימָעָס קָעָנוֹ יִעְדוֹן פְּרִיוֹוֹן צָוּם רַעַּהָפִּי
לִיטְרוֹן פְּלִיַּת פְּעַמְעָן.

ג. קָעָנוֹג

אָונְדוּרָעָר חָבָב צָוּ פָּרָאָטְשָׁטְרָוָן קָעָנוֹ
אָפָּעָד דַּעַם פְּקָאָנְדָּאָל.

אָבָּעָר דָּעֵר סְקָאָנְדָּאָל אִין נַאֲרָגָע
שְׁעָר דְּרִימְוּמִים, וּוָאָס דַּי פָּאָרְטִּירִיקָּעָר
פָּוֹן פְּעַטְשָׁנְגָּעָן בָּאָנְגָּזָן זִיר אָוִיפָּוּן צִיְּרָה
נִישְׁטָן אָוּפָן מִיטָּן "יִדְּיָשָׁע אַרְגָּנְדָּרָה"
אָרְגָּוּסְטָעָגָעָבָן — אִין גְּעוֹזָע אַרְגָּעָטָרָפָן
שְׁוִיְּבָן — יִדְּיָשָׁע אַרְגָּעָטָרָפָן.

יִדְּיָשָׁע פָּוֹן פְּעַטְשָׁנְגָּעָן — יִדְּיָשָׁע אַרְגָּעָטָרָפָן

יִדְּיָשָׁע אַרְגָּעָטָרָפָן אָפָּעָד דַּעַם פְּקָאָנְדָּאָל

יִדְּיָשָׁע אַרְגָּעָ

בריוו פון קאנזאלעטעןטן

ואגן אפריל-הויז "לארייע-ראז" אין לעוזענים

הארץ. ואכן מילא תפקיד חשוב בהפצת תרבות ו.education. היה אחד ממנהיגי תנועת הנוער והוביל משלוחות ציון לארצות הברית. הוא היה אחד ממייסדי אוניברסיטת תל אביב וניהל אותה במשך שנים. לאחר מכן היה נשיאה הראשון של אוניברסיטת תל אביב. הוא היה חבר ב團體 תרבותי ופובליציסטי, וכתב מאמריו בעיתונים רבים. הוא היה אחד ממנהיגי תנועת הנוער והוביל משלוחות ציון לארצות הברית. היה אחד ממייסדי אוניברסיטת תל אביב וניהל אותה במשך שנים. לאחר מכן היה נשיאה הראשון של אוניברסיטת תל אביב. היה חבר ב團體 תרבותי ופובליציסטי, וכתב מאמריו בעיתונים רבים.

卷之三

מיר באקומווען סדר בריוו פון גע-
וועזגען קאנוואלעסצענטן, וואס דריין
איס זיער צופרידנקייט פון די בא-
דינונגען, אין וועלכע זוי האבן פאר-
בראכט אין אונדווער אפרההיזן "על
לארייע ראו".

פֿוֹן דַעַר גְּרוֹיזִיסֶר צָאַל בְּרוּיוֹ גִּיבֵּן
מִיר דָא אַוִיסְצָוָן פֿוֹן צְוּוֵיִי — פֿוֹן אַ
רְאַבְּגָנָעַר אָוָן אַ גַּלְתָּה.

מײַן קָנוֹאָלָעֵסְצָעָנָץ אִין "לֶאָרְיעַ
רָאוּ" ? — אָוִיסְעַרְגָּעָוּוַיְינְלָעַד אָגָּעָ-
נָעַם.

די אטמאספער ? — א גאר גוטע,
עם הערטט א גיסט פון טיפער
חרבישקייט.

דאָס אַיִן אָונְדוֹזֶעֶר גָּאנְצֶעֶר כּוֹה !
ראָבְּנֶיגֶר פּוֹן דֵּעֶר סְפָּרוּדִישֶׁעֶר
מ. קָאַסְאָרֶלָא

געמײַינְדֶּט אֵין פָּאַרְיוֹן.
* * *

**צוקא אפטירט 3 נייע מיטגlijידער
צום צענטראל-קאמיטעט**

אין הסכם מיטן באשלים פון דער אל-
געמיינער פאריזאלונג, זייןעו צוקאָ-
אטסטראַט געוואָרֶן צומ אַנְטְּרָאָל-קָאָ-
מייטעט, רֵי חִיחָה: דֵּיר גַּרְאָוִוִּיט,
בְּשֵׁשׁ סְבָּרוֹנוֹבָּה, אַזְּיוֹבָּה פְּרוֹדָ�וָה

לִיעַנְעָר שְׁרֵיְבָן

און אירע מיטגילדער. מיר ווילן זי מאכון וואס אינטערעד' אונדער, אבער אין די ראמען פון סאנטער, אונדער אונדער עוגן פון דער קאנצלאָריע. אונדער עוגן פון דער קאנצלאָריע אונדער ציטונג, די נײַע רובי-יקון, וואס זייןען איינגעפֿרט געווארן אונדער עוגן הײַפְטזאָכלעך די איסבריךטערונג אונדער עוגן יידישן טיל.

א באויזין פון אונדער ווילן צו לאוּן קומען צום ווארט אונדער ער מיטגילדער זייןען די זכרונות, וואס זיי האבן געשראָבן אין אונדער יובל-בור, וועלכע מיר גיבן אין אָטָפלטער איבערוזונג: פון יידיש און פראנְץ צויזיש און פֿאָרְקָרֶט. מיר ווילן זיינ זיינ צופְּרִידִין, וווען אנדער ער געוועזענע פראנְץ-קָמְפָּר, מיטגילדער פון דער אָרגָאנְזָאָצִיע און פרײַנט, ווילן אונדוֹן צוּשִׁיקָן זיינער זכרונות פון פראנְץ, פון סטָאלָאגָן, פֿאָרְכִּיכְטְּנוּג און אינטערוּרְנוּג-לאָגערן און פון דער רְזִיסְטָאנְס.

ונטפער פון דער רעדאקטיע אונדזער ציינע קומענטאציע. מיר וועלן זיך באמיין זיין צו דראקון אין אונדזער צייטונג. אונדזער ציינע ליענער קאנגען זיך אויך ווענדן מיט פראגן צום דאקטאר אוון אדרואקסט און אין אלגעמיין צו דער רעדאקטיע מיט פארשידען פראגן און פארשלאגן. מיר וועלן ענטפערן אויך אלע פראגן און ארויסגערכט פראבלעמען.

דאמ בראימאנ-געווארטען בוד

א "ז איז א נאצ'ישן אוניבראָלַס."

ווע גרשווין ריטוואס

נו באקומו : ביום מחבר
G. RITVAS 2, Square Louis-Gentil, Paris-12° Tél. 628-81-54

గරָאַבְּנָדִיק מֵין קָבָר

אין געוען קאטעגאריש : "אין דער
דייטשער אַרְמַי ווַיְצַלֵּת מִן זֶה נִשְׁטָח
מייט באָפָעלְן" — גיט ער אַ גַּעַשְׂרִי.
כַּחֲבֵב גַּעֲמֹזֶת אַוְיסְפִּין, ווָאַס ער
האט גַּעֲוָאַלְטָן... בַּאֲטַרְאַכְטַנְדִּיק מִיךְ
איין ער נִישְׁט גַּעֲוָעַן שְׁטַאַרְקַּעְן זַיְכָּעַר
צַי אַיךְ בֵּין אַ יְהִי. עַס קְלִינְגְּטַ מִיר
איין דַּי אַוְיעָרְן דַּי דִּיטְשָׁע פְּרָאָזוּ :
סַוּעַן אַיךְ דַּי זַיְכָּרְהִיט הַעֲטָע דָאָס
ער יְהֻדָּזִי, דָאָזָן ווּעָרָע עַר הַיְנָגְעִירִיכְ
טָעַם, ווַיְיַל עַס קִיְּנוּן אַינְטַעְנָצִיאָן
בַּאֲלָע אַבְמַכְעַ גִּיבְט ווּעַגְעָן יְהִישָׁע
קָרְגִּיס-גַּעֲפָגְגָעָן". נִישְׁט צְופְרִידָן,
וּוֹאָס ער הַאט נִישְׁט גַּעֲקָאנְט מִיר דָעַ
מַאֲסִיקְרָן פָּאָר אַלְעָמָעָן אַין דַי אַוְינָן,
איין דָעַם פַּעַלְפַּעַבָּל אַיְנָגְעַפָּלָן זַיְן
לְעַצְמַת מִיטָּל מִיד צַו כָּאָפָן. ער הַאט
קָאַלְבָּלְטִיק בַּאֲפִילְן דָעַם אַיבָּרַ
זַעַצְעָר דַעַ-הָאָג, ער זָאָל מִיר מַעַלְן,
אוֹ הַיְנָט זַעַק אַזְיִיגְעָר אַוְונָט ווּעַל
אַיךְ דַעַרְשָׁאָסָן ווּוֹרָן. אַיךְ בָּאָקָום צַוְּ
גַעֲטִילְט אַרְדִּיל צַו גַּראָבָן מִיְּנָן
דָעַר פַּעַלְפַּעַבָּל אַין גַּעֲוָעַן אַיבָּרַ
צַיְגִּיט אַין אַיךְ ווּעַל מִיר ווּאַרְפָּן צַו
זַיְנָע פִּס אַון בְּעַטְן דְּחָמִים. דַי לְאָגָע
איין גַּעֲוָעַן אַ קְלָאָרָע : דָעַר קָרְג אַין
גַּעֲוָעַן פַּאֲרַעְנְדִּיקְ פָּאָר אַוְנדָן קָרְגִּיס-
גַעֲפָגְגָעָן — וּיְיַס הַאָבָן גַעְזּוֹקְט
אַיבָּר אַוְנדָן דַי דִּיטְשָׁן ; אַבָּעָר פָּאָר
עַר אַ וְיִזְׁבָּן. אַבָּעָר דָעַר פַּעַלְפַּעַבָּל
אַשְׁעָן פָּוּן פְּרִידִיך. "אַיךְ קָעָן דַי הַאָלָל-
וּוֹגָג אָוּן בַּאֲוּזְגָעָגָעָן פָּוּן דָעַר דָאַזְׂיִידָן
עַר רַאֲסָע" — שְׁרִיטַ עַר אָוּן דָעַר-
אַנְגָּט אַ בַּאֲפָעָל צַו גַעֲפִינְגָּן אָוּן אַיְזָה
עַרְזּוֹעַצְעָר.

סוף פון זייט 7
מיר האבן ווינטער געלאלדנט די
קראנקע אין וועגענער אריין. דער
פעלדפֿעַבעָל האט מיך נישט פֿאַרגעָסָן,
זּוּגְעָקוּמָעָן אָוֹן גּוּקוּטָט מִיר חֻזְפָּה־
דיַיק אָן די אַיגָּן אַרְיָין זָאָגְנָדִיק :
וּזְאָרָט אֲבֵיסְלִינְגֶּל, וּעֲנוּן די אַרְבָּעַט
וּוְעַט זִיד עַנְדִּיקָן, וּוְעַל אַיר זִיד מִיט
דיַר פֿאַרְנוּמָעָן.

די קראאנקע זּוּגְעָן אוּוּזְקָעַשְׁיקָט
געוֹאוֹרָן. מִיר האַבָּן אוּפֿיְגָעָרִימָט דָעַם
זּוֹל אָוֹן אַיר האַבָּב זִיךְ בְּאַמִּיט צּוֹ פֿאָרָה־
געַסְן דָעַם פֿיְגָלָעָן פֿאָל, גַּעהַאָפָט
אָפָשָׁר, אָפָשָׁר וּוְעַט עַס אַדְוָרָה. מִיר
הַאלְּטָן בְּיִם סּוֹף פֿוֹן דָעַר אַרְבָּעַט,
פֿלוֹצִים רִישְׁתָּזִיד אַרְיָין וּוּי אַשְׁטוּרָעָם
דָעַר פֿאַלדפֿעַבעָל אָין כָּעֵס אָן באַיִּט
פֿעלָט אָונְדוֹצָר שּׁוֹמֵר אוּסְצָוֹוָן אַ
יְדִישָׁן קְרִיגָּס־גַּעֲפָנָגָעָנָעָם, וּוּלְכָעָר
אַרְבָּעַט אָין דָעַר גְּרוּפָע. דָעַרְשָׁוִינְט
קוּקָט אַיִּין גַּעֲפָנָגָעָנָעָר אוּסְטָן צּוּיִיטָן,
וּוּי אַוְיָפָן בַּילְד "די לעַצְטָע סְעוֹדָה"
פֿוֹן לעַאנְגָּרְדָּא. אַיר האַב אַבְעָר גַּעַז־
וּוּסְטָס; גַּעַזְוֹטָט צּוֹ פֿאַרְשָׁטָעָלָן זִיךְ דָאָס
פֿנִים, אַבְעָר דָעַר פֿאַלדפֿעַבעָל האַט
מִיךְ גְּלִיךְ דָעַרְשָׁנָאָפָט: "דָאָס אַיִּז
עַר" — האַט זִיךְ דָעַרְהָעָרט זִיין רַיִּין